

TABLE DES MATIERES

* * *

Liste des participants	3
Séance d'ouverture	7

PREMIERE PARTIE : Littérature québécoise

Naim KATTAN	
<i>La littérature contemporaine du Canada Français, reflet d'une civilisation.</i>	15
Jean MARMIER	
<i>Le sabbat des enfants dans le roman québécois contemporain.</i>	25
Josiane BORNSTEIN	
<i>Archaïsme et modernisme dans l'oeuvre romanesque de Réjean Ducharme.</i>	35
Marie Lyne PICCIONE	
<i>La femme canadienne-française chez Gabrielle Roy et Michel Tremblay ou la remise en questions des valeurs familiales traditionnelles.</i>	39

DEUXIEME PARTIE : Littérature canadienne anglaise

Clara THOMAS	
<i>Seeing Niagara and after.</i>	47
Régis DURAND	
<i>La littérature canadienne de langue anglaise dans la modernité nord-américaine.</i>	63
Gillian LADOUSSE	
<i>Some aspects of the theme of metamorphosis in Margaret Atwood's poetry.</i>	71
Jack WARWICK	
<i>The call of the wild in French and English Canadian Literature.</i>	79

TROISIEME PARTIE : Sciences politiques et sociales

Louis SABOURIN	
<i>Dilemmes et défis de la démocratie canadienne.</i>	91
René DUROCHER	
<i>Réflexions sur la démocratie au Québec.</i>	107
Jacques PORTES	
<i>Les relations du Canada et de la France à travers le journal</i> <u><i>Le Monde.</i></u>	111
Pierre BIAYS	
<i>Les francophones de la province de Terre-Neuve.</i>	117
Jean CHAUSSADE	
<i>La pauvreté dans les provinces maritimes.</i>	123
Jean-Claude VERNEX	
<i>L'assimilation des francophones du Nouveau-Brunswick</i> <i>d'après les données du recensement de 1971.</i>	127

QUATRIEME PARTIE : Information et communication

Jean CLOUTIER	
<i>Les moyens modernes de communication au Canada.</i>	133
François MARCHESSOU	
<i>Une introduction à la communication audio-scripto-visuelle :</i> <i>les étapes d'un cours expérimental d'initiation.</i>	149
Raymond LEBLANC	
<i>La situation culturelle et linguistique du Franco-Ontarien.</i>	153

* * *

LISTE DES PARTICIPANTS AU COLLOQUE

* * *

Nita AGASSE	Caen
Marc AGOSTINO	Bordeaux III
Denise AUTHIER	Libourne
L. BALTHAZAR	Laval, Québec
Pierre BARRERE	Bordeaux III
Jean BERANGER	Bordeaux III
Raphaël BIAYS	Lille I
Jean BORDE	Bordeaux III
Josiane BORNSTEIN	Toulouse
Gabriel BRANCIOTTO et Mme	Rouen
Jean-Claude BUCHOT	Grenoble
Jean CADIEUX	Moncton (N.B.)
Micheline CASSOU-MOUNAT	Bordeaux III
Jean CAZEMAJOU	Bordeaux III
Jean CHAUSSADE	Brest
Gabriel-René CHAUVOT	Antony
Robert CHELLE	Paris
Marie-Anne CLABE	Poitiers
Jean CLOUTIER	Montréal
Robert COUFFIGNAL	•Toulouse-Le Mirail
Raymond DARRICAU	Bordeaux III
Colette DAUBE	Paris
Davidson A. DUNTON	Carleton, Ottawa
Jacques R. DEPAUW	Nantes
François-Georges DREYFUS	Strasbourg III
Claude DUBOIS	Bordeaux III
Gilles DUGUAY	Ambassade du Canada, Paris
Georges DUPEUX	Bordeaux III
Jean-Pierre DUPRAT	Bordeaux I
Régis DURAND	Lille III
René DUROCHER	Montréal
Robert ESCARPI	Bordeaux III
Claude FOHLEN	Paris I
Claude GALARNEAU	Laval, Québec
Jean GARNEAU	Ambassade de Bonn

Claude GAUTRON	I.E.P., Bordeaux
Jacques GODECHOT et Mme	Toulouse-Le Mirail
Jean GOULET	Laval et Strasbourg
J. W. GRAHAM	Ministère des Affaires Extérieures, Ottawa
Jean-Marie GRASSIN	Limoges
Pierre GUILLAUME	I.E.P., Bordeaux
Sylvie GUILLAUME	Bordeaux III
Bernard GUILLEMAIN	Bordeaux III
Cécile GUILLEMAIN	Bordeaux
Peter HARRISON	Ottawa et Strasbourg
Michel HAUSSER	Bordeaux III
François-Xavier HOUDÉ	Consulat Marseille
Barry T. HUGHES	Poitiers
Raymond JEAN	Aix-en-Provence
Simon JEUNE	Bordeaux III
Daniel JUTRAS	Centre Culturel, Paris
Miodrag-Myo KAPETANOVIC	Paris
Naïm KATTAN	Ottawa
P.A. LABERGE	Consulat, Marseille
Jean-Michel LACROIX	Bordeaux III
Gillian LADOUSSE	Bordeaux I
Henri LAGRAVE	Bordeaux III
Jacques LAGROYE	I.E.P., Bordeaux
Guy LASSERRE	Bordeaux III
Maguy LAVAUD-GRASSIN	Limoges
Elzéar LAVOIE	Palaiseau
Dmitri LAVROFF	Bordeaux I
Roger LE BRAS	Brest
Lucien LECLAIRE et Mme	Caen
Gilles LEFEBVRE	Centre Culturel, Paris
Yves LEFEVRE	Bordeaux III
Roger LE MOINE	Ottawa
André LESPAGNOL	Rennes
M. LISLE	C.N.R.S., Paris
Albert MABILEAU	I.E.P., Bordeaux
Robert MANE	Pau
François MARCHESSOU	Poitiers
Mme MARCHESSOU	Poitiers
Jean MARMIER	Rennes
Josine MOMBET	Bordeaux III

Jacques MONFERIER	Bordeaux III
Jacques MONTPETIT	Ambassade, Bruxelles
Maryvonne NEDELJKOVIC	Caen
Brigitte NOUAILLE-DEGORCE	I.E.P., Bordeaux
Maurice PAGNOUX	Pau
G�rard PELLETIER	Ambassadeur, Paris
Bernard PENISSON	Rochefort
Michel PERRIN	Bordeaux II
Lesley PERRIN	Bordeaux III
Marie-Lyne PICCIONE	Bordeaux III
Mary-Louise PIGGOTT	York, Toronto et Bordeaux III
Jacques PORTES	Orl�ans
Andr� POUILLE	Le Mans
Jean-Pierre POUSSOU	Bordeaux III
Ren� PREFONTAINE	Consulat, Marseille
Yannick RESCH	Aix-en-Provence
R�gis RITZ	Bordeaux III
Louis SABOURIN	Ottawa
Anne SANOUILLET	Nice
Pierre SPRIET	Bordeaux III
Mme STENBAEK-LAFON	Mc Gill, Montr�al
Clara THOMAS	York, Toronto
Andr� TUDESQ	Bordeaux III
Guy TURBET-DELOF	Bordeaux III
Jean-Claude VERNEY	Gen�ve
Jack WARWICK	York, Toronto
Jay WESTON	Carleton et Bordeaux III

SEANCE D'OUVERTURE.
EXTRAITS DES ALLOCUTIONS.

M. Le Recteur R. PAULIAN,
Chancelier des Universités d'Aquitaine

Pour la plupart des Français, l'image du Canada est ambiguë. La bataille décisive des plaines d'Abraham et cette mort symbolique de Wolfe et de Montcalm associés, les arpentés de neige de Voltaire, marquent la fin d'une période, une fin si profonde que la Révolution et Napoléon qui avaient pensé soulever l'Irlande ou l'Inde contre l'Angleterre, n'ont guère fait de place au Canada dans leur stratégie. Le Canada ne fut plus pour les Français, qu'un thème littéraire parmi d'autres, aussi stéréotypé que bien d'autres.

Mais l'histoire et la vie se chargèrent de remettre les choses en place. Et ce furent les deux guerres mondiales et le sacrifice si grand des jeunes Canadiens sur les champs de bataille. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale les liens entre la France et le Canada n'ont fait que se développer. Aujourd'hui des échanges constants intéressent les groupes les plus divers dans nos pays respectifs : hommes d'affaires ou de science, médecins, enseignants traversent l'Atlantique en un mouvement de navette comme celui que connaissent les Etats-Unis et la Grande Bretagne dans la seconde moitié du siècle dernier. Mais trop souvent ces échanges se fondent encore sur des souvenirs littéraires ou sur la tentation, et la facilité, de la francophonie. Peut-être est-il possible de dépasser ces images et de redécouvrir l'extrême importance du "fait canadien" pour notre pays. Mais pour cela il me faut remonter dans l'histoire, et je souhaite en ce faisant, ne pas paraître prétentieux, ni heurter de front les doctrines officielles.

En Europe, les relations franco-britanniques ont eu, depuis l'aurore des temps historiques, un aspect très particulier où la recherche de l'unité s'opposait au pouvoir dissolvant des différences. César déjà savait que pour assurer sa conquête des Gaules il lui fallait soumettre les frères bretons de ses adversaires gaulois, malgré les profondes différences, une étroite solidarité jouait et les unissait. Dès le Moyen-Age, les Anglais conduits par des nobles d'origine française, les Plantagenet, et les Français conduits par les Valois, s'opposèrent en une impossible aventure : l'union de la France et de l'Angleterre ; rêve sans cesse repris, avec les moyens de l'époque, les mariages royaux, jusqu'au siècle de Louis XIV. Impossible aventure, puisqu'à chaque détour du chemin, le hasard ou la destinée déjouait l'effort des hommes et ne laissait subsister que la rivalité. Pourtant, pendant deux guerres mondiales, l'étroite union de la France et de l'Angleterre, après l'ardente opposition du Directoire et de l'Empire, fut le gage final de leur survie.

Mais alliées, amies, la France et l'Angleterre n'ont jamais pu réaliser une union plus complète, cette union qui, accomplie en son temps, et dans le respect de l'autre, aurait pu donner au monde la paix et la liberté associées. Sur une terre nouvelle, cette immense, si rude et si belle terre, que les géographes ont appelé le bouclier canadien, l'aventure impossible en Europe, la gageure, a été réussie, Ce fut l'aventure canadienne et la naissance d'une personnalité canadienne, Si la plupart des pays américains de peuplement européen, se sont formés à partir d'un noyau unitaire : espagnol, portugais ou anglais, enrichi d'apports étrangers, le Canada seul, s'est construit sur deux cultures, deux courants originaux, deux langues, deux populations.

Cette nation fondée sur deux éléments dissemblables, présente pour la France un intérêt particulier. Tout au long de son histoire le Canada a été un pays, biculturel, bilingue, mais montrant une profonde unité dans son effort vers le développement et dans sa résistance, amicale mais ferme, à l'invasion culturelle américaine. Littérature, théâtre, arts canadiens sont à ce titre de premier intérêt. L'extraordinaire renouveau constaté dans ce domaine depuis vingt ans, le raz-de-marée de productions originales dont beaucoup sont de niveau international, suffiraient déjà à susciter recherches, questions et analyses. Mais plus encore sans doute les solutions institutionnelles, juridiques, économiques, qui assurent l'équilibre des parties, le respect des personnalités et l'ardent sentiment d'unité nationale, doivent-elles retenir notre attention.

C'est dire le très vaste champ que doit couvrir un Centre d'Etudes Canadiennes s'il veut répondre à toutes nos interrogations ; c'est dire aussi combien lui est précieuse l'aide du Canada, son amicale coopération, apportant une information sans cesse tenue à jour et facilitant les échanges entre chercheurs des deux pays. Bordeaux et ses Universités se réjouissent, de pouvoir, grâce à ce nouveau Centre

d'Etudes Canadiennes, aborder tous les aspects de la vie et de l'histoire de cette terre aux destins contrastés, à la volonté tenace et à l'éclatante réussite. Ce colloque est l'une des premières manifestations de son existence.

Permettez-nous, Monsieur l'Ambassadeur, d'espérer qu'au-delà de cette première réalisation la voie est ouverte à un développement incessant d'échanges d'hommes, de documents, d'idées. Ainsi nous rendrez-vous un peu de cet élan vital qu'un Jacques Cartier, qu'un Samuel de Champlain ont porté chez vous à l'heure de la découverte. Ainsi contribuerons-nous ensemble, modestement mais sûrement, au progrès de la science et de la paix.

*Son Excellence Gérard PELLETIER,
Ambassadeur du Canada à Paris.*

L'accueil réservé, par les universités de Bordeaux, au Canada tout entier, grâce au Centre d'Etudes Canadiennes et au Colloque qui s'ouvre aujourd'hui est riche de sens et de promesses. Ce n'est pas par hasard que la première institution de ce type, en France et en Europe, voit le jour à Bordeaux. Votre région, surtout dans sa partie nord, fut l'une des toutes premières à s'ouvrir vers l'Acadie et la Nouvelle-France, au début du XVIIe siècle. Qu'en cette fin du XXe siècle, dans le même esprit et presque au même lieu, d'autres Français reprennent la même aventure, voilà qui est merveilleux. Il ne s'agit plus de bâtir des vaisseaux et de mettre à la voile vers l'au-delà des mers. Mais sans forcer la métaphore, ceux qui partent aujourd'hui à la découverte, intellectuelle cette fois, d'un lointain pays, sont les explorateurs de notre temps.

Je m'en voudrais aussi de ne pas signaler la parution récente du premier numéro d' **Etudes Canadiennes** . Grâce aux professeurs Durand et Spriet une revue se donnera désormais pour tâche d'intéresser le public universitaire à l'éventail complet des études canadiennes en terre française. C'est une nouvelle étape que franchissent ainsi les relations franco-canadiennes, dans un domaine d'activité d'une importance capitale, celui de l'enseignement et de la recherche orientés vers une connaissance mutuelle en profondeur.

L'intérêt particulier que vous portez au Canada Français apporte un complément aux importants travaux déjà entrepris en collaboration avec le gouvernement du Québec. Il constitue aussi un nouvel espoir pour les autres communautés francophones du Canada et tout particulièrement pour le peuple acadien. Mais votre Centre se préoccupe du Canada tout entier, donc également de sa population anglophone, formée de tant de groupes ethniques divers, issus de l'Amérique, de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie, qu'on en parle toujours désormais comme de la "mosaïque" canadienne.

A cette double démarche, le gouvernement du Canada veut apporter, dans la mesure de ses moyens, un appui sans réserve. Car nul ne saurait comprendre vraiment le **Canada français** sans une solide connaissance du Canada anglais, et l'inverse de cette proposition est également vrai. Ce rôle limité, rigoureusement défini, mais important, capital même, mon pays entend le jouer à fond. Nous croyons que l'activité culturelle canadienne a désormais atteint un niveau de qualité qui nous oblige à en partager le fruit avec les autres peuples. Par ailleurs, le Canada subit en permanence le bombardement culturel le plus nourri auquel jamais aucun autre peuple ait jamais été soumis. La pression en est si forte qu'à moins de l'équilibrer par d'autres apports, nous risquons d'être totalement

submergés, de perdre toute faculté de choix et de cesser d'exister comme entité culturelle distincte des Etats-Unis.

C'est pour toutes ces raisons qu'un plan quinquennal a récemment été mis en oeuvre, visant à intensifier mais aussi à diversifier les relations culturelles du Canada à l'étranger. Pour la première fois cette année, notre gouvernement apporte son appui aux études canadiennes à l'étranger. Outre la France, le nouveau programme s'applique déjà au Royaume-Uni, au Japon et aux Etats-Unis ; il sera étendu prochainement à la Belgique, à la République Fédérale d'Allemagne et à l'Italie. Il favorisera l'essor des études canadiennes par des échanges de professeurs, des projets de recherches conjoints, l'intensification des relations entre universités, la fourniture d'ouvrages et de périodiques scientifiques canadiens ainsi que l'organisation de conférences et de colloques.

Telles sont les intentions du gouvernement canadien. Vous comprendrez mieux, à la lumière de ces quelques indications, avec quel enthousiasme nous voyons naître à Bordeaux un premier Centre européen d'études canadiennes. Vos préoccupations sont venues à la rencontre des nôtres : on ne peut guère imaginer circonstance plus favorable à une collaboration féconde.

*M. Le Professeur Pierre GUILLAUME
Directeur du Centre d'Etudes Canadienne
de la Maison des Sciences de l'Homme
d'Aquitaine.*

Notre Centre est heureux d'accueillir à Bordeaux le premier Colloque sur les Etudes Canadiennes qui se soit jamais tenu en France. Ce colloque, nous le devons d'abord au Canada, et à l'activité, en France, de ses représentants. L'action de nos amis canadiens ne s'est pas limitée au financement de notre rencontre. Henry LAWLESS, Consul Général du Canada à Bordeaux, et ses collaborateurs y ont consacré l'essentiel de leur temps depuis des semaines, et c'est à eux que vous devez d'être hébergés, transportés, reçus par les personnalités de notre ville, accueillis dans le Médoc. Le mérite propre des responsables du Centre d'Etudes Canadiennes peut, en comparaison paraître mince, puisqu'ils n'ont dû se soucier que des prises de contact avec leurs collègues des universités françaises, c'est-à-dire des aspects les plus aisés et les plus agréables de la tâche. Sans votre rôle personnel, Monsieur le Consul Général, sans le vôtre, Monsieur le Conseiller Culturel, sans l'écho que vous nous avez réservé à Ottawa, Monsieur GRAHAM, ce colloque n'aurait pu se tenir, d'autant qu'il a dû être organisé dans des délais fort brefs, d'où, sans doute, des imperfections nombreuses, dont nous vous demandons de bien vouloir nous excuser.

Quant au choix du thème, **LE CANADA D'AUJOURD'HUI** il illustre, je crois, le fond des intentions de notre Centre bordelais. L'intérêt pour le Canada, s'alimente aux souvenirs entretenus d'un passé commun. aux contes qui ont ravi notre enfance, en la peuplant de chasseurs d'or ou de chasseurs de loups, à *Maria Chapdelaine*, et à cette vision d'une société rurale, patriarcale et pleine de poésie. On connaît moins le Canada d'aujourd'hui, ce grand pays fascinant par son dynamisme économique, par l'originalité de ses structures politiques et sociales, par la créativité multiforme de ses cultures. Nous sommes persuadés qu'il est possible de parler d'un modèle canadien, comme on parle d'un modèle scandinave.

C'est cette fascination qu'exerce sur nous le Canada contemporain, terre, entre toutes, d'avenir et d'espoir, que nous allons chercher, pendant deux jours, à vous faire partager, grâce à la contribution d'éminents collègues et conférenciers canadiens. Merci, chers collègues, d'être venus nombreux, et parfois de fort loin, d'au-delà même de nos frontières. Votre seule présence, et mieux encore votre participation aux débats témoignent de l'intérêt porté ici à cette Amérique qui nous est si proche.

PREMIERE PARTIE

LITTERATURE QUEBECOISE

LA LITTERATURE CONTEMPORAINE DU CANADA FRANCAIS, REFLET D'UNE CIVILISATION

par Naïm KATTAN

Le sujet que j'ai à traiter est complexe et difficile. La littérature canadienne française, reflet d'une civilisation. Je vais essayer de prendre ce mot en son sens humaniste et non pas au sens anthropologique, afin de ne pas me perdre dans les méandres d'un exposé qui ne peut être fait qu'à vol d'oiseau. Pour me guider dans cet itinéraire de découverte de la littérature canadienne française comme reflet de la civilisation, je vais axer mon exposé sur une idée principale : le rapport qu'une civilisation déjà née établit avec une terre nouvelle. Je pense qu'en cela le rapport de la communauté canadienne française et, par conséquent, de la littérature canadienne française avec la terre d'Amérique, se comprend encore davantage en jetant un regard sur ce qui s'est passé presque en même temps et d'une manière parallèle, aux Etats-Unis et au Canada anglais.

Je viens de terminer un livre sur les écrivains des Amériques. Pour moi, découvrir et connaître la littérature canadienne française à laquelle d'ailleurs j'ai le plaisir de participer comme écrivain, c'est connaître le pays et le décrire, c'est aussi connaître ce qui l'entoure. Je me suis donc beaucoup intéressé à la littérature des Etats-Unis ; le deuxième tome de ce livre sur les écrivains des Amériques qui sort ces jours-ci est consacré à la littérature canadienne anglaise ; c'est une autre manière encore d'approcher et de cerner ce qu'est la littérature canadienne française. C'est cette différence que je vais essayer de préciser d'abord.

Quand ces fils de l'Europe appartenant aux cultures britannique et française, sont arrivés en Amérique, ils eurent à faire des choix fondamentaux. Ces choix n'étaient pas des choix de langue et de culture, c'étaient des choix dans le rapport avec l'espace ; toute la littérature issue de ces groupes est très influencée par le rapport établi avec l'espace : l'histoire des Etats-Unis et du Canada en est aussi le reflet. Les Américains ont choisi d'occuper l'espace avant de le dévaster, et ensuite, pour ce faire, ils ont été obligés de rompre avec la mère patrie. C'est une civilisation de rupture. Le cordon ombilical a été volontai-

rement rompu. C'est donc une civilisation de rebelles, et la littérature qui en est issue en est le reflet. Au Canada, aussi bien anglais que français, la culture fut aussi une tentative d'occupation de l'espace, mais pour en faire le prolongement dans le temps d'un espace autre qui était celui de l'Europe. C'est une tentative, une volonté de continuité, donc d'obéissance à certaines règles, à certaines lois, à laquelle on a donné, historiquement, d'autres noms : au Canada anglais, c'était le loyalisme ; au Canada français, "je me souviens". L'impact de la mémoire face à une promesse américaine a donc été plus considérable qu'aux Etats-Unis. Je ne dis pas qu'aux Etats-Unis, il n'y a pas eu de mémoire, mais il y a eu une volonté de rupture qui s'est exprimée historiquement par une guerre et une déclaration très nette de rupture, tandis qu'au Canada, aussi bien anglais que français, malgré les guerres et les crises, il y a eu volonté de continuité. d'une culture et surtout d'une littérature. On comprendrait difficilement la littérature canadienne anglaise et canadienne française sans, au départ, établir cette distinction. Il y a des similitudes historiques, même dans les thèmes des deux littératures du Canada à cause de cette volonté de continuité, à cause de cette volonté de fidélité et de loyalisme, de cet attachement à la mémoire et de cette volonté de ne pas rompre ; cela a créé autant de malaises et de difficultés que s'il y avait eu rupture, mais on ne refait pas l'histoire et on ne peut que regarder ce qui s'est passé. La tentative américaine consiste à recommencer à neuf, à faire du nouveau pays une grande réussite. Au Canada, aussi bien anglais que français, la réussite a été pendant longtemps d'être fidèle, de refaire et prolonger ce qui avait été fait dans la métropole ; on a mis beaucoup de temps à prendre son autonomie, à se regarder soi-même là où on était, parce que malgré tout c'était une terre nouvelle. L'espace n'était plus le même. Pour les Américains, la terre était une terre de découverte, une terre où on pouvait refaire une vie nouvelle. Au Canada la métropole était ailleurs et il fallait poursuivre une tentative commencée ailleurs. Les conséquences sur la littérature ont été considérables, parce que cette littérature, aussi bien au Canada anglais, qu'au Canada français, a mis beaucoup de temps à naître d'une manière autonome. La littérature contemporaine, la littérature du Canada d'aujourd'hui est le reflet de cette prise de position et des difficultés et des malaises que cela peut créer.

Je considérerai d'abord le rapport de la littérature avec l'espace. Le mythe des Etats-Unis, c'est le cow-boy, le hors-la-loi, aussi bien dans la littérature populaire que dans la grande littérature, et le cinéma n'a fait que confirmer ce mythe ; c'est le rebelle, celui qui dévaste la terre, qui tue l'Indien, mais qui affirme sa liberté et sa virilité par la violence. Le mythe de l'Ouest canadien, et cela aussi s'est reflété dans la littérature, c'est le mountie, le représentant de l'ordre, celui qui

est le gardien de la loi : le héros est celui qui protège la terre contre les rebelles. Cela aussi a créé, et dans la littérature et dans la civilisation, une distinction assez importante et qu'on voit aussi dans la littérature canadienne française quoique d'une manière différente. Le rapport avec l'espace, c'est d'abord de l'accepter, de vivre avec, de le chanter si possible. Mais quand on étudie le roman de la terre au Québec, ce que l'on aperçoit assez rapidement, c'est que la terre n'est ni célébrée ni chantée. On essaie de rendre cette terre acceptable, mais le terme qu'on utilise, et le premier qui l'a utilisé c'est Cartier, c'est la "terre de Caïn" ; cette terre de Caïn a été celle qu'on décrit beaucoup plus tard Ringuet et Grignon. On accepte cette terre mais c'est une terre difficile à défricher ; ce n'est pas la terre des paysans, c'est la terre des colons qui ont du mal à s'y faire mais qui essaient de rendre cette terre un lieu habitable ; le rapport avec l'espace est un rapport très difficile. Cet espace-là, non seulement n'était pas celui qu'on pouvait dévaster, mais c'était un espace qui résistait, qui était dur, où il fallait établir une vie, une continuité. Il y avait en cela aussi une autre rupture ; c'est que l'espace qu'on décrivait ailleurs, dans la mère patrie, était beaucoup plus facile, beaucoup plus aisé. Décrivant l'espace dans lequel ils vivaient, beaucoup d'écrivains l'ont ressenti au 18e et 19e siècles comme aliéné par rapport à leur propre vie et à leur propre espace. Il y avait cette volonté de continuer une littérature d'Europe mais surtout, il y avait ce regard très ambigu sur un espace difficile, mais qu'on essayait de rendre habitable.

Dans la *Dalle des Morts*, une pièce de Monseigneur Savard, écrivain extrêmement important dans l'expression de cette idée d'espace, l'auteur regarde l'espace canadien comme un écrivain américain regarde l'espace américain. Il fait promener ses personnages à travers tout le Canada et, pour rendre cet espace acceptable, il lui donne une dimension mystique. C'est une manière de ne pas l'aborder directement, quoique dans *Menaud maître-draveur*, il l'ait regardé de près et l'ait rendu très sympathique, même s'il était difficile à vivre. Mais, dans la *Dalle des Morts*, il a essayé d'y échapper et de dire que, tout Canadien français qu'il était, l'espace canadien, le continent américain lui appartenaient. Mais ils lui appartenaient au terme d'un itinéraire mystique et c'est cela qui fait l'originalité de cette pièce. On a dit aussi, et c'est le mythe qu'a créé *Maria Chapdelaine*, que le lieu où on vivait avait été accepté : on ne voulait plus en partir ; mais il y a toujours, dans tout le roman québécois, des gens qui partent, y compris dans *Maria Chapdelaine*. Ceux qui partent sont libres puisqu'ils s'en vont, mais ils sont aussi punis parce qu'ils partent : c'est un manque de fidélité. Il y a toujours cette volonté d'être ailleurs, d'entendre ou d'écouter la voix de l'ailleurs, mais en même temps de sentir qu'on est coupable de le faire parce que c'est un manque de fidélité. La fidélité n'est plus, à ce moment-là, le prolongement

d'une fidélité à la France ou à la Grande-Bretagne, mais c'est une fidélité à la terre que l'on a habitée et cette fidélité, dès qu'il y a appel du lointain est mise en question. On le voit dans le roman de Germaine Guévremont qui est devenu très populaire par la télévision, le *Survenant*. Le héros est précisément un personnage mystérieux qui vient de loin ; il lance à une famille bien installée dans sa terre cet appel du lointain, cet appel au départ, cet appel de l'ailleurs.

Tous ces problèmes se conjuguent dans la littérature actuelle : le premier d'entre eux a une expression quasi-linguistique, mais aussi historique : c'est le rapport avec la France. Au risque de déformer la réalité en la schématisant, on peut dire que ce rapport avec la France a été interrompu. Et c'est en cela que la littérature canadienne française se différencie et se distingue nettement de la littérature canadienne anglaise. La littérature canadienne anglaise est née de prolongements paisibles ou quasi-paisibles avec la Grande-Bretagne, puisque la Grande-Bretagne est restée présente au Canada et en Amérique. Les écrivains canadiens anglais, même ceux qui sont nés en Grande-Bretagne, se sont peu à peu différenciés à cause de la terre nouvelle qu'ils habitaient, mais ils ne se sont pas coupés de la Grande-Bretagne. Les Canadiens français étaient coupés de la France et c'est cela qui les différenciait. Le rapport avec la France était doublement difficile parce que la France n'était plus, historiquement et physiquement, présente comme la Grande-Bretagne sur le plan littéraire et sur le plan physique, mais aussi parce que la France avait fait sa Révolution et s'était coupée de la royauté et, dans un certain sens, de l'Église. Il y a eu pendant longtemps -les écrits de l'abbé Groulx et de tous ceux qui l'ont entouré le confirment- une fidélité à la France dite réelle, qui était une France catholique, et qui était représentée, en France même, par l'Action Française des années 30. Et il y a eu toute une école qui s'est réclamée de l'Action Française, non pas à cause des idées politiques de Maurras, mais davantage à cause de cette fidélité à une France réelle, à une France qui n'avait pas renié ses fondements et son passé. Cette école qui a encore des prolongements aujourd'hui dans la littérature a eu une influence considérable sur la naissance et le développement d'une forme de nationalisme au Québec longtemps représentée par l'abbé Groulx.

Mais il y a eu, presque en même temps, une redécouverte, à travers le catholicisme d'une autre France et d'une autre forme de rapport avec une France réelle qui était aussi catholique. C'est le catholicisme de gauche. L'importance du groupe *Esprit* a été extrêmement considérable chez nous. Je suis très heureux de saluer ici l'un de ceux qui ont été les premiers à s'y intéresser : Gérard Pelletier qui, avec *Cité Libre*, revue littéraire et culturelle d'une extrême importance, a prolongé cette présence, cette redécouverte d'une France catholique, mais d'un catholicisme autre que celui de Maurras. Avant même *Cité Libre*, il y avait eu le groupe de la Nouvelle

Relève et de la Relève qui, sous l'influence de Jacques Maritain, avait découvert un autre catholicisme français ; il a donné aussi naissance à un groupe littéraire important dont on n'a pas encore peut-être mesuré tout l'impact. C'est le groupe de la Relève et des écrivains comme Charbonneau, Jean le Moine, Robert Elie et d'autres ; c'est un groupe important, et qui a encore, même si ce n'est pas très évident, des prolongements actuels.

Ce qui est arrivé après cette redécouverte de la France, c'est une autre coupure avec la France ; je fais peut-être dans cet exposé des anachronismes parce que j'ai parlé de *Cité Libre* avant de parler de la deuxième guerre mondiale, et *Cité Libre* est né après la deuxième guerre mondiale, mais malgré tout il faut que je dise que, pendant la deuxième guerre mondiale, l'absence de la France en Amérique a entraîné dans l'édition cette fois une présence canadienne très importante : les livres des auteurs français ont été publiés au Canada ; il y a eu une richesse considérable d'éditions et cela a créé beaucoup de débouchés pour les écrivains canadiens. On a senti, à ce moment-là, que le Canada n'était pas coupé, mais était l'un des foyers, le foyer américain de la littérature et de la culture françaises. La correspondance de Robert Charbonneau, l'un de ces éditeurs et qui était aussi membre du groupe de la Relève, est à mon avis un excellent témoignage sur ce que fut le rapport d'un écrivain canadien avec l'Amérique et avec la France. A ce moment-là Robert Charbonneau disait que le rapport des écrivains canadiens devait s'établir et s'établissait avec l'Amérique. C'est en même temps que naquit une revue littéraire qui s'appelait *Amérique Française*. C'était la découverte par les mots mêmes, de l'Amérique. Les écrivains canadiens, à cause de cette autonomie de l'édition pendant la guerre, se sont sentis américains, mais sans qu'il y ait un prolongement dans la conscience même de ce qu'était l'Amérique.

Quand on parcourt les divers numéros de la revue *Amérique Française*, on y voit le reflet d'une littérature canadienne qui se dit américaine, mais qui n'appartient pas encore, comme littérature, aux Etats-Unis, et ne prend encore conscience des Etats-Unis. Elle affirme son autonomie, son originalité. Bientôt elle l'exprime dans des oeuvres littéraires : je songe d'abord à Saint-Denis Garneau et ensuite à Anne Hébert ; ces oeuvres-là étaient des oeuvres de malaise : malaise d'abord par rapport à la religion ; une religion qui était affirmée et que l'on sentait insuffisamment vécue ; cela Saint-Denis Garneau et Anne Hébert l'ont excellemment exprimé. Anne Hébert prend conscience de cette terre, mais elle se sent aliénée, isolée, solitaire et elle le dit. Et je pense qu'il y a eu, en cela, un renouveau dans l'autonomie, dans l'autonomie de sentiments, à la suite de Charbonneau qui disait que l'écrivain canadien était américain parce qu'il était en Amérique et qu'il y avait eu rupture provoquée par la guerre et prolongée après la guerre, par le fait même de la France.

Il y a donc eu prise de conscience d'une autonomie possible ; cette autonomie s'est créée dans le malaise, parce qu'elle ne s'exprimait pas dans le vécu à la manière d'une libération ; c'était une autonomie de malaise. Je pense qu'être soi, c'est d'abord se sentir solitaire, malheureux et un être ambigu. C'est à la suite de cette prise de conscience qu'un groupe de jeunes poètes est apparu, le groupe de l'Hexagone : Gaston Miron, Pilon, Fernand Quellette, ont commencé à dire que la terre était ici au Québec, et que cette terre-là, il fallait la voir, non pas comme la "terre de Caïn", mais comme terre du vécu, d'un vécu dans le malaise. Et je pense qu'en cela même il y a eu un énorme renouveau de la littérature et à la fois une redécouverte d'une terre qui était américaine. Quand, par exemple, Paul-Marie Lapointe écrit des poèmes où il utilise le rythme du jazz, il n'a pas besoin de dire qu'il est américain ; il l'est. Il n'a pas à affirmer son appartenance à l'Amérique, il n'a pas besoin de dire qu'il est fidèle ou infidèle à la France ; il fait une poésie qui est autonome, qui s'affirme comme oeuvre et qui s'affirme comme oeuvre canadienne de son temps, mais qui est à la fois américaine et française dans son expression. Il porte en lui la poésie française, mais il porte aussi en lui l'Amérique. Un poète qui, à mon avis, est un beau poème de la poésie française qui s'appelle "Arbres" est l'affirmation d'une Amérique autonome qui n'a pas besoin de dire qu'elle est l'Amérique mais qui existe dans l'oeuvre, et qui est donc réelle.

Ces poètes très différents les uns des autres, ont tous affirmé qu'on n'avait pas besoin de fidélité pour avoir des racines, qu'on pouvait avoir des racines à la fois européennes, américaines, canadiennes, sans avoir besoin de les justifier, que la seule justification était l'oeuvre qui en serait issue ; et que cette oeuvre était là, et que c'était là l'affirmation ; une affirmation même dans le malaise, mais une affirmation réelle. Si on examine d'un peu plus près ce groupe on voit réapparaître tous les malaises passés : le malaise religieux (on le voit revenir chez Fernand Quellette), le malaise existentiel (chez Lapointe), le malaise du lieu vécu et par rapport auquel on se sent aliéné (chez Miron. Pilon, et ensuite chez Jacques Brault) ; cela a débouché, plus tard, sur l'affirmation politique d'une volonté d'autonomie et d'indépendance mais au départ c'était dire la terre, la dire d'une manière positive, souvent très heureuse aussi, et en cela même la poésie, à cause de ce bonheur de dire les choses, avait un aspect très libérateur.

En même temps, on discerne dans le roman le même phénomène : chez André Langevin, chez Gérard Bessette et Godbout, qui sont des romanciers très différents, mais qui appartiennent à cette génération d'écrivains, même s'ils n'ont pas le même âge, qui vivent un lieu et le vivent aussi dans l'acceptation, l'affirmation et le malaise. L'Amérique est présente dans l'oeuvre de Jacques Godbout, aussi bien que dans celle d'André Langevin, de Bessette et d'autres romanciers que je n'ai pas le temps de citer. Mais, malgré tout, il y a le malaise existentiel et le malaise du lieu, et

cette autonomie qui s'affirme en disant qu'il y a un rapport avec la France, mais qu'il y a un rapport avec un langage américain qui s'élabore, qui s'établit, qui se fait au Canada même.

Cette difficulté existentielle s'est exprimée, sur le plan littéraire, à travers un choix fondamental qui touche à l'essence même de la littérature, c'est le choix du langage à utiliser. Quand on veut dire l'Amérique, quand on affirme une autonomie, quand on se regarde soi-même, quel langage parle-t-on ? On a longtemps voulu non pas imiter, mais continuer la langue de France, écrire un texte français, mais l'écrivain canadien vit en Amérique, il ne parle pas ce langage dans la vie quotidienne. Quelle langue doit-il donc utiliser ? C'est l'écrit lui-même qui devient problématique. Le malaise ne tient plus au lieu, à la nature, au rapport avec l'espace, au rapport avec les sources de civilisation, au rapport avec l'histoire et avec la religion, c'est l'expression elle-même qui est en question, et donc le fondement même de la littérature. Godbout avait déjà ressenti cela dans *Le couteau sur la table*. Il promène son personnage à travers le Canada. Il y a un personnage étranger dans le roman, et c'est ce langage nouveau qu'il essaie de découvrir à travers l'Amérique, ce langage qu'on a appelé plus tard le "Joual". Chez Godbout, cet itinéraire est voulu, pensé. Chez d'autres, il est moins conscient, mais il n'en est pas moins réel.

Je dois passer, malheureusement très rapidement, sur toute une littérature qui est née de cette redécouverte de soi, et qui concerne le langage, et qui est la littérature qu'on a appelé la littérature "joual". Le point de départ fut un rapport radiophonique avec l'Amérique. On écoutait beaucoup de feuilletons américains à la radio, on en fit d'autres au Canada ; et cette littérature radiophonique dont un universitaire, Pierre Page, vient de faire une étude a été un rapport avec un public réel, qui est le public du quotidien radiophonique, et qui se disait en un langage réel. Mais cela a eu aussi immédiatement, avec Gratien Gélinas, un prolongement au théâtre. Gratien Gélinas a voulu écrire dans le langage parlé ; avant que les tenants du joual disent que c'est le véritable langage du peuple, Gratien Gélinas l'a fait vivre au théâtre. Et cela n'est d'ailleurs que naturel. Car au théâtre les personnages parlent une langue immédiate, directe, et on a besoin qu'ils parlent la langue qu'ils parlent dans la vie quotidienne, surtout dans le théâtre réaliste, qui est celui de Gratien Gélinas.

Il y a eu ensuite un groupe postérieur à celui de l'Hexagone ; c'est celui de *Parti Pris* qui s'est déclaré indépendantiste et socialiste et qui a adopté aussi le joual comme langue littéraire. Le joual parce que c'était la langue réelle, la langue parlée par le peuple, parce que c'était la langue brimée, "cassée" était une langue honteuse qui, pour se rebeller, avait besoin de se dire pour se nier. Ce groupe a créé une littérature qui demeure, surtout avec *Le Cassé* de Jacques Renaud, le roman joual qui survit ; ce groupe pensait que ce type de littérature devait dispa-

raître ; la langue joul littéraire a en effet presque disparu, mais il fallait d'abord qu'elle se nie, parce qu'elle était une langue incomplète, exprimant une identité insuffisante.

Plus tard, ce groupe fut relayé par des écrivains de théâtre, je songe surtout à Michel Trambly, qui lui ne disait pas qu'il faisait adopter à ses personnages la langue joul par rébellion, par une volonté politique de dire le malheur de l'expression, mais qui les faisait parler joul parce que cette langue reproduit le réel, épouse le réel, même si ce réel est problématique et ambigu.

Il y eut une très longue polémique chez nous, sur le rapport que l'écrivain devrait ou ne devrait pas avoir avec le joul. Est-ce une langue réelle, est-ce une langue littéraire ? Je pense que c'est le cheminement même que j'ai essayé de décrire très rapidement. L'aboutissement le plus évident pour moi, sur le plan littéraire, de ce malaise, cet aboutissement-là ne s'est pas exprimé dans le joul ; il s'est exprimé dans la problématique de la langue et de la situation du personnage. Un mot d'abord de cette problématique de la situation du personnage dans un lieu insaisissable et fuyant ; je pense par exemple aux romans d'Hubert Aquin. Hubert Aquin a ressenti que l'identité qui s'exprime se nie en même temps, qu'il y a une simultanéité dans l'expression et la fuite, l'évasion dans l'expression ; dès qu'on saisit un personnage, il disparaît ; et il y a toujours dans ses romans, un jeu qui est à la fois voulu et involontaire des situations, jeu très structuré, très évident : mais en même temps fuite par rapport à ces situations très structurées, très concrètes et qui permet aux personnages d'échapper à eux-mêmes. Ils ont une double, une triple identité ; ils se cherchent et ne se trouvent pas, Il y a un jeu qui crée un malaise chez le lecteur, mais le lecteur souvent se reconnaît dans ce malaise ; il perçoit une identité qui s'exprime et se fuit.

Celui qui est pour moi le grand écrivain de cette période et qui a exprimé le mieux ce malaise, c'est Réjean Ducharme. Il ne s'est pas contenté de créer des situations de personnages qui s'expriment et se fuient. Cette expression et cette fuite apparaissent au plan du langage. Le langage lui-même devient problématique ; la langue exprime mais immédiatement se brise sur des jeux de mots. Réjean Ducharme a senti l'Amérique. Ses romans et ses pièces expriment l'Amérique telle qu'elle est vécue par des gens qui parlent français ; Ducharme a aussi très bien senti la France, et ses références sont à la fois, très françaises et très américaines. Dans une pièce qui s'appelle *Le Cid magané*, Il y a une comédienne qui joue *Le Cid* et qui essaie de bien parler pour pouvoir jouer à la manière classique. A un certain moment, elle perd le fil et elle commence à parler sa langue à elle, avec sa manière de parler à elle, et tout de suite elle s'écrie : "Je suis très mauvaise, moi, dans le par coeur" ; c'est à ce moment-là qu'on se rend compte que, quand elle joue *Le Cid*, elle est absolument fautive, et que c'est quand elle parle spontanément

ment qu'elle se retrouve. Mais elle ne peut pas se trouver sans avoir commencé par jouer *Le Cid*. Pour retrouver sa langue, il faut commencer par la base, c'est-à-dire apprendre qu'il y a un Cid ; pour pouvoir "maganer" le Cid, il faut d'abord le connaître, il faut pouvoir le jouer.

Ce malaise du rapport est très fructueux parce qu'il crée une expression ; il crée surtout une oeuvre littéraire qui, à mon avis, est une oeuvre d'une richesse très grande, parce qu'elle est à la fois une découverte de soi par rapport à la France -et les références à la France sont toujours présentes dans l'oeuvre de Réjean Ducharme- tout autant qu'une découverte de l'Amérique. Mais à partir de ces rapports et de l'Amérique et de la France, Réjean Ducharme crée une oeuvre qui n'est ni la France ni l'Amérique, qui est une oeuvre autonome, qui se suffit à elle-même, et n'a pas besoin d'autres références. Et c'est une oeuvre qui pousse le malaise beaucoup plus loin mais qui ne le pousse pas dans le malheur, qui le pousse dans l'expression. Dès qu'il y a expression, il y a acceptation de la création. Il y a chez Réjean Ducharme cette lucidité dans la création : toute création pour lui est un regard jeté sur le réel, mais ce regard ne peut-être qu'ironique, au sens originel du mot. C'est un regard à distance ; il faut accepter cette distance : distance historique distance langagière, et distance par rapport à l'espace. L'espace existe, mais cet espace devient presque une parabole, une fable, car il est intériorisé. En cela je pense que Réjean Ducharme est un écrivain de l'Amérique, mais qu'il dépasse presque l'Amérique. C'est un écrivain du Canada, parce qu'il accepte le rapport avec le temps, que l'Amérique qui a dévasté son espace n'a pas pu établir, et que lui cherche à définir. Cette littérature que nous avons, qui n'est pas aussi vaste, aussi riche que celle des Etats-Unis, à cause du nombre d'habitants que nous avons, est une littérature qui est là, qui est autonome, et qui montre qu'elle a trouvé la voie qui est la sienne, et qui a des oeuvres qui existent ; je pense qu'elle est déjà plus qu'une promesse ; ce n'est peut-être pas encore une littérature qui chante, mais c'est une littérature qui dit.

LE SABBAT DES ENFANTS DANS LE ROMAN QUEBÉCOIS CONTEMPORAIN

par Jean MARMIER

Les limites étroites imparties à cet exposé en expliquent le caractère assez schématique. Elles obligeaient à sacrifier systématiquement les nuances individuelles. Aussi les enfants ici présentés paraîtront bien décharnés -il est vrai qu'ils ont pour chef de file Jean-Le Maigre. Au reste notre propos concerne leurs traits collectifs, non les singularités qui les distinguent, voire les opposent entre eux.

Ce groupe d'enfants nés dans le roman québécois depuis une quinzaine et surtout une dizaine d'années s'insèrent mal dans les cadres psychologiques de leur âge, tels que la littérature les dessine habituellement ; autrement dit, ils se conforment mal au mythe couramment accepté de l'enfance (1), mythe que la réalité moyenne semble confirmer, en vertu peut-être d'une illusion inévitable, et en dépit de cas particuliers qui peuvent toujours dépasser la fiction.

Le phénomène que constitue la prolifération de ces jeunes personnages séduisants, inquiétants, monstrueux en bien des cas, n'a pas échappé, bien entendu, à la curiosité de la critique(2). Il reste néanmoins licite de revenir vers eux, d'autant plus qu'elle a eu tendance à les désigner comme des "jeunes" plus ou moins contestataires, sans toujours insister sur leur qualité précise d'*enfants* qui s'éprouvent comme tels, à mettre en vedette leur aspect négateur, certes important, mais non primordial, ou à les assimiler à la progéniture de Marie-Claire Blais et de Réjean Ducharme, qui compose le gros de l'escouade, mais ne doit pas cacher qu'ailleurs se dessinent des ressemblances familiales, et que les derniers venus, les "enfants du Sabbat" d'Anne Hébert, jettent une lumière rétrospective sur les aînés.

D'âge parfois très tendre, souvent mal défini lors de tel ou tel épisode, parfois entrés par le chiffre des ans dans l'adolescence, ils offrent pour premier caractère de se poser en enfants. Ou bien ils veulent à tout prix le rester, comme les héros de Ducharme (3), ou bien du moins, avant que leur existence de créatures romanesques ne tire à sa fin, ils restent en deçà des inquiétudes et des espérances propres à l'adolescence, ils ne songent nullement à se creuser une place ou à se définir une personnalité dans le monde adulte. Ils lui sont hostiles en général, ils en sont toujours séparés. Niant les valeurs enseignées, ils subvertissent les institutions, et spécialement la famille. Ils suivent leur propre énergie, de connivence avec les puissances secrètes et primitives de la vie. Ce sont là les deux faces, négative et positive, que nous distinguerons, non sans arbitraire.

Sans doute, il faut se hâter de le dire, rien n'est plus banal que l'inadaptation de l'enfant, son heurt contre les institutions et la morale des grandes personnes ; là réside même un élément constitutif de son "mythe". Mais ce qui frappe chez ceux

que nous considérons, c'est la conscience extrêmement lucide du regard jeté sur le monde adulte, la rigueur du jugement porté sur lui, la violence du sentiment de la différence. Une extraordinaire précocité de l'esprit et de la volonté permet à Bérénice, à Iode Ssouvie, à Pauline Archange, comme à Jean-Le Maigre (4) de constituer et d'affirmer leur autonomie intérieure. Sûrs d'eux-mêmes, presque tous adoptent spontanément un ton magistral. "Dans ma sagesse précoce", écrit Jean-Le Maigre, dont l'humour ne fait que souligner le sentiment de supériorité (5). Fondée sur une expérience si courte, leur philosophie semble acquise de date immémoriale. Elle présente à coup sûr une face défensive, en ce qu'elle refuse avant tout la soumission passive et l'aliénation : ne pas être "avalé" malgré soi, ne pas subir, mais provoquer, et même frapper d'abord, comme le proclame Bérénice, comme le répète Iode dressée contre "la Milliarde", c'est-à-dire l'immense chaîne des autres, ressentir les premiers soupçons de haine, avec Pauline, dès qu' "un de ces adultes au profil sournois" appelle "son enfant comme une chose lui appartenant", ou se résout au suicide pour éviter de franchir jamais les frontières de l'enfance, comme Mille Milles l'avait décidé et comme Chateaugué l'exécute (6).

Aux leçons de conduite morale et de savoir-vivre qui ne s'harmonisent pas avec leur code intérieur, ils opposent, non la simple négligence, mais l'imperméabilité. Ils se complaisent dans la crasse et la puanteur : elles leur appartiennent, ils aiment retrouver leur propre odeur, comme le note Anne Hébert à propos des "enfants du sabbat" (7). Aux tentations de délinquance les plus diverses, ils cèdent sans penser à combattre. Fortuné, dit le Septième, collectionne les titres d'admission à la maison de correction : ivrogne, voleur en tout genre, incendiaire des rideaux chez lui avant de mettre le feu à l'école ; et Jean-Le Maigre l'aide de son mieux en s'octroyant le plaisir raffiné de le sermonner. Pauline Archange vole les menues économies de sa petite cousine. Mille Milles et Chateaugué, épris de pureté, volent une robe de mariée avec le mannequin. Iode avec Inachos cambriolent la caisse tout en kidnappant leur amie Asie Azothe au camp de vacances de Saint-Anségise. Combien de vengeances terribles ou de dévastations ne médite-t-elle pas, tout comme Louissette Denis, l'amie de Pauline ? L'amoralité destructrice est aussi enracinée chez eux que chez la future sorcière Julie, fille du diable (8).

Tous élevés religieusement, ils en portent peu de traces, sauf dans le sens perversi que nous aurons à signaler. Bérénice se révolte contre Yahveh par haine de son père israélite. Les autres voient les contraintes du catholicisme comme dépourvues de signification, et remarquent plutôt les ridicules de ses ministres. Iode traiterait le Créateur de "Grand Coupable", à l'imitation de Lautréamont, si elle y croyait ; mais elle s'en tient au nihilisme métaphysique. Jean-Le Maigre et son frère le Septième craignent l'enfer, ou aiment à se faire peur de l'enfer, mais le premier mêle le blasphème cynique et candide aux bons conseils qu'il prodigue à l'autre et à ses futurs lecteurs (9).

L'école, représentée soit par l'insupportable dame Ruby que ne rachètent même pas les vers de Nelligan qu'elle enseigne à Bérénice, soit plus habituellement par le pensionnat religieux ou par la petite école élémentaire de niveau minable, sans parler de la Maison de Correction ou du Noviciat, qui sont des lieux de torture et de dépravation, fournit une cible de choix à la satire, malgré l'attrait qu'exercent sur Jean-Le Maigre les connaissances de toutes sortes, et la jeune institutrice Mlle Lorgnette (10).

C'est la famille qui, imposant la plus constante limitation, déclenche la plus obstinée récusation, non forcément la révolte ouverte, mais toujours la subversion intime ou même involontaire. Pauline Archange est réputée "n'avoir pas de cœur" aux yeux de ce qu'elle appelle le "tribunal familial", et, avoue-t-elle, "ils avaient raison, car pour eux, ce cœur... ne s'ouvrirait pas, porte d'acier derrière laquelle je pleurais pendant qu'ils frappaient des coups maladroits au dehors" (11).

La mise en accusation de la mère, sainte patronne du roman traditionnel, remonte assez loin, jusqu'au *Torrent* d'Anne Hébert ou à *Mathieu* de Françoise Loranger. Il faudrait distinguer à son égard la réaction affective simple des mal-aimés, qui n'offrirait rien de nouveau, n'était l'âpreté criminelle et forcenée avec laquelle la haine se déchaine, dans *La Belle Bête*, comme dans *Le Temps des Jeux* de Diane Giguère (12), et la réaction moins directement motivée, mais non moins rude, des autres. Bérénice, parfois transportée d'amour pour sa mère Ina, la déteste et la rejette bien plus souvent. Comme le remarque Gille Marcotte, elle tue symboliquement Mme Einberg, dite Chamort ou Chamomort, quand elle empoisonne son chat Mauriac (13). Le fragment inédit de *L'Océantume* qui vient d'être révélé nous montre Ina mourant électrocutée sur un réseau de barbelés, et sa fille conclut : "Je ne souffre pas. Je me sens bien... Après tout, c'est si petit, Ina, dans ma vie" (14). De même les "enfants du sabbat" voient flamber sans bouger la cabane abritant leur mère (15). Ils ne manquent pas de bonnes raisons pour cela, il est vrai. Même le compréhensif Jean-Le Maigre, et le bébé Emmanuel, vouent leur tendresse à la grand-mère, et accordent peu d'intérêt à leur pitoyable mère.

Si l'on ajoute que le père, sinistrement obtus en général, assez effacé, prend parfois figure d'effrayant tortionnaire (16), on peut conclure que, dans cette série de romans, la famille apparaît, à travers les rapports filiaux, comme le lieu privilégié de la haine "sucée avec le lait" (17). L'affection fraternelle y remplit une fonction de compensation : la tendresse refoulée s'y précipite. Mais alors se profile l'image de l'inceste.

L'intérêt de ces enfants pour les choses du sexe s'éveille de très bonne heure, mais se dirige, si jeunes qu'ils soient, vers deux pôles opposés : soit horreur de l'amour et de ses réalités charnelles comme chez Ducharme, soit la hardiesse cynique des initiations. Le trait marquant dans les deux cas est l'absence d'hésita-

tions ou de craintes, l'attitude décidée, lucide, nullement infantine au sens habituel du terme, à quelques exceptions près, comme la miraculeuse innocence de Chateaugué ou les amours relativement idylliques de Jean-Le Maigre pour la petite Marthe et pour Mlle Lorgnette. Ducharme lui-même présente un peu plus que le "menu chinois de minuscules dépravations pétillantes comme de la bière" dont parle Jean Basile (18).

L'amitié flambe avec l'ardeur de la passion entre fillettes, Pauline Archange et Séraphine Lehout, Bérénice et l'énigmatique Constance Chlore. Il s'en faut qu'elle reste chaste, pour peu que s'en mêle une Louise Denis. Un gamin de sept ans Jacquou, fascine et déprave Huguette Poire et Pauline, qui en ont six : "un prince d'initiation, mais aussi un voyou plein de saveur qui vous apprend le vice". Faut-il rappeler les jeux homosexuels quotidiens de Jean-Le Maigre avec le Septième ou Pomme, ceux qu'il permet au frère infirmier Théodule ? Et les leçons nocturnes que Louise Denis reçoit de son propre frère ? (19).

Le penchant à l'inceste rôde un peut partout. Mille Milles le repousse avec effort. Bérénice l'étaie avec affectation pour le plaisir de scandaliser les siens. Dans les deux cas, la tendresse fraternelle prend les dimensions d'un amour total qui comporte aussi des composantes filiales et maternelles, de même que l'attachement passionné de Colombe Colomb pour son père Christophe. Le temps d'un feu de paille Bérénice adore sa mère "comme un garçon qui aime une fille" (20). Plutôt que par le défi à un tabou, c'est par un effet de l'adhésion à l'enfance, un élan spontané et déviant de la vitalité originelle, que s'explique la tendance incestueuse. Sa source en quelque sorte panique et primitive se révèle pleinement dans l'inceste brutal, viol douloureux et cependant vite consenti par la fille, qui couronne la série dans *Les Enfants du Sabbat*, où de plus, pour faire bonne mesure, la mère le tente sur le fils et la soeur sur le frère.

Nous voici donc en présence de ces forces obscures qui émergent en nos héros et leur infusent leur énergie. Moins paroxystique, leur action inspire à l'un ou l'autre la sympathie pour la nature, pour les feuilles des arbres plus lisibles que celles des livres, pour des bêtes telles que les taureaux de *L'Océantume* ou les ondatras pris au piège dans *L'Avalée* (21). Souvent violente, elle exaspère aussi la cruauté qui brille en leurs sauvages dans les yeux de l'infirmier Jacob, les fureurs de Louise Denis, qui mord le confesseur, casse les assiettes sur la tête de sa mère adoptive et se promet de voir brûler les bonnes soeurs en enfer, le déchaînement de Bérénice contre les chats, contre le petit cousin trop doux pour son goût dont elle déforme le prénom en "Mordre-à-Caille" et qu'elle envoie à l'hôpital, les projets de massacre nourris par Jean-Le Maigre et le Septième à Notre-Dame de la Miséricorde, les fantômes sadiques d'Iode Ssouvie devant Asie Azothe : "sa petite bouche, je l'élargirai assez pour qu'un train y circule : j'ai la lame de rasoir qu'il faut" (22).

Elle inhibe la tendresse et la mue en indifférence insultante devant la mort de l'être cher, par un renversement très fréquent chez nos personnages, Mille Milles, Pauline et autres (23).

Mais elle leur prodigue leur don le plus précieux, celui du langage et de la poésie. Si Jean-Le Maigre est de tous le plus consciemment inspiré, tous ont besoin de prendre la parole, au point d'ailleurs de parler le livre, en tout ou en partie. Première personne à peu près irremplaçable, car il s'agit de formuler une expérience naissante, intime et éphémère. "Sans ces quelques pages, je risquais de n'avoir existé pour personne", conclut Pauline Archange (24).

S'approprier le langage par les déformations qu'ils lui infligent, esquivant le sens commun ou toute espèce de sens, forger un "béréncien" qui vaut aussi pour Mille Milles, Chateaugué, Iode, c'est essayer de le ravir aux adultes, s'entourer d'une forteresse de mots qui protège un jardin vaste comme un autre univers. Il en est de même pour le mélange subtil de clichés parodiques, de grandiloquence malicieuse, d'images délicates qui contribue à créer l'accent inimitable de Jean-Le Maigre, plus discret et peut-être plus efficace que le magma verbal de Ducharme.

Poètes par le don du langage, ils le sont aussi par la grâce du songe. Jean-Le Maigre glisse de l'extase paradisiaque au cauchemar, au fil de ses rêves demi-éveillés, rêves de patinage libre et aérien, suivi de la noyade dans les eaux "aux mains étrangleuses" ou de la condamnation à mort qui préfigure sa fin imminente. Jacob se repaît de rêves épiques et horribles, où des porcs se révoltent dans la montagne contre des géants qui ressemblent à son père : "Un jour les porcs les ont dévorés, mangés, le crâne, pris le coeur, laissé des morceaux de peau sanglante pour les aigles qui sont venus la nuit". La vocation littéraire de Pauline ne naît pas autrement : "Mon imagination écrivait de fougueux récits pendant que mon corps feignait de dormir" (25). Dans toutes les aventures d'Iode, dans celles même de Bérénice, de Mille Milles, qui pourrait découper la part de la vision fantasmagorique et celle d'une prétendue réalité ? Pas eux-mêmes en tout cas, pour qui les réseaux de l'imaginaire trament l'étoffe des jours. Croient-ils seulement, en la racontant, à l'existence de ces doubles, chéris puis sacrifiés, Constance Chlore, Gloria, Chateaugué, ou ont-ils conscience de les engendrer de leur propre substance (26) ?

De ces abandons aux forces mystérieuses jaillit le privilège, souvent reconnu au poète, de prévoir les choses futures. Jean-Le Maigre, bien assuré de le détenir, rédige des "Prophéties de famille" destinées à se réaliser infailliblement. Jacob découvre d'avance son épouvantable avenir et l'annonce en termes pleins d'une horreur illuminée ; il se voyait prisonnier "jusqu'à la fin des temps et des démons" (27).

Voilà qui introduit le dernier trait du tableau. Mais ce sont encore *Les Enfants du Sabbat* qui, en l'accentuant, l'imposent à l'attention. Une odeur de soufre flotte autour de ces personnages. Sur aucun d'eux assurément, avant Julie et Joseph, ne pèse une hérédité diabolique, Mais leurs étranges dispositions laissent soupçonner une connivence avec le surnaturel, le surnaturel sombre tapi au coeur de la nature plutôt que la divinité d'en-haut. "Journal d'un homme à la proie des démons", tel est le titre d'un récit de Jean-Le Maigre. Plus tard son auteur souhaitait "une bonne Apparition" pour étonner tout le monde, quand justement le Diable commence à lui apparaître sous la forme de Théo Crapula. Pauline se voit franchir le feu de l'enfer, se voue à l'enfer pour l'amour de Séraphine. On la déclare au reste ensorcelée, tandis que Louissette Denis est sérieusement taxée de possession, ce qui l'enchanté. Bérénice se défie de sa mère : "Sans faire exprès, elle ensorcelle, Elle a ensorcelé Christian". Mais elle-même s'éprouve comme "possédée du démon", s'écrie : "Je suis diabolique", et sent les crimes qui ont pris racine dans ses entrailles pousser et se gonfler (28). La part faite des expressions stéréotypées en pays chrétien et "sacré" il demeure une notable concentration de cohortes lucifériennes autour de proies complaisantes.

Pour conclure, c'est à une brusque évolution et presque à une inversion du mythe de l'enfance que ces romans québécois nous permettent d'assister. L'enfance devenue plus avertie et plus hostile à l'égard des adultes, s'enfonce dans son originalité, et cependant se rapproche d'eux en ce qu'elle leur ravit certains de leurs avantages, dont elle dispose naturellement. "L'adulte est mou. L'enfant est dur", dit Bérénice (29).

Une interprétation du phénomène ne saurait être simple. En effet il ne se limite pas exclusivement au Québec. On constate ailleurs, pour des raisons diverses parmi lesquelles domine sans doute l'enseignement freudien, une insistance sur la cruauté enfantine ; on a défini ailleurs l'enfant moderne comme "l'enfant érotique" (30) ; on a imaginé "les enfants au pouvoir", etc...

Pourtant la galerie québécoise reste remarquable par son abondance et son relief. Qu'il faille la mettre en relation avec la transformation culturelle de la "révolution tranquille" ne fait pas de doute. Non pas tant parce qu'elle participe directement à la critique des moeurs et institutions anciennes. Bien que les enfants jouent un rôle quelque peu comparable à celui des Persans de Montesquieu, elle arriverait tard pour remplir cette tâche. Par son existence, elle prouve d'ailleurs la réussite de la rupture survenue, puisqu'elle est acceptée malgré ses audaces, au nombre desquelles il faut inscrire l'extravagance dont l'entoure un Réjean Ducharme. Elle représente elle-même une transposition dans l'imaginaire des refus et des découvertes, de l'aspiration à une nouvelle forme de société au Québec.

Mais de ce point de vue on peut la juger ambiguë. Ces enfants affichent des certitudes, possèdent une volonté, une énergie sauvages, proclament une indépendance native, qui semblent se ressourcer au vieil esprit du coureur des bois et le projeter vers l'avenir. D'autre part, ce sont des enfants, qui se savent plongés à la fois dans leur vraie vie et hors de la vie réelle, qui n'agissent qu'en vain, qui se sentent menacés et rongés par la fuite des jours dans l'originalité de leur être, éphémères, voués à s'éteindre au soir du sabbat -à moins toutefois d'y renaître comme la jeune sorcière d'Anne Hébert. Parce qu'ils sont pétris de cette incertitude, ils peuvent prétendre incarner quelques inquiétudes du Québec d'aujourd'hui.

NOTES

- (1) Voir Marie-José Chombart de Lauwe, *Un monde autre : l'enfance, de ses représentations à son mythe*. Paris, 1971.
- (2) Outre les nombreux travaux consacrés à M.—C. Blais et à R. Ducharme, voir par exemple J. Cotham, "Le roman québécois et la révolution tranquille", *Archives des Lettres Canadiennes*, III, pp. 288, 291.
- (3) "J'ai seize ans et je suis un enfant de huit ans", dit Mille Milles (R. Ducharme, *Le Nez qui voque*, p.9).
- (4) R. Ducharme, *L'Avalée des avalés ; l'Océantume*. Marie-Claire Blais, *Manuscrits de Pauline Archange ; Une Saison dans la vie d'Emmanuel*.
- (5) *Une Saison*, p. 56.
- (6) *L'Avalée*, pp. 7, 15, 30 et passim ; *L'Océantume*, pp. 50-51 et passim ; *Manuscrits*, p. 17 ; *Le Nez qui voque*, pp. 22, 189, 274.
- (7) Par ex., *L'Océantume*, p. 155. *Une Saison*, p. 56. *Les enfants du Sabbat*, p. 9.
- (8) *Une Saison*, pp. 55, 56, etc. *Manuscrits*, p. 95, etc. *Le Nez qui voque*, p. 97. *L'Océantume*, p. 180.
- (9) *L'Avalée*, p. 18. *L'Océantume*, p. 76. *Une Saison*, p. 39.
- (10) *L'Avalée*, p. 18. *Manuscrits*, passim, *Une Saison*, p. 46., p. 56., p. 72.
- (11) *Manuscrits*, pp. 18-19.

- (12) *Céline, adolescente quand se déroule l'action, fait dater sa haine pour sa mère du temps de sa conception (p. 55).*
- (13) *G. Marcotte, "Réjean Ducharme contre Blasey Blasey", Etudes Françaises, n 11/3-4 (oct. 1975), p. 272.*
- (14) **Fragment inédit de l'Océantume, ibid, p. 245.**
- (15) **Les Enfants du Sabbat, p. 128.**
- (16) *Chez les cousins de Pauline ; Manuscrits, pp. 54-55. Il en est de même, hors du roman, dans les souvenirs de Claire Martin (Dans un gant de fer, ouvrage qui a partagé le prix France-Québec avec Une saison... en 1966).*
- (17) **L'Océantume, p. 52.**
- (18) *J. Basile, Le grand Khan, pp. 145-146.*
- (19) **Manuscrits, pp. 29, 31, 62, etc... Une Saison, pp. 37-38, 93. Dans l'Avalée, Bérénice adolescente se lie avec la lesbienne Gloria.**
- (20) **Le Nez qui voque, p. 106, etc. L'Avalée, pp. 129-131, 106-110. La Fille de Christophe Colomb, "roman" en vers de R. Ducharme, p. 14, etc...**
- (21) **L'Océantume, chap. 27 sqq. L'Avalée, p. 50. Le Nez qui voque, p. 204.**
- (22) **Manuscrits, pp. 51-52, 60, 72. L'Avalée, pp. 125, 199. Une Saison, p. 71. L'Océantume, p. 16.**
- (23) **Le Nez qui voque, p. 275. Manuscrits, p. 42. Cf. la note 14.**
- (24) **Manuscrits, p. 127.**
- (25) **Une Saison, pp. 35, 74-75. Manuscrits, pp. 51, 96.**
- (26) *Voir Yves Taschereau, "le vrai Nez qui voque", Etudes Françaises, n 11/3-4 (oct. 1975), pp. 311-324.*
- (27) **Une Saison, p. 91. Manuscrits, p. 53.**
- (28) **Une Saison, pp. 39, 47. Manuscrits, pp. 29, 71. L'Avalée, pp. 24, 156, 138. De la future "femme maudite" qu'est Elisabeth d'Aulnières, on disait dans son enfance, avec plus de justesse qu'on ne pensait : "Elle a le diable au corps. Vous ne réussirez jamais à la mater" (Anne Hébert, Kamouraska, p. 52, p. 250).**

(29) **L'Avalée**, p. 249.

(30) *A. Brauner, Nos livres d'enfants ont menti. Paris, 1951. Cf. la statistique dressée par M.-J. Chombart de Lauwe, op.cit., p. 360.*

ARCHAÏSME ET MODERNISME DANS L'OEUVRE ROMANESQUE DE REJEAN DUCHARME

par Josiane BORNSTEIN

A la parution du premier roman de Réjean Ducharme, *L'Avalée des Avalés*, des critiques ont avancé les noms les plus modernes de notre littérature : Rimbaud, Lautréamont, Jarry, Céline, Queneau. Or, voilà le paradoxe : cet écrivain est tellement enraciné dans le passé que nous avons été frappés par le rôle fondamental de l'archaïsme dans la constitution de son oeuvre, tant sur le plan social qu'affectif et littéraire.

Pourtant, parler d'archaïsme social à propos de Ducharme semble une contradiction, puisque son refus du monde contemporain le rapproche des analyses politiques les plus progressistes. Ainsi, il dénonce les méfaits de la civilisation industrielle dont les "troupeaux d'usine, (les) vaches d'aciéries" (1) transforment les habitants en pantins "manoeuvrés par des bascules automatisées et des tourniquets mécanisés" (2). En outre, ses personnages vivent en marginaux et se livrent aux actes de révolte voire de délinquance les plus variés : insoumission aux autorités, provocations anticonformistes, vols, fugues, rapt d'enfants, refus de travailler.

Néanmoins, bien que certaines de ces méthodes rappellent l'opposition sauvage de minorités politiques et que l'espoir d'une vie nouvelle s'exprime parfois dans ces romans, la phobie de l'avant-garde et des théories modernes interdisent à ces personnages tout ralliement aux idéologies contemporaines,

L'Hiver de Force n'épargne guère les séparatistes québécois et les militants de gauche aux sermons desquels Tainou rétorque qu'elle "crèverai(t) d'ennui dans (leur) paradis rempli d'intellectuels engagés, de lécheurs d'intellectuels engagés, de chinois tous habillés pareils, de forcenés de la pollution" (3). En fait, quand ils ne réagissent pas contre le monde par une explosion de rage, ces personnages préconisent la léthargie existentielle et politique et cette dernière s'appuie sur leur forte nostalgie du passé. D'ailleurs, leur mode de vie reflète ce goût d'autrefois puisqu'il les mène dans les vieux quartiers et les immeubles vétustes de Montréal ; et surtout au sein d'une nature généreuse et belle comme un eden.

Cet idéal archaïque se dessine également à travers leur mythologie qui se compose de héros grecs, de grands aventuriers, d'illustres explorateurs d'antan et des premiers colons canadiens français : "ces seigneurs en raquette seuls au fond du Minnesota" (4). Ainsi Ducharme part à rebours sur les traces d'un anarchisme de droite pour rejoindre l'ordre ancien : poétique et séduisant comme une légende.

L'attraction du passé s'exerce également sur l'affectivité des personnages puisque les trois premières oeuvres de Ducharme mettent en scène des figures

familiales -essentielles dans la vie de l'enfant- ou leurs transpositions symboliques. Les mères jettent sur ses romans leurs silhouettes ambiguës, parfois envahissantes ; et toutes polarisent la vie sentimentale des héros. De même, le rêve du couple fraternel, qui perpétue les liens à l'enfance, construit dans ces oeuvres un véritable réseau. Il répond, il est vrai, à l'intense désir de pureté qui hante cet univers romanesque. Car, l'obsession de l'innocence traduit sur le plan sexuel l'irréparable nostalgie d'autrefois et bloque chez ces personnages l'évolution normale de l'instinct. Si l'homosexualité n'est condamnée que par des blâmes de parade, c'est parce qu'elle va à l'encontre des normes instaurées par les adultes et qu'elle demeure, en outre, à l'état de projet. Mais la même équivoque faite d'attraction et de dégoût se transforme à propos de l'onanisme en une véritable torture. Car cette fois : le héros succombe à ce besoin irrépressible et nous l'avoue comme on monte à l'échafaud"(5).

Néanmoins, ces deux pulsions sont relativement acceptées parce qu'elles appartiennent à la libido enfantine ou adolescente. En revanche, la condamnation de la sexualité adulte n'est jamais vraiment levée. Certes, dans *Le Nez qui Voque*, Mille Milles s'abandonne aux séductions de Questa, mais ces voluptés gardent un goût de cendres et ne se dissocient pas de la saleté ainsi que l'attestent les décors vulgaires et prosaïques qui symbolisent la fange du plaisir. D'ailleurs douze ans plus tard, dans *L'Hiver de Force*, les héros de Ducharme n'ont toujours pas franchi le cap décisif de la maturité sexuelle ; et André résigné décrète : "L'érotique c'est comme la politique pour nous ; on n'est pas capables ; c'est au-dessus de nos moyens"(6).

Enfin, la matière littéraire elle-même s'appuie sur des constantes qui nous ramènent inévitablement en arrière. Le décor poétique, qui prend pour base la nature, est entièrement imprégné par la figure maternelle. Aubes pâles, reflets lunaires, neige et glace sont autant d'équivalences de ce personnage incapable d'aimer et dont la froideur au sens propre est rendue par la gamme des lumières blanches et les rigueurs hivernales. L'omniprésence de l'eau complète cette imagerie et précise son rapport avec la nostalgie du stade foetal. De même, l'élément aérien purifie l'être de tout instinct trop humain et l'enveloppe dans un néant proche de la mort c'est-à-dire aussi de la pré-naissance. Enfin, cette nostalgie de sa propre origine prend des dimensions cosmiques. Des éléments escamoteurs : voiles de neige, voiles de nuit favorisent l'illusion d'un monde recommencé ; et les substance lustrales telle le feu (réel, puis figuré : la guerre) ou les eaux diluviennes promettent ce retour aux premiers jours du monde.

Quant à la manière littéraire, elle doit son modernisme indiscutable à l'âge des narrateurs bien plus qu'à l'influence de toute esthétique contemporaine. Ainsi, le traitement de la langue qui aboutit souvent à des résultats proches du surréalisme, n'est redevable qu'à la jeunesse des héros. Contrairement aux adultes,

ceux-ci ne considèrent pas le langage comme une sacro-sainte institution sociale, mais comme le compagnon de leurs jeux et de leur solitude : ils en usent et abusent à des fins personnelles. La langue assume alors les fonctions de jouet ; souffre-douleurs, passe-temps très drôle, bibelot distrayant, enfin : matière créatrice dont les mots par leurs rencontres insolites font surgir un univers "stupéfiant". De même la narration faite de ruptures brusques, d'entrelacs, de proliférations ne correspond pas à une recherche systématique de l'auteur pour rompre avec la tradition, mais à la spontanéité d'enfants sans respect pour les convenances romanesques.

Ainsi, l'auteur, qui a déplu par son audace à bon nombre de Québécois et de Français conformistes, se situe pourtant plus près de la tradition qu'ils n'ont su le lire. Ce révolté n'est pas un révolutionnaire, cet insurgé contre la famille lui est profondément attaché et ses confidences sexuelles choquantes ont pour double lumineux son obsession de la pureté. Enfin, la facture actuelle de ses romans est presque un coup de hasard, car l'on pourrait retourner comme la phrase d'André Breton : "L'esprit qui plonge dans son enfance, revit avec exaltation la meilleure part du surréalisme"(7).

NOTES

- (1) Réjean Ducharme : *Le Nez qui voque*, Gallimard, Paris 1967, p. 19.
- (2) Réjean Ducharme : *L'Avalée des avalés*, Gallimard, Paris 1966, p. 89.
- (3) Réjean Ducharme : *L'Hiver de Force*, Gallimard, Paris 1973, p. 204.
- (4) Réjean Ducharme : *Le Nez qui voque*, Gallimard, Paris 1967, p. 19.
- (5) Réjean Ducharme : *Le Nez qui voque*, Gallimard, Paris 1967, p. 237.
- (6) Réjean Ducharme : *L'Hiver de Force*, Gallimard, Paris 1973, p. 247.
- (7) André Breton : *Le Manifeste du Surréalisme*, Gallimard N. R. F. : collection Idées n 23, Paris 1975, p. 54.

“LA FEMME CANADIENNE-FRANCAISE CHEZ GABRIELLE ROY ET MICHEL TREMBLAY OU LA REMISE EN QUESTION DES VALEURS FAMILIALES TRADITIONNELLES”.

par Marie-Lyne PICCIONE

Il peut sembler paradoxal d'associer dans une même étude Gabrielle Roy et Michel Tremblay. La première est une grande romancière, de type traditionnel, qui excelle dans la peinture d'une atmosphère ou l'étude psychologique d'un personnage. Le second est essentiellement un dramaturge, porte-parole d'un nouveau Québec, idole des jeunes générations qui lui confèrent volontier un aspect messianique.

D'un côté donc, des valeurs solides, bien établies, une discrétion de bon aloi, un écrivain canadiens s'exprimant dans un français dit "international". De l'autre, une véritable vedette, spécialiste des déclarations fracassantes, un auteur se voulant uniquement québécois, et n'écrivant que le plus joualissant des jouals.... Ainsi, de prime abord, rien de commun entre eux : et pourtant, il ne semble pas trop hardi de les rapprocher.

En effet, pour des raisons éminemment différentes, l'un et l'autre créent généralement des personnages féminins, au détriment des hommes qui apparaissent dans leur oeuvres comme ternes, voir inexistantes. De plus, une vingtaine d'années sépare le premier roman de G. Roy, *Bonheur d'Occasion* (1945) de la première représentation publique des *Belles Soeurs* de M. Tremblay (1968). Or, ces années ont été décisives dans l'évolution de la femme, et tout particulièrement de la Canadienne. A ce titre, la lecture comparative de ces deux auteurs apporte un précieux témoignage de l'évolution des moeurs, d'autant plus que chacun d'eux peut être considéré comme le chef de file de sa génération.

Enfin, le choix même d'une écriture différente est symptomatique. Le roman est personnel, secret, individualiste : il correspond à un monde clos, intimiste, à une époque où la famille se repliait sur elle-même, formait un univers autonome que des barrières de respect et d'amour isolaient du monde extérieur. Le théâtre, au contraire, appartient à la collectivité : par ses origines religieuses, son style incantatoire, il est l'expression du malaise d'une classe sociale, d'une époque. Fait pour la place publique, la mobilisation des foules, il unit, dans une même cérémonie, auteur, spectateurs et acteurs communiant dans un "enthousiasme" partagé.

G. Roy et M. Tremblay ont, à l'occasion, dépeint des jeunes filles. Toutefois, ils s'intéressent surtout aux mères de famille, aux femmes mûres. Comme la mise en question de la famille nous paraît être l'élément essentiel de cette étude, nous ne porterons notre attention que sur ces dernières. Quant à la femme très

âgée, la "grand-mère", dont le rôle est si important dans le Québec d'autrefois, elle n'intervient qu'exceptionnellement chez chacun d'eux. Mais, sa valeur symbolique est certaine et mérite qu'on s'y arrête.

M. Tremblay, dans les *Belles Soeurs*, présente Olivine Dubuc. Cette vieille femme impotente, traînée en chaise roulante, n'a pas de fille pour la soigner, mais une belle-fille. Sortie tout droit du monde de l'absurde, elle n'a même plus aspect humain : elle crie, elle mord, ne se réveille qu'en présence d'une bouteille de "coke" et seuls de grands coups sur la tête ont raison de sa dérisoire agitation.

Caricature burlesque, elle nous introduit pourtant d'emblée dans l'univers tremblayen ; elle semble n'avoir ni passé, ni famille, ni foyer ; elle est jetée en pâture à la cruauté des "belles-soeurs" sans pouvoir s'appuyer sur ces atouts si précieux de la vieillesse que sont les souvenirs, les anecdotes et les témoignages de respect. Son impuissance, son aliénation qui la rendent dépendante du bon vouloir d'autrui -en l'occurrence sa belle-fille- ou du bon fonctionnement de sa chaise, en font un être déraciné, foncièrement misérable et solitaire, une projection inquiétante de ce qui attend les "belles-soeurs".

Bien différente est la grand-mère de Christine dans "Ma grand-mère toute puissante" de *La Route d'Altamont*. Déjà très âgée, elle s'obstine à vivre seule, ne ralentissant son activité que pour se perdre dans ses souvenirs. Un jour, pour reconforter sa petite-fille qui s'ennuie, elle lui fait de ses propres mains une poupée en utilisant les moyens rudimentaires dont elle dispose. Christine s'écrie alors dans son enthousiasme : "Tu es Dieu le Père ! Tu es Dieu le Père ! Toi aussi, tu sais faire tout de rien..." A quoi la grand-mère rétorque, après un brève tentative pour se défendre avec modestie d'une si flatteuse assimilation : "J'ai quand même pas mal aidé sa création. J'ai peut-être fait tout ce que peut faire une créature humaine". Quand, trop lasse, la grand-mère devra accepter de vivre chez sa fille, la mère de Christine, elle s'acheminera doucement vers la mort, non sans nous révéler toutefois son enracinement existentiel. Une fois, elle dit à sa fille : "Te souviens-tu, Eveline, de la petite rivière Assomption ? " Celle-ci explique alors à ses propres enfants : "Une petite rivière dans les collines où elle est née... la rivière Assomption, c'est un peu la jeunesse de votre grand-mère, au loin dans le Québec". Une autre fois, Christine essaie de tirer la vieille femme de sa torpeur et, avec une intuition d'enfant, elle comprend que seuls beaucoup d'amour et des liens familiaux étroits peuvent l'aider dans son dernier combat. Elle lui présente alors l'album de photographies avec ce touchant commentaire : "T'en as du monde à toi, hein, mémère !".

Donc, chez G. Roy, la vieillesse, bien loin d'être sentie comme une période aliénante et impuissante, où l'on subit passivement l'inexorable dégradation de soi, s'enrichit au contraire de tout le poids du vécu : la vieillesse est toute puissance parce que sagesse, intelligence créatrice et expérience ; la vieillesse est senti-

ment d'appartenance à une famille, à un coin de terre ; la vieillesse est surtout souvenir, lien avec le passé. Or, nous verrons plus loin que chez cet écrivain d'inspiration proustienne (1) la mémoire seule permet de défier le temps et de triompher de la peur de la vie et de la mort.

Ces deux portraits contrastés de femmes âgées ne sont en fait que l'aboutissement logique d'une vie sentie comme profondément différente, encore que les conditions sociales et matérielles soient sensiblement les mêmes.

G. Roy et M. Tremblay présentent tous les deux des femmes de milieu simple, voire pauvre, vivant généralement dans une agglomération urbaine. Les plus caractéristiques de ces personnages féminins sont, chez G. Roy, : Rose-Anna (*Bonheur d'Occasion*), Luzina (*La Petite Poule d'Eau*), Eveline (*Rue Deschambault*) ; de l'oeuvre de M. Tremblay, se détachent surtout toutes les Belles-Soeurs, Robertine (*En Pièces Détachées*), Marie-Lou (*A Toi...*), Laura Cadieux (*C't à ton tour,...*).

Toutes ces femmes n'ont d'autre univers que leur cuisine et leurs enfants. G. Roy les met aux prises avec des difficultés matérielles parfois insolubles : la couture, le raccommodage, les soins à donner à leur famille dévorent tout leur temps et écourtent même leurs nuits ; on ne les voit jamais papoter entre voisines ni s'occuper d'elles-mêmes ; Rose-Anna, en particulier, manque même du strict nécessaire !

Chez Tremblay, les problèmes d'argent prennent un aspect moins aigu : chacun possède son automobile et sa télévision ; mais les soucis et les fins de mois difficiles restent leur apanage ; ainsi, Léopold fait une scène à Marie-Lou qui a dépensé 6 cents de trop...

Dans l'univers tremblayen, les femmes ont une vie aussi austère, aussi monotone que leurs aînées. Le chœur des *Belles Soeurs* traduit très bien "la platitude" de leur "maudite" vie : chaque jour de la semaine est marqué par une corvée ménagère dont la routine ne change jamais. Même le dimanche est hypothéqué d'avance par la visite obligatoire à la belle-mère !

Seul "imprévu" dans leur existence : le "bébé-surprise" que la romancière et le dramaturge donnent d'un commun accord à leurs héroïnes, après la quarantaine.

Enfin, la survivance du matriarcat ancestral et la prédominance quasi exclusive de la femme rapprochent encore la société dépeinte par M. Tremblay de celle que décrivait G. Roy. Pour une raison quelconque, les maris, les pères, sont absents, de corps ou de coeur, de leur foyer : Azarius, mari de Rose-Anna, est un faible, dont les "jongleries" se révèlent impuissantes à faire vivre les siens ; Hippolyte, époux de Luzina, est un brave homme, mais il s'en remet à sa femme pour toute décision importante ; quant au mari d'Eveline, il voyage pour le compte

du gouvernement et il est presque toujours absent de la maison, bien plus gaie et plus vivante, d'ailleurs, quand il n'est pas là, selon les dires de Christine, sa fille.

Dans les pièces de Tremblay, la carence paternelle est, pour ainsi dire, totale. A part Léopold, qui pourtant passe ses journées à l'usine et ses soirées à la taverne, aucun homme, sauf des infirmes ou des homosexuels, n'apparaît. Cette absence est volontaire, car, l'auteur des *Belles Soeurs* n'en fait pas mystère : "il n'y a pas d'homme au Québec" (2).

Toutefois, à partir de conditions dont nous avons vu la similitude, on ne peut qu'être sensible à l'abîme qui sépare ces deux types de femmes.

Les personnages féminins de G. Roy ont vraiment la vocation maternelle et elles assument avec joie toutes les difficultés de leur rôle. A cet égard, deux nouvelles sont importantes.

Luzina, qui vit dans le désert de la Petite Poule d'Eau, est heureuse chaque année de partir pour la ville prendre son "congé" en fait, mettre un enfant au monde. Mais, loin des siens, elle est vite saturée de sa liberté et comprend chaque fois à quel point son foyer lui est précieux : "Toute l'année, il lui paraissait, là-bas dans son île que jamais elle ne se rassasierait du spectacle des vitrines illuminées de Rorketon... Cependant, au bout de quelques jours à Rorketon, elle en avait tout à fait assez. Rien ne lui semblait plus chaleureux, plus humain, que cette grise maison isolée".

De même, Eveline, dans "Les Déserteuses" de Rue Deschambault, désireuse de satisfaire à 49 ans un besoin d'évasion toujours refoulé, place ses enfants tant bien que mal, et, sans l'autorisation de son mari, part avec sa petite dernière pour un long voyage à travers le Canada. Toutefois, au moment de rentrer chez elle, l'impatience la tenaille, et elle se rend compte qu'elle n'a quitté les siens que pour mieux les aimer.

D'ailleurs, les causes elles-mêmes de ces voyages jettent une lumière intéressante sur la psychologie des personnages ; Luzina ne part que pour accroître sa famille, et Eveline pour retrouver au Québec son enfance, celle de son mari, le berceau de sa race. Elle s'en explique à son mari : "Sans le passé, que sommes-nous, Edouard ? ... Des plantes coupées, moitié vivantes ! ..."

Nous touchons ici au point essentiel de la problématique du monde romanesque de Gabrielle Roy. Son enfance fut très douce et elle en garde la nostalgie. Elle avoue, dans une entrevue : "Que serais-je sans le souvenir de ma mère ?" (3)

G. Bessette voit dans ce rôle de la mère la motivation essentielle de l'oeuvre. Selon lui, la romancière se sent, en quelque sort, responsable de la mort de sa mère qu'elle a abandonnée pour aller vivre en Europe. Elle compense donc ce sentiment de culpabilité en faisant de son oeuvre une longue exaltation de la maternité (4).

Sans souscrire totalement aux vues de ce critique, nous devons reconnaître trois faits éclairants. Les personnages ne se séparent jamais de leur enfance

et leur joie la plus profonde s'y trouve reliée. Rose-Anna, par exemple, éprouve une violente exaltation, qui la bouleverse à l'égal d'un chagrin, quand elle apprend inopinément, qu'elle va revoir les lieux de son enfance : "Une joie venait à elle, lui coupait le souffle... Elle se voyait déjà là-bas, dans les lieux de son enfance : elle avançait à travers l'érablière, dans la neige molle, vers la cabane à sucre et, oh ! miraculeusement ! elle avançait à longues foulées avec sa démarche de jeune-fille... Elle ne cessait de voir surgir, se recomposer, s'animer, s'enchaîner les délices de son enfance".

Les femmes se sentent très proches de leur propre mère. Au fur et à mesure qu'elles vieillissent, elles se mettent à lui ressembler. Ainsi, Rose-Anna, à 42 ans commence à prendre les manies inconscientes de la vieille madame Laplante : "Sans effort, comme si l'habitude fût déjà ancienne, elle esquissait sur le bord de sa chaise, le même geste futile que sa propre mère".

Eveline, déjà âgée, exprime en termes émouvants cette identification profonde : "A celle qui nous a donné le jour, on donne naissance à notre tour quand tôt ou tard, nous l'accueillons enfin dans notre moi" (*La Route d'Altamont*).

Enfin, pour prolonger indéfiniment cette continuité, pour que le terme de race prenne tout son sens, les femmes voient dans la mise au monde d'un nouvel enfant une façon de rejoindre leur mère et, paradoxalement, de retrouver leur propre enfance. Un texte est révélateur : Rose-Anna vient de mettre au monde son 12^{ème} enfant. Comme libérée de tous les fardeaux de sa vie par cette naissance, elle retrouve miraculeusement sa jeunesse et son intégrité : "Elle cédait au goût qu'elle avait eu, jeune mère, de se montrer toute en blanc à Azarius.... L'enfant, c'était l'avenir, l'enfant, c'était vraiment leur jeunesse retrouvée, c'était le grand appel à leur courage".

Au terme de cette courte analyse, nous sommes en mesure de voir que, chez Gabrielle Roy, la femme, malgré quelques velléités passagères, ne souhaite pas au fond, changer de vie, se libérer. Profondément enracinée dans son pays, dans sa famille, elle se sent unie à sa mère et à ses enfants par une solidarité profonde, viscérale. Elle ne connaît jamais le désespoir, encore moins la solitude, car, en dépit des rudesses de l'existence, elle peut toujours se réfugier dans le passé.

Finalement, c'est le rôle prépondérant de la mémoire, avec tout ce qu'elle implique de fidélité et de traditionalisme, qui nous livre la clef du monde de Gabrielle Roy. Comme Proust, ses personnages ne s'avancent dans la vie que lestés d'un bagage de souvenirs auxquels ils ont recours à tout instant. La simple et gentille Luzina se fait le porte-parole de toutes ses soeurs : "L'oubli n'était ni plus ni moins que de l'ingratitude".

Chez Michel Tremblay, au contraire, les allusions à la mère sont rares et surtout péjoratives. Robertine parle de l'ignorance de ses parents ; Marie-Lou avoue qu'elle ne s'est mariée que pour fuir une maison familiale si pauvre qu'elle en avait honte. Elle rend sa mère et sa pudibonderie déplacée responsables de sa propre frigidité et de l'échec de son mariage ; "Ma mère... Ah ! j'y en voudrai toute ma vie..."

De même, l'enfant à naître représente toujours une erreur, une gêne, une raison supplémentaire d'en vouloir à son mari. Ainsi, Marie-Lou annonce à Léopold une nouvelle naissance, au milieu d'une scène de vifs reproches, alors qu'elle critique justement son absence totale d'affection paternelle : "Ben j'ai une p'tite nouvelle pour toé, Léopold ! J'ai une p'tite nouvelle pour toé ! Dans pas longtemps, tu vas en avoir un autre, à déviarger ! " D'ailleurs, l'horreur de l'acte sexuel est surtout liée, chez la femme tremblayenne à la crainte d'une grossesse.

Au fond, elles ne se sentent pas plus mères qu'elles ne se reconnaissent filles ; elles ne peuvent échapper à leur solitude, présentée par M. Tremblay comme inhérente à la condition humaine et, tout particulièrement, à la condition féminine. Marie-Lou parle au nom de toutes ses consœurs quand elle dit : "Nous autres, quand on se marie, c'est pour être tu-seul ensemble. Toé, t'es tu-seule, ton mari à côté de toé est tu-seul, pis tes enfants sont tu-seuls de leur bord..." Elle rend, ainsi, poignantes la crise du monde contemporain, la remise en question de la famille.

Si, par hasard, une femme vénère sa mère et cherche à l'imiter, telle Manon, fille de Marie-Lou, elle est considérée comme figée dans une intemporalité bien proche de la mort. Carmen, sa soeur, lui recommande de jeter dans les "vidanges" toutes ses photos et souvenirs en ajoutant avec cruauté : "T'as l'air d'un cadavre, Manon... ça fait dix ans que tu sens le mort à plein nez..." Elle lui prêche la révolte, comme la seule issue possible : "révolte-toé, Manon, c'est tout ce qui te reste".

Se révolter ! La femme y songe bien souvent. Que de fois n'a-t-elle pas envie de s'enfuir pour être n'importe où, mais ailleurs. Pourtant Rose Ouimet, qui méprise son "cochon" de mari, avoue que, malgré leur désir, elle-même et ses belles-soeurs ne partiront jamais : elles sont "pognées", prises au piège ; elles n'ont plus qu'à devenir des "Olivine Dubuc".

Bien sûr, quelques-unes ont refusé le mariage et le chemin commun ; toutes ont échoué : Berthe, 50 ans (*Trois petits tours*), Pierrette Guérin, 30 ans (*Les Belles Soeurs*), se trouvent plus misérables encore que celles qui n'ont jamais tenté de s'en sortir. Elles ne peuvent plus tenir sans leurs paradis artificiels : Berthe, le rêve et le cinéma, Pierrette, l'alcool et la vie nocturne. Il leur manque, en effet, ce qui rend aux autres possible, l'acceptation de leur solitude et de leur échec : la solidarité entre voisines, l'idée réconfortante qu'elles ne se distinguent pas.

En effet, ayant perdu tout sens de la solidarité familiale et temporelle, la femme tremblayenne lui trouve un substitut : la solidarité locale entre femmes de

même âge et de même condition. Qu'elles soient les commères d'*En Pièces Détachées* ou les habituées qui, comme Laura Cadieux, se retrouvent chaque semaine chez le "génie-colye", elles prennent conscience de leur propre identité en tant que membres d'un clan et s'opposent, en bloc, à tout élément étranger, avant de contester la société dans son ensemble.

C'est dans ce sens que la notion de chœur prend toute sa signification chez Tremblay. Les femmes ne sont vraiment elles-mêmes que lorsqu'elles se perçoivent comme une simple cellule, la partie intégrante d'un chœur.

Nous voyons à quel point, l'écriture dramatique est une nécessité pour ces personnages : elle seule peut donner au déballage complaisant de leur vie personnelle et familiale l'écho qui le met en valeur.

Conscientes de leurs chaînes, dont elles ne peuvent pourtant se libérer, ces nouvelles "Troyennes", n'ont plus qu'à gémir ensemble sur leur esclavage.

Une seule femme, aux dires de Tremblay, a réussi à se libérer; elle est seule, sans aucune responsabilité, elle fait ce qu'elle veut. Carmen, chanteuse au "Rodéo", se flatte d'avoir compris que le chemin de la libération passe, forcément, par l'oubli qu'elle considère comme une victoire sur le passé et un gage de réussite pour l'avenir. Faisant allusion à la mort subite de ses parents, Léopold et Marie-Lou, elle avoue sans pudeur "Y sont morts, pis c'est tant mieux". Elle réitère un peu plus loin "...chus tellement heureuse qu'y soient morts !".

Cette "anti-Luzina" nous livre, en deux formules, le secret de son bonheur et de l'éclosion du Québec de demain :

"Oublie toute, pis recommence toute comme si rien s'était passé! "

".... j'ai réussi à me débarrasser de toute mon passé..."

Mais elle n'a que 26 ans : qu'advient-il de sa belle assurance à l'âge d'Olivine Dubuc ? La question reste posée...

NOTES

- (1) *Gérard Tougas a été le premier à noter une certaine parenté entre Rue Deschambault et A la Recherche du Temps Perdu. The French Review, XXX, n 1 (oct. 1956) pp. 92-93.*
Michel Gaulin reprend le même rapprochement à propos de La Route d'Altamont : Incidences, n 10 (avril 1966) , pp. 27-38.
- (2) *Revue Nord, n 1 (automne 1971) : Entrevue rapportée par Rachel Cloutier, Marie Laberge et Rodrigue Gignac.*

(3) *Alice Parizeau, Châtelaine, VII, n 4 (avril 1966), pp, 118 et 120.*

(4) *Gérard Bessette, La Route d'Altamont, clef de La Montagne secrète. Dans Livres et Auteurs Canadiens, 1966, pp. 19-25.*

DEUXIEME PARTIE

LITTERATURE CANADIENNE ANGLAISE

SEEING NIAGARA AND AFTER

par Clara THOMAS *

For the past several years Canadian Literature, Canadian culture and Canadian life have been in a state of effervescent engagement that neither the continuing Arnoldian conservatism of some literary critics nor the post-colonial cringe of others can stifle. In the past half-dozen years, such established writers and poets as Callaghan, Reaney, Davies, Laurence, Purdy and Livesay have pushed beyond their own previous boundaries of achievement in works whose imaginative range and mastery of technique are alike impressive; younger, newer writers and poets – Atwood, Lee, Munro and Godfrey, among many others, have found their voices – and most important, their audiences. Our present literary awareness gives me joy and when, some time ago, I attended the University of Calgary's Conference of Writers and Critics, I felt like Susanna Moodie who, after twenty years in Upper Canada, finally achieved her dream of visiting Niagara Falls.

Year after year, during twenty years' residence in the colony, I had indulged the hope of one day visiting the Falls of Niagara, and year after year, for twenty long years I was doomed to disappointment...

Like a true daughter of romance, I could not banish from my mind the glorious ideal I had formed of this wonder of the world ; but still continued to speculate about the mighty cataract, the sublime "*thunder of waters*", whose very name from childhood had been magic to my ears...

Yet this hope of mine, of one day seeing the Falls of Niagara, was after all, a very enduring hope ; for though I began to fear

* *Certains éléments de cette communication ont été publiés sous une forme différente dans Lakehead Review et Journal of Canadian Fiction.*

that it would never be realized, yet, for twenty years, I never gave up entirely ; and *Patience*, who always sits at the feet of *Hope*, was at length rewarded by her sister's consenting smile (1).

The Conference of Writers and Critics was a source of stimulation and of optimism for all those who attended its sessions. It was bound to be especially satisfying to those of us who studied, sometimes taught and often fought through the years when Canadian Literature among the offerings of the Academic Bazaar was like the Medicine Man at the old-time Fall Fair — he was a freakish part of the scene, his absence might even have been noted; but hardly anybody bought his liniment.

The Calgary occasion was a kind of Literary-Ecumenical Love-Feast (and there have been many others since then), but it was saved from the aura of intensely self-regarding, self-conscious "Canadianism" satirized forever by Frank Scott in "The Canadian Authors Meet" by two all important elements: the first, the obvious working professionalism of both writers and academics; and the second, the presence of the students who came by the score to listen to the sessions. They are among the young generation in Canada who are aware, as no generation has ever been before, of the spell of a poem well-spoken or a story well-read.

Because of the reciprocal enthusiasm between writers and students, and the generosity of the Canada Council in funding reading tours, we have now a very large number of accomplished readers among our literary artists. The platform reading which in the mid-sixties was still an infant phenomenon has become an established and valuable means of the dissemination of our poetry and fiction — an "occasion" which gives the audience a direct and satisfying involvement with the writer and his words.

The students are, of course, largely responsible for the proliferation of Canadian literature courses during the later sixties and seventies, first in the universities and colleges and now in our secondary schools. Naturally it is the work of our writers that makes such courses possible; it is the work of critics and academic scholars which provides the tools of teaching—Reginald Watters' *Check List of Canadian Literature*, *The Literary History of Canada*, edited by Carl Klinck, Gerard Tougas' *History of French-Canadian Literature* and Malcolm Ross' editorship of the New Canadian Library Series are among our basic teaching assets. On yet another level the growth in national consciousness in every segment of the public has opened doors to Canadian works in homes, schools, libraries and publishing houses. However, had we not had accelerating pressure from students for courses, for readings,

for involvement with their own literature and culture which quite suddenly has seemed more and more real, perhaps more and more fragile, certainly more and more precious and worth learning about, we would not now be in this state of literary and academic health. As Robert Harlow of U.B.C. wrote in *Macleans* magazine: "Many Canadians have become cultural if not economic nationalists and cheerfully support what used to be thought of as dubious enterprises" (2).

I do not presume to prophesy the future, but there is no doubt at all about the vitality of the present situation and its concern for our literature as a voice and mirror of our culture. John Newlove's poem "The Pride" has made one of the most crystalline of all Canadian statements. It culminates in these lines:

we stand along,
we are no longer lonely
but have roots,
and the rooted words
recur in the mind, mirror so that
we dwell on nothing else, in nothing else,
touched, repeating them,
at home freely
at last, in amazement;

'the unyielding phrase
in tune with the epoch,'
the thing made up
of our desires,
not of its words, not only
of them, but of something else,
as well, that which we desire
so ardently, that which
will not come when
it is summoned alone,
but grows in us
and idles about and hides
until the moment is due —

the knowledge of
our origins, and where
we are in truth,
whose land this is
and is to be (3).

In terms of aids to literary study I think that I can best illustrate what has happened and the speed with which it has happened by comparing Nora Story's *Oxford Companion to Canadian History and Literature* (1967) with its recently-published *Supplement* (1973), and *The Literary History of Canada* (1965), edited by Carl Klinck, with its first revision (Spring, 1976). Nora Story is a historian, formerly with our National Archives. She has an red early from the archives in order to devote full time to the Oxford volume, and it is a monumental piece of work. However, only six years later, when Oxford Press decided to update and supplement this volume, William Toye, its editor worked with Nora Story and a group of thirty-seven other contributors, to cover both Anglophone and Francophone History and Literature. Similarly when the material for the revised *Literary History* was gathered together, the editorial board, together with editors at the University of Toronto Press, decided on three volumes to replace the one-volume first edition. Volume III is entirely devoted to literature since 1960. The point I am making will be obvious: there is a major difference today in our attitudes to our literature, in the risks and responsibilities that our publishers are willing to take, and in the demands for and responses to information from general readers, students and teachers. In 1965 the *Literary History* was designed to be, and was, traditionally conventional and retrospective in its contents and tone — as, indeed, was *The Oxford Companion*. In the retrospective literary mode, the building up of an archive of a country's literary achievement claims almost equal importance to the assembling of information or the dispersing of critical opinion. The validity of such enterprises is unquestionable — the point is that those two landmarks of the retrospective, archival mode mark our High Middle Ages, as it were; now at enormous and bewildering speed we have moved into the Modern World— in the space of ten years.

Earle Birney's line "It's only by our lack of ghosts we're haunted," which used to be quoted far beyond the point of cliché, is scarcely true now in the tone of its usual quotation, the self-denigrating voice of the "nice Canadian", a Walter Mitty among the men and women of the world. I question, in fact, whether we were not always misreading Birney's essential meaning when

we used the line. For he and all our writers are, indeed, ghost-haunted and ghost-obsessed; it is only when one of the ghosts has invaded, taken seat in the imagination of the writer and then insisted on his reincarnation in the word that a Hagar Shipley, a Dunstan Ramsay or a poem like *The Pride* moves into the literature – and the mythology – of a country.

Art, after all, is not as formless as life; if it were, and if it were as strange and as paradoxical and as living and as complex, it wouldn't be art – it would be life. And it isn't. *The humility of the fiction writer is in that realization* (Margaret Laurence, February 8, 1973).

The italics of the last line are mine. The creation of a Hagar Shipley depends upon a gigantic complexity: the coming of the Scotch to Canada, the settlement of the West, World War I and the depression and drought of the thirties, all of these historical time—and—event streams joining with the vast complexities of experience and sensibility in the life of Margaret Laurence herself, and the giant sum of these complexities impelling her (and this is not too strong a verb to describe the power of the artist's impulse) to write down the imagined reality of Hagar.

Hagar Shipley and Dunstan Ramsay, Robert Kroetsch's Hazard Lepage, Layton's Keine Lazarovich, Carrier's Floralie and Richler's Duddy Kravitz are among the "presences" of our literature. They and their authors constitute a serious challenge to Professor Frye's dictum of 1965:

Canada has produced no author who is a classic in the sense of possessing a vision greater in kind than that of his best readers (Canadians themselves might argue about one or two, but in the perspective of the world at large the statement is true). There is no Canadian writer of whom we can say what we can say of the world's major writers, that their readers can grow up inside their work without ever being aware of a circumference ("*Conclusion*", *Literary History of Canada*).

From this brief "state of the nation" I propose to move to a brief discussion of some recent critical and scholarly works which are, I believe, both landmarks of the present and signposts to the future of our literary biography and criticism and as such, important to the understanding, appreciation, study and teaching of our literature.

Easily the most memorable study of a single writer to appear within many years is Douglas Spettigue's *F.P.G.: the european years (1973)* (4). Starting in 1969 when he undertook to do a small critical-biographical work on

Frederick Philip Grove, Professor Spettigue has patiently unravelled the mystery of the man we know as Frederick Philip Grove, and of his self-styled "Autobiographies", *In Search of America* and *In Search of Myself*. Spettigue's search, its excitements and its frustrations, finally culminated in the recognition that F.P. Grove had been Felix Paul Grève, a German writer and translator, who abandoned his entire identity to come to America. The man who set out in Canada, "to be a North American and a Canadian, to express timelessly our experience as he understood it, "must now be accommodated with the dazzled, ambitious young *litterateur*, for a time moving in the circles of André Gide and Stefan Georg and subject of Gide's "Conversation avec un Allemand". Atlick's *The Scholar Detective* does not record a stranger tale, not pay tribute to a more tenacious scholar nor, in the end offer a more satisfying dénouement. All of Grove's work now calls for reconsideration. The power, the clumsiness, the successes, failures and inconsistencies of his Canadian work will be neither greater nor less in an absolute sense, but they must now be looked at as attributes of a canon which includes novels and poems as well as scores of articles and translations in German. The present lively critical interest in autobiography and autobiographical fiction could have no more teasing and satisfying grounds of speculation and analysis than the man Felix Paul Grève—Frederick Philip Grove and the masks which, in Spettigue's words, he assumed in order to create in his writings "both a response to the landscape and a self to make that response".

Opportunities for critical reviewing in the field of Canadian Literature can almost be dated from the inception of *Canadian Literature* under the editorship of George Woodcock in 1958. It is certainly fair to say that his standards have affected academics far more than, say, the publishing of "Letters in Canada" in the University of Toronto Quarterly. Admirable as many of these yearly surveys were, the whole operation was a closed shop compared to *Canadian Literature* which at one and the same time created standards and challenged us to meet them. The remarkable success of the many recent quarterlies and "little magazines", prime among them *The Journal of Canadian Fiction*, is due in considerable part to the established presence of such criteria. Even the popular standard of book reviewing has taken leaps forward, though in spite of the continuing informed efforts of a few old time professionals, and the training that numbers of young reviewers are now receiving in writing for *Books in Canada* and *Quill and Quire*, we still have to educate ourselves beyond prejudice and the kind of witless, colonial condescension that impelled a reviewer of Margaret Atwood's *Survival* to undercut the value of her own words with the cheap throwaway of this final sentence: "She has analyzed Canadian literature so perceptively that it sounds interesting enough to be read".

The move towards comparative studies of English and French Canadian literature is certainly one of the most important academic trends in English Canada at the present time. When, in 1893, John George Bourinot wrote *Canada's Intellectual Strength and Weakness*, our first literary "State of the Nation", he spoke biculturally and confidently. When the next landmarks in literary surveys were written by Thomas Guthrie Marquis and Camille Roy in 1913, English-Canadian was completely separated from French-Canadian literature (5). There was no determinedly joint consideration of our two literatures again until Ronald Sutherland's *Second Image* (1971)(6) and Douglas Jones' journal, *Ellipse* (7), both the products of the University of Sherbrooke and its English and French-Canadian Comparative Literature programme. Sutherland's paper, "Tabernacles à douze étages: The New Multicultural Nationalism in Canada", was effectively the keynote speech of the Calgary Conference. His separation of cultural and political nationalisms and his vision of the present pluralistic opportunity for Canada are welded together by his own optimism into a persuasive hope. At the same time, the energy of his desire to join, and illuminate our literature is productive of many insights and a mass of information.

At the moment, we are witnessing several explosions of cultural nationalism – in Quebec, in the Acadian Maritimes, in various parts of English Canada – and the phenomenon certainly invites close attention.... the cultural nationalism afoot today is not an extension of the past, reaching back over the seas; it is a native product, springing from the actualities of contemporary Canada

Names like Jutra, Vigneault, Charlevoix, Julien, Loranger or Tremblay are known across the country, as well as in Europe and the United States. Established writers are continuing to produce at a bewildering rate – Jacques Ferron, Gérard Bessette, Claude Jasmin, Yves Thériault, Jean-Jules Richard, Jacques Godbout...

But Quebec is not alone. The Acadians, the French-speaking people of the Maritimes, have discovered a new cultural nationalism of their own (8).

Sutherland's *Second Image* was a pioneer work in 1971. It is valuable for its present aid to our understanding and equally valuable for the areas of further investigation to which it points. We need, for instance, a depth-study of Canadian "Puritanism", not only of the Calvinism and Janse- nism which Sutherland surveys, but of Fundamentalism in all its religious, moral and ethical aspects, of Methodism and of Judaism. Patricia Morley's

The Immoral Moralists (1972)(9), a study of Hugh MacLennan and Leonard Cohen, moves several stages farther than Sutherland into the history of Calvinism. In two chapters, "The Puritan Heritage" and "The Puritan Mind in the Seventeenth Century", Mrs. Morley considers the background of MacLennan's thought, taking into account such authoritative works as R.H. Tawney's *Religion and the Rise of Capitalism*, and A.S.P. Woodhouse's *Puritanism and Liberty*. This is valuable, but it is still partial. The Canadian Perry Miller may already be alive and well and working on his authoritative study of "Puritanism and Canada": I hope I live to see its publication. For a long time, the course "Victorian Thought" was a staple of the University of Toronto's Graduate Department: Canadian literary scholars need to engage themselves into research into "Canadian Thought". We are not yet seriously engaged in doing this work for ourselves: two cultural and intellectual historians, Ramsay Cook and Carl Berger, are the foremost men in the field.

Certainly the most important literary-critical document of the sixties was Professor Frye's "Conclusion" to *The Literary History of Canada*. As Northrop Frye's works have liberated creative writers in this country for two decades, so his "Conclusion" has provided both structure and stimulus to critics. The phrase "garrison mentality" is now, alas, a cliché, but its connotations are brilliantly, imaginatively apt to much of our literature as Douglas Jones has demonstrated in *Butterfly on Rock* (10). Whereas Sutherland's *Second Image* proceeds sometimes from a consideration of the literature and sometimes from the historical situations out of which the literature sprang, Jones proceeds inductively from myth to literature to other examples of literature. No one can now study English Canadian literature without recourse to Jones' readings of our fiction — and at the same time, any critical reader will emerge from *Butterfly on Rock* considerably enlightened and, hopefully, cautious, about Jones' concerns for literary criticism, social criticism and pulpit rhetoric as they mix and merge in his finale, "An Ancient Slang or a Modern".

Margaret Atwood's *Survival* (11) is a witty reading of our literature according to another set of idiosyncratic premises. *Survival* is not so much an introduction to our literature as the dramatization of a state of mind; it has been an extremely popular and widely read introduction to our literature, and it has also played a role in English Canada comparable to Pierre Vallière's *White Niggers of America* in the French Canada of recent history. Its author is passionately engaged in her own involvement with Canada's nationalism and she shrewdly and dynamically takes the position of the old-time circuit rider who, though committed to the love of God, gets — and keeps — the poor

sinners' attention by preaching damnation and doom in his sermons. In fact *Survival* is a sermon; its text is set forth in the famous four "victim-positions"; its chapters are a plethora of *exempla* — what does not serve the sermon's purpose Miss Atwood does not use — and again, the accomplished preacher—rhetorician always knew about this; and its peroration is a challenge to Self-Help. The book is a remarkable blend of old, old techniques of rhetoric, nineteenth-century missionary zeal and twentieth-century challenge, directed towards a people who are still so close to the fundamentalist faith of their fathers that they react vigorously to both method and message. It is a brilliant piece of polemic, but not, of course, entirely our literature, much less our life.

The power of our religions in our lives may have dwindled, but a good deal of its zeal has dispersed itself among our literary critics: as surely as Jones and Atwood reflect a residual Methodist enthusiasm and mission, Ronald Sutherland's work and his attitudes derive from the enduring Scottish Calvinist elements in our history. There is a powerful stream of Canadian thought that moves back in our literature through Sutherland and MacLennan, to Connor, who in his attitudes was so importantly their forerunner, and to the Scottish heritage in general. We do not yet have a definitive history of the Scotch in Canada, but we do have available T.C. Smout's *History of the Scottish People* (12) and John Prebble's *The Highland Clearances* (13). There is nothing guaranteed more surely to give the emigration of the Scotch to Canada a connotation of *victory* far beyond the survival level than to tour the Highlands, as I did last summer, reading Smout and Prebble as I went. The Pass of Glencoe, the present museum of Glencoe, an effort at imaginative reconstruction of the port of Oban as it must have been when the emigrant ships sailed west beyond the islands, the thousands of acres that are barren land even now, the church at Dumfries whose graveyard, with its heavy, angular, ugly tombstones and its mass grave for cholera victims of the 1830s, are chilling reminders of the cold judgements of the Calvinistic faith: the evidence of history all over the land points beyond survival towards a huge victory of body and spirit for the tens of thousands who came to Canada.

The attitudes and the ethos of the Scotch who emigrated are still central to the writings of Hugh MacLennan and Margaret Laurence, among others. Significantly, Robertson Davies, although of Welsh background himself, and although *Fifth Business* has discernible autobiographical elements, makes Dunstan Ramsay of *Fifth Business* Scottish in background, with a powerful Calvinistic heritage of guilt that always threatens to stunt his self-acceptance and his understanding of others. These, and other writers, make the most

precise differentiations amongst the backgrounds of their characters. We are always challenged to make the effort to appreciate those differences as best we can. Cecil Woodham-Smith's *The Great Hunger* (14) gives the background we need to the barbarous Irish whose behaviour so shocked Susanna Moodie, Muriel Jaeger's *Before Victoria* (15) sets Susanna herself firmly in context and Terry Coleman's *Passage to America* (16), the most recent and definitive account of emigration to America, will forever shift our perceptions towards the attitudes that our early writers – and their descendents – have illuminated.

On Grosse Isle the fever sheds still stand; a row of white wooden crosses marks the graves of 5 424 emigrants, and you have to walk carefully through the long grass in the valley because the ground is uneven where the grave trenches have sunk. The monument at Montreal, which was once on the site of the fever sheds there, is now next to the site of Expo 67 and in the centre reservation of a motorway... (17).

Tens of thousands of people came through these places in the nineteenth century. There were men like "John Ryan, labourer", who crossed the Irish Sea at night on a steamer in a storm, having no shelter "except as a man can shelter himself"; or children like "Ellen Keane, aged four years and three months, of the barque Syria, who was the first to die of a fever at Grosse Isle in 1847". There were only a handful like "T. Hibbert Wane, barrister of the Middle Temple, who found female domestics hard to keep in Canada and went home" (18); or Dunbar Moodie, he of the remarkable wife, Susanna, whose literary dramatizing of her situation in Canada has made her a totem for our contemporary self-dramatizings, but whose writings, as all our writers' works, call constantly for our efforts at extensions of context and meaning.

One literary context that we all share with Susanna and that she shared with all her fellow emigrants, is *Robinson Crusoe*, the underlying literary fable of all the colonization and expansion of the 18th and 19th centuries. In 1719 Daniel Defoe published the first two volumes of the study of the man who is forever the type of Protestant adventurer and exile, explorer and exploiter. Crusoe was the terrified castaway; he became a successful plantation manager. He prayed to God for deliverance and he thanked God for success, but his sense of the Divine plan was at a radical and Protestant remove from the old cyclic world view with man's place set in submission and acceptance to an unalterable scheme of things. To Crusoe, God's challenge was man's task; man's will was challenged to tame his environment, not to submit to it.

He made a shelter from the wilderness and then the shelter became his garrison; he suffered from solitude and then he became a solitary, at least as appalled by the advent of Friday as he was relieved by the presence of another human being. To Crusoe progress was measured by his success in bending the environment to his will, and in his opinion God blessed progress.

We share a central Crusoe image with all the other post-colonial nations of today's world. The image is overtly central, for instance, to contemporary West Indian literature, in the work of V.S. Naipaul, Derek Walcott and George Lamming. Amongst all the huge canon of Crusoe commentary, two works are particularly germane to my view: O. Mannoni's *Prospero and Caliban: The Psychology of Colonization*, and "The Naked Footprint: An Enquiry into Crusoe's Island," by the Jamaican novelist and critic, John Hearne (19).

Crusoe on his island is not content with mere sustenance, nor even with the precautionary surplus of food to store against hard times. The island must be made to pay, to yield, to improve. Alone, often frightened, condemned, as far as he knows, to a life sentence of solitary confinement within his own skull, he can yet find meaning in the act of exploitation. Survival is not enough: One must commit oneself to the obligatory and redemptive process of appreciation (Hearne, p.101).

Defoe's fable spoke for generations of settlers who came to Canada, as Susanna Moodie's sister, Catharine Parr Traill wrote, "In the hopes that we might found a property to hand on to our children". Quite often they wrote explicitly of Robinson Crusoe himself, for by the 19th century, Crusoe was deep in the consciousness of literate Englishmen. Catharine Traill and Susanna Moodie both wrote of their "Crusoe-experience", and Mrs. Traill went on to a book called *Canadian Crusoes*. Later, English Canada's novelists began to illuminate the experience of life in this country and in their work we can always see some exploration of the Crusoe fable, its triumphant vindication in a thousand easy romances, as in Ralph Connor's *The Man from Glengarry*, its ruin in Grove's *The Master of the Mill*, or its bitter irony in Richler's *Duddy Kravitz*. Above all, our works have been explanations of the present fact or impending threat of man's solitude (and again I quote Hearne).

Man, modern man that is, is incurably and increasingly alone....

We have invented ourselves out of the consoling simplicities of love, friendship and the tribal embrace. We should not pretend other-

wise. (Defoe) presents us with a neatly casted ledger and tells us just where we went bankrupt and just why every new investment must drive us further into ruin.

It is a terrifying exercise, but it is, almost, utterly convincing.

It is the Sybilline canon of industrial man (Hearne, p.104).

The Crusoe fable with both its "colonial-castaway" and its "progress as the will of God" motifs enlightens our past and our present in life and literature. On Crusoe's terms, our ancestors went far beyond survival to triumph, but often, in human terms, at very great cost.

Nothing is more prominent in our writers today than the urge to restore what was lost in the past of the land and its people and in the knowledge of our ancestors. John Newlove in "The Pride", the poem whose lines I read, Rudy Wiebe in *The Temptations of Big Bear*, Robertson Davies in *Fifth Business, The Manticore and World of Wonders*, Margaret Atwood in *Surfacing*, and Margaret Laurence in her Manawaka cycle — all these writers and many others are searching out and making plain the past and the imperative need for its integration into our present. The first pages of *The Stone Angel*, the first work of the Manawaka cycle, set up its variation on the Crusoe theme.

Above the town, on the hill brow, the stone angel used to stand.
I wonder if she stands there yet, in memory of her who relinquished
her feeble ghost as I gained my stubborn one, my mother's angel,
that my father bought in pride, to mark her bones and proclaim his
dynasty, as he fancied, forever and a day.... I think now she must
have been carved in that distant sun by stone masons who were
the cynical descendants of Bernini, gouging out her like by the score,
gauging with admirable accuracy the needs of fledgling pharaohs in
in an uncouth land (*The Stone Angel*, p.3).

The power, enslavement and death—obsession connotations of that word "pharaoh" add another grim dimension to Hagar's scornful indictment of man's will to dominate and exploit the land. But the insistent vitality of the land, its principle of surging life, is also very quickly made explicit.

But sometimes, through the hot rush of disrespectful wind that shook the scrub oak and the course couchgrass encroaching upon the dutifully cared-for habitations of the dead, the scent of the cowslips would rise momentarily. They were tough-rooted, these wild

and gaudy flowers, and although they were held back at the cemetery's edge, torn out by loving relatives determined to keep the plots clear and clearly civilized, for a second or two a person walking there could catch the faint, musky, dust-tinged smell of things that grew untended and had grown always, before the portly peonies and the angels with rigid wings, when the prairie bluffs were walked through only by Cree with enigmatic faces and greasy hair (*The Stone Angel*, pp. 3-5).

In *The Diviners*, Margaret Laurence's latest novel, and the most complicated and comprehensive of the Manawaka cycle, Morag Gunn's integrating journey takes her through time and memory to the tales of her ancestors in Scotland, told her by Christie Logan, and to the tales and songs of the Canadian Métis, told her by Jules Tonnerre. This is a part of Christie's first tale.

Among all of them people there on the rocks, see, was a piper, and he was from the Clan Gunn, and it was many of the Gunns who lost their hearths and homes and lived wild on the stormy rocks there.

And Piper Gunn, he was a great tall man, a man with the voice of drums and the heart of a child and the gall of a thousand and the strength of conviction...

Now Piper Gunn had a woman, and a strapping strong woman she was, with the courage of a falcon and the beauty of a deer and the warmth of a home and the faith of saints, and you may know her name. Her name, it was Morag. That was an old name, and that was the name Piper Gunn's woman went by, and fine long black hair she had, down to her waist, and she stood there beside her man on the rocky coast, and watched that ship come into the harbour in that place. And when the plank was down and the captain hailing the people there, Piper Gunn began to walk towards that ship and his woman Morag with him, and she with child, and and he was still playing "The Gunns' Salute"...

And that was how all of them came to this country, all that bunch, and they ended up at the Red River, and that is another story (*The Diviners*, p.41).

Christie gives Morag her past and her ancestor; Morag and Jules pass on their double heritage to their daughter, Pique. In fiction and in poetry Margaret Laurence and many of our other writers are engaged in the task that Achebe of Nìgeria has called "the reeducation and regeneration that must be done" if we are truly to know our human—and our cultural — heritage and to pass it on—

The knowledge of
our origins, and where
we are in truth,
whose land this is
and to be.

FOOTNOTES

- (1) *Susanna Moodie, Life in the Clearings, ed. by Robert. L. McDougall, Toronto, Macmillan, 1959.*
- (2) *Robert Harlow, "Confections Beyond Our Best Sellers", Macleans, March 1973, p.96.*
- (3) *John Newlove, "The Pride", quoted by permission of John Newlove.*
- (4) *Douglas Spettigue, F.P.G. : The European Years, Oberon Press, 1973.*
- (5) *J.C. Bourinot, T.G. Marquis & C. Roy, Canada's Intellectual Strength and Weakness, English—Canadian Literature, French—Canadian Literature, introduction by Clara Thomas, University of Toronto Press, 1973.*
- (6) *Ronald Sutherland, Second Image, Toronto: New Press, 1971.*
- (7) *Douglas Jones, ed., Ellipse, University of Sherbrooke, 1969.*
- (8) *Quoted from unpublished article by permission of Ronald Sutherland.*
- (9) *Patricia Morley, The Immoral Moralists, Toronto: Clarke Irwin, 1972.*
- (10) *Douglas Jones, Butterfly on Rock, University of Toronto Press, 1970.*

- (11) *Margaret Atwood, Survival, Toronto; Anansi Press, 1972.*
- (12) *T.C. Smout, History of the Scottish People, Collins, Fontana, 1969.*
- (13) *John Prebble, The Highland Clearances, Penguin Books, 1969.*
- (14) *Cecil Woodham-Smith, The Great Hunger: Ireland 1945-9, New-York; Harper & Row, 1962.*
- (15) *Muriel Jaeger, Before Victoria, Penguin Books, 1967.*
- (16) *Terry Coleman, Passage to America, London; Hutchinson, 1972.*
- (17) *Coleman, op. cit., p.249.*
- (18) *Ibid., p.249.*
- (19) *John Hearne, "The Naked Footprint: An Enquiry into Crusoe's Island, "Review of English Literature, Vol. 8, No.4, 1967, pp.97-107.*

LA LITTÉRATURE CANADIENNE DE LANGUE ANGLAISE DANS LA MODERNITE NORD-AMERICAINE (1)

par Régis DURAND

Ces quelques remarques ont pour objet d'introduire le travail qui nous réunit et de suggérer, au-delà des interventions ponctuelles, quelques directions de recherches possibles. Pour cela il est nécessaire, nous semble-t-il, de revenir sur certains aspects fondamentaux de la culture canadienne et sur les objectifs que peut se donner, aujourd'hui, un discours critique portant sur la littérature canadienne de langue anglaise.

Interroger la littérature canadienne contemporaine du point de vue de sa place dans la modernité nord-américaine, c'est poser précisément une question culturelle large. Une question qui concerne directement la culture et la société canadiennes elles-mêmes, bien entendu — tant il est vrai que loin d'être coupées de la vie d'un pays, les formes d'expression littéraire en sont au contraire des témoins et des index précieux, bien que complexes; mais une question qui concerne aussi la culture d'autres pays, et notamment celle des U.S.A.. La culture canadienne entre dans un système de relations multiples avec les cultures européennes, française et britannique en particulier. Mais il est probable que dans sa dimension anglophone tout au moins, la spécificité de la culture canadienne ne pourra être valablement définie que dans une perspective nord-américaine. C'est dans cette voie, ouverte magistralement par Northrop Frye que nous pensons qu'il faut s'engager (2).

La synthèse remarquable que donne Frye en conclusion de *l'Histoire littéraire du Canada* a eu le retentissement qu'elle méritait, et pourtant certains de ses aperçus les plus originaux n'ont pas été relevés. On a retenu de ce texte quelques formules — dont l'inévitable "garrison mentality" — sans toujours prêter attention à la démarche et au type d'interrogation dont elles sont l'aboutissement. Il est donc nécessaire de revenir à ce texte et de le relire de près, en laissant jouer la pleine force de sa réflexion et en la prolongeant. Mais avant de faire ce travail, dont seuls quelques aspects pourront être esquissés ici, il n'est peut-être pas inutile de se pencher sur la notion de modernité elle-même, et plus spécialement dans le contexte nord-américain.

LA MODERNITE NORD-AMERICAINE

Derrière le terme modernité se profilent plusieurs éléments qu'il faudrait tenter de distinguer. Le terme concerne d'abord, bien entendu, un certain rapport à l'histoire. C'est bien la littérature canadienne d'aujourd'hui

qu'il s'agit d'étudier, mais aussi: la littérature canadienne *aujourd'hui*. Il faut en particulier se demander ce qu'il en est du rapport de la littérature contemporaine à *l'histoire* de la culture canadienne au sens large. Et donc évoquer le problème, qui fait l'objet de tant de commentaires, de l'identité canadienne telle qu'elle se cherche obsessionnellement dans la littérature (et dans la critique).

Le versant "technique", si on veut, de cette quête de l'identité, c'est la question de la spécificité de la littérature canadienne, tant de fois soulevée elle aussi. C'est sur ce point que les désaccords risquent d'être les plus marqués, en fonction de l'investissement personnel qui est en jeu. Pour notre part, nous serions tentés de poser le problème ainsi: la recherche des caractères spécifiques d'une littérature est un travail essentiel, mais il y a plusieurs manières de l'envisager. Il y a une manière restrictive qui consiste à réduire les textes à leurs caractères (nationaux) les plus marqués, ou à choisir de ne commenter que ces traits-là. C'est un défaut dans lequel la critique canadienne est souvent tombée. Une des leçons de la critique moderne — dont Frye est une figure les plus marquantes — est précisément que la modernité n'est pas uniquement une dimension chronologique, et qu'elle ne saurait être étudiée à l'échelle d'un seul pays. En même temps qu'une composante "verticale" (historique), la modernité a une composante "horizontale" (spatiale, transculturelle). Le propre du texte moderne, (et du regard moderne sur le texte), c'est son *ouverture*. Ouverture aux autres textes, aux autres discours que celui du texte, aux autres cultures. Pluralité, polygraphie, polysémie. Le texte moderne a parfois plus d'affinités avec les textes modernes d'autres pays qu'avec les textes antérieurs de son propre pays.

C'est, on le voit, le contraire de la recherche crispée, nerveuse, des particularismes. S'il existe une modernité canadienne dans l'écriture, elle est inséparable de celle qu'on trouve aux U.S.A., en Angleterre, en France, etc... : elle se pose les mêmes problèmes, formels et politiques, connaît les mêmes incertitudes.

Ceci ne signifie pas pour autant la fin de toute spécificité (nationale en particulier). Mais le problème doit être posé différemment. A *l'intérieur* du travail global de la modernité, de sa transformation prodigieuse des formes, il y a place pour des variantes spécifiques, des engagements précis. Seulement, on ne peut plus se contenter de la recherche sourcilleuse de traits et de thèmes nationaux: il faut des analyses plus fines à l'aide d'instruments nouveaux. Nous en avons suggéré un exemple à propos de Margaret Atwood et Leonard Cohen. On peut imaginer aussi des

travaux qui prendraient appui sur les travaux de Deleuze et Guattari, bien sûr, mais aussi de H.Gobard sur l' "aliénation linguistique", de McLuhan sur l'espace et la communication, de Frye aussi, naturellement. Des études de ce type sont d'ailleurs en cours un peu partout.

Il y a donc une acception de la notion de modernité qui sauvegarde à la fois la spécificité d'une littérature, et l'ouverture qui est constitutive de la notion elle-même. Il faut maintenant dire un mot de l'aspect technique de la recherche sur le concept de modernité, tel qu'il s'applique plus particulièrement à la littérature des U.S.A.

Question de vocabulaire d'abord. La critique américaine distingue entre ce qu'elle appelle "modernism" (ou "modernist literature"), et "postmodernism" (ou "postmodern literature"). Sur ces notions nous ne nous étendrons pas, car elles font l'objet de travaux nombreux en France et aux U.S.A. et en particulier les analyses fondamentales de Ihab Hassan dans *Radical Innocence* et dans *Paracriticisms* (3). La fiction "moderniste" est celle qui aux U.S.A. produit depuis plusieurs décennies des romans reposant sur les oppositions et les rapports complexes entre individu et société. Romans de la quête de l'identité, du succès ou de l'échec, dont les grands noms sont Paul Bellow, John Updike, Philip Roth, Bernard Malamud, etc... Sur le plan technique, l'écriture qui va de pair avec cette vision repose sur l'utilisation du point de vue, la manipulation du temps, l'ambiguïté, l'ironie, l'épiphanie etc... C'est en fait une vision et une écriture qui assurent une continuité avec le roman classique du 19ème siècle (même si la vision se fait plus sombre, le ton plus strident, l'écriture plus audacieuse), car elles reposent encore sur un consensus implicite quant aux valeurs et aux codes sociaux.

La littérature postmoderne, qui se développe dans les années soixante, se caractérise au contraire par une rupture de plus en plus marquée, par un refus global du consensus et de ses thèmes. L'univers de cette fiction est un univers fragmenté, éclaté, sans autre principe unificateur que celui que fournit l'acte d'écriture lui-même. Monde de débris, ou à l'opposé de proliférations, traversé par un discours lui aussi morcelé à l'extrême ou au contraire emporté par un immense flux paranoïaque. Monde de la fragmentation où toute communication est presque impossible, où causes et effets sont interchangeable, où temps et mémoire — si importants dans la littérature moderniste — sont abolis. L'observation de John Hawkes, un des plus brillants romanciers américains d'aujourd'hui, est explicite:

I began to write fiction on the assumption that the true enemies of the novel were plot, character, setting and theme, and having abandoned the familiar ways of thinking about fiction, totality of vision or structure was really all that remained.

L'existence de ces courants (romanesques et critiques) aux U.S.A. rend inévitable la confrontation avec les écrivains canadiens d'aujourd'hui. Ainsi, on a été amené à se demander pour quelles raisons la fiction canadienne contemporaine restait plus proche du courant moderniste, à de rares exceptions près (dont peut-être *Beautiful Losers*). Le texte de N. Frye permet de faire avancer la discussion sur ce point.

LES "CONCLUSIONS" DE NORTHROP FRYE.

La première explication qui se dégage de la "Conclusion" est que le Canada n'a pas eu sa "période de latence", période de transition et de décantation sans laquelle aucune avant-garde ne peut naître. Frye formule très clairement cela :

This foreshortening of Canadian history, if it really does have any relevance to Canadian culture, would account for many features of it: its fixation on its own past, its penchant for old-fashioned literary techniques, its preoccupation with the theme of strangled articulateness (p. 828).

Le conservatisme de la littérature canadienne serait donc l'effet de ce "raccourcissement" de l'histoire canadienne. Il s'agit là d'une interprétation plutôt négative, contre laquelle il faut immédiatement faire jouer celle de Lionel Rubinoff, par exemple. Celui-ci voit dans l'absence d'une dimension eschatologique ou téléologique la possibilité d'une dynamique du changement:

The Canadian consciousness is without ideological and historical commitments that normally close off possibilities for radical change(4).

La mise en regard de ces deux interprétations de l'histoire canadienne permet de saisir un fonctionnement essentiel aussi bien à la littérature des U.S.A. qu'à celle du Canada: l'opposition entre les forces qui poussent à la stabilité,

l'ordre, l'immobilisme, la (re) territorialisation, et celles qui poussent au changement, aux ruptures, aux migrations, à la déterritorialisation.

La culture des U.S.A. connaît un affrontement constant et violent de ces deux tendances. La culture canadienne aussi, en un sens, mais l'affrontement se fait à *l'intérieur* d'un cadre, de certaines limites. Affrontement circonscrit: c'est en ce sens qu'il faut comprendre l'importance que Frye accorde à la frontière. Dans l'imaginaire canadien, la frontière n'est pas un Ouest ouvert et mythique, illimité; c'est plutôt une série de délimitations qui engendrent le célèbre "état d'esprit de garnison":

The frontier was all around one, a part and a condition of one's whole imaginative being. The frontier was primarily what separated the Canadians, physically or mentally from Great-Britain, from the U.S., and even more important, from other Canadian communities (p.826-7).

Contrairement à ce qui se passe aux U.S.A., la frontière n'est pas le résultat d'un libre jeu de forces: elle est en quelque sorte première, constitutive (5). "A garrison mentality": l'expression ne fait pas seulement allusion à un folklore, elle résume admirablement les tensions propres à la culture canadienne, à son rapport à l'espace, elle contient la matrice des déplacements et des conflits à venir :

— déterritorialisants, donc libérateurs et créateurs, quand l'individu s'oppose au groupe et fait l'expérience de la solitude et de la terreur. C'est ce qu'on voit dans l'oeuvre de M.Atwood, comme P.Spriet l'a bien montré (6);

— (re)territorialisants, quand ils se contentent de provoquer la multiplication des communautés qui se juxtaposent sans établir de rapports véritables, d'où une lente sclérose de l'imaginaire national.

Le second point sur lequel on pourrait revenir à la suite de Frye est le problème essentiel du rapport entre la production littéraire canadienne et le vécu historique ("experience"). Frye attribue la sclérose relative de la littérature de langue anglaise au poids trop lourd du vécu et du réalisme social dans la production littéraire. La littérature canadienne, contrairement à la littérature des U.S.A., s'appuie plus sur l'histoire et le vécu que sur le mythe. Or, et Frye le rappelle très opportunément, une littérature ne s'élabore pas *directement* à partir d'un vécu, elle s'élabore à partir d'autres textes, à partir d'une tradition et d'une mythologie narratives :

In a fully mature literary tradition the writer enters a structure of traditional stories and images. He often has the feeling, and says so, that he is not actively shaping his material at all, but is rather a place where a verbal structure is taking its own shape. If a novelist, he starts with a story-telling impetus; if a poet, with a metaphor-crystallizing impetus (p.836).

Pour accéder à une vraie littérature d'imagination, une certaine distance vis-à-vis de la société est nécessaire. Au Canada, on assiste juste à des tentatives dans ce sens. Encore faut-il être clair sur ce point: il ne doit s'agir en aucune façon de promouvoir une littérature coupée de la vie, mais d'assumer pleinement la nature même du texte littéraire, qui a ses règles et ses filiations propres, sa mythologie, si on veut, à laquelle il est nécessaire de se référer constamment. Frye cite l'exemple du mythe pastoral, qui a joué un rôle si important dans la littérature américaine, mais n'a pas eu la même place au Canada. On le voit maintenant revenir massivement, surtout dans la poésie, mais aussi dans le roman. A quelques indices de ce type, on peut déceler une évolution marquée de la littérature canadienne de langue anglaise dans le sens d'une libération des contraintes du réalisme social, et d'une exploration de ces capacités créatrices.

Le temps manque pour poursuivre ici cette lecture du texte de Frye. Mais les quelques observations que l'on vient de faire auront peut-être fait ressortir la nécessité d'un tel travail, dans le cadre d'une problématique moderne de la littérature canadienne de langue anglaise.

NOTES

- (1) *Ce texte devait servir d'introduction à l'atelier de littérature canadienne anglaise au Colloque de l'Association Française d'Etudes Canadiennes, tenu à Bordeaux en mars 1976. Faute de temps, son auteur, qui présidait ledit atelier, renonçait à le présenter. On lui a conservé pour la publication le style oral, ou plus exactement oral-écrit si caractéristique des communications de colloques.*
- (2) *Northrop Frye, "Conclusion", Literary History of Canada, Canadian Literature in English, Carl F.Klick, ed.*

- (3) *Pour une bibliographie détaillée on se reportera à TREMA, I (1976), Université de Paris III, ainsi qu'à la revue TRIQUARTERLY, Nos 26 (Winter 1973), 33(Spring 75) et 34(Fall 75).*
- (4) *Lionel Rubinoff, "National purpose and ideology", Notes for a Native Land, Andy Wainwright, ed., Oberon Press, 1969, p.47.*
- (5) *Sur cette notion, Deleuze et Guattari écrivent:*
"N'est-ce-pas le destin de la littérature américaine de franchir limites et frontières, de faire passer les flux déterritorialisés du désir, mais toujours aussi de leur faire charrier des territorialités fascisantes, moralisantes, puritaines et familialistes ?" ... (L'Anti-Oedipe, p.330).
- (6) *Pierre Spriet, "Parole et terre dans la poésie canadienne anglaise contemporaine" , Etudes Canadiennes, I (avril 1976).*

THE CALL OF THE WILD IN FRENCH AND ENGLISH CANADIAN LITERATURE

par Jack WARWICK

In borrowing Jack London's well known title to indicate the topic of this paper, I am not proposing to extend my comparison to include American authors. I am simply looking for the best cliché to indicate what the topic is, and it happens to be his title. This is also a reminder to us that themes connected with the wild are by no means reserved hunting ground for Canadian authors of either language. Perhaps it is a necessary reminder, because some Canadian writers, like Robertson Davies and Félix Antoine Savard, have looked on the wild with an extremely possessive gaze. What we are dealing with is at one and the same time an extremely widespread spur to the poetic imagination, and a thematic ensemble which has had its own special development in Canada.

Without dwelling too long on the extensive aspect of the subject, we should establish a broad perspective of wilderness themes by reference to a few of the many obvious names: Chateaubriand, Rousseau, William Morris and, no doubt, we can go all the way back to Beowulf. But to establish a meaningful and helpful perspective, it would be necessary to narrow down to some more constant factors. One might, for instance, start with Molière's use of the word "le désert". Does it really mean, as I was taught at school, anywhere outside Paris, or should we take Alceste seriously as thinking of a place where a man who is a man can strike out and start a new life? If we think the essential comedy of this line in *Le Misanthrope* is the clash between these two meanings, then we are identifying an irony which is not uncommon in writings about the Canadian bush.

I am not claiming Molière as an early Canadian author, as certain American critics have appropriated the author of *The Tempest*. Far from it, what I am submitting is that even in the most unlikely places, something of the call of the wild is to be found. This is not the same as saying that it is central and fully developed, in the other places where it is found, as it is in Canada.

Irony, moreover, is not the only mood in which the call of the wild is treated in Canada. A prior condition of irony is the positive belief in values; these are to be found in abundance, mysteriously attached to the unsettled regions. Nevertheless, it seems probable from the outset that the Canadian backwoods were not destined to have such a flourishing age of innocence as their American counterpart, the frontier. The two great pro-

phets of Canadian gloom, Michel Brunet and George Grant, both maintain, in different ways, that in Canada the untamed forest brings a sense of loss. For Brunet, it is a commercial loss of far-reaching significance. The Indian Lands whose bicentennial loss is being celebrated this year were the main fur-trading area on which the nascent French-Canadian commercial class depended.

“Le traité de Versailles, qui mit fin à la Révolution américaine, jeta la consternation chez les hommes d'affaires canadiens. L'un d'eux confie à un correspondant: “Chaque individu se croit voir arracher le bras droit en perdant les pays d'en haut; ... c'est une perte à jamais irréparable... L'agriculture seule nous offre des ressources”.

And so, according to Brunet, the *Canadiens* of that period were forced into a pioneering farming for which they had no taste and from which they expected little profit. This cruel destiny completed the decapitation of the middle class, with the social and cultural and ideological consequences which Brunet sums up in the pejorative word “agriculturisme”. It seems reasonable, from our point of view, to expect that such a historic blow would also mark the literary imagination. And in fact, I propose to show later how certain works may be related to it.

The later English settlers who arrived to take up pioneer farming do not appear to have liked it either, if the ones who wrote about it are to be trusted. These, too, were people whose other ambitions had been thwarted by major changes in world history. But according to George Grant, the problem goes much deeper. Clearing land to make a new farm is, as we can readily imagine even when we visit our Pioneer Villages complete with pop-stand, a grim conflict with external nature. But for those particular pioneers, endowed with a puritanical religion, it was the visible counterpart of their grim struggle with inner, human nature. This, Grant affirms, established the character of those people and their descendants.

Both these theses present historical problems with which I cannot possibly deal here; indeed, I am aware of reducing them drastically. However, this is roughly how the two writers presented Canada's mental health just before the great débâcle of the sixties, just at the end, they both say, of what Canada has traditionally been and stood for.

Despite the distaste we have mentioned, one of the positive values found in the literary confrontation of the wild country is the affirmation of joy in farming it. In both languages, the “*agriculturisme*” denounced by

Michel Brunet finds its cheerful expression. Grove comes to mind, but I do not think there is a work in English to compare with the lengthy raptures of Antoine Gérin-Lajoie.

In his ponderous propagandizing novel, *Jean Rivard*, this author does occasionally mention the seraphic contemplation of a serene nature, but the main thrust is in the conquest of the forest through a combination of intelligence, endurance, courage surpassing that of a soldier and, as it appears to the cynical modern reader, the shameless exploitation of a hired man. Gérin-Lajoie, visibly worried about the narration of a life which is essentially uneventful, throws in a few exciting incidents, of which the most important is a hand-to-hand combat with a she-bear. Our hero wins, assisted, it is true, by the timely intervention of the hired man with an axe. Fights with powerful animals are not uncommon in Canadian folk tales and literature, and this one clearly symbolizes the domination of hostile nature, as well as giving necessary stature to the hero and relief to the monotonous narrative. Having shown themselves stronger than the strongest animal in the forest, the two men make their peace with nature by adopting the orphaned bear cub. But the author loses sight of this detail as he takes his hero further along the road of conquest, until the forest which originally stimulated his imagination is completely eradicated and replaced by smiling countryside with a prosperous village.

The conquering attitude to external nature found in *Jean Rivard* is obviously like the attitude described by George Grant. Antoine Sirois has made a systematic comparison between this novel and *The Man from Glengarry*, by Ralph Conner. Despite certain major differences—date of composition, place given to agriculture, place given to women—the conquering hero who eventually applies his moral and economic strength to restoring society is very similar.

The man from Glengarry, however, goes much further. He conquers the virgin continent "*usque ad mare*", through business enterprise. This sort of hero is not uncommon in English writing. In Arthur Sullivan's novel, *The Rapids*, the hero is fascinated by the water-falls at Sault-Ste-Marie, wakes up the sleepy little town, and harnesses nature's hydraulic energy to make a mighty industrial centre.

There are some northern utopias in French. In Florin Laurent's SF novel, *Terres boréales*, the tides are harnessed to give enough hydro-electric power to heat up Ungava and grow tobacco in it. But such works are uncommon. The outstanding novel about business in the North-West is *Les Engagés du Grand Portage*, by Léo-Paul Desrosiers. This is based

on the history of the fur trade, and repeats the view commonly held by French Canadians, that the rivalry of the great companies was felt as a conflict of French and Scots. The French lost, and this is faithfully recorded by Desrosiers, who shows one "voyageur" entering the dirty commercial world of the winners, and another turning his back on it, to return to the morally healthy life of his village in Lower Canada. The spiritual conquest and the material conquest are thus neatly divorced, and the novel ends in triumph because the hero has chosen the better part. This was published in 1938, and is nowadays turned to derision by such authors as Jacques Ferron. An earlier treatment of the fur trade, *Forestiers et Voyageurs* by Joseph-Charles Taché, published in 1860, had also shown the spiritual victory of the common "voyageurs", but had been more positive about their material possession of the land they traversed. It was a possession based on traditional skill and knowledge, which Taché thought could still be applied in new ventures like the timber trade.

In this second classic reaction to the wilderness, the conquest of space by methods other than farming, we may say that similar ideas are present in English and French, but that they are differently developed, in full consciousness of the historical fact that the French spread to the West was a failure, confirmed by the acts of the young Provincial government of Manitoba.

In French writing, then, the sense of loss evoked by consciousness of history accompanies the expectation of conquest evoked by the pioneer tradition. It is in *Maria Chapdelaine*, I maintain, that we most clearly see the sense of loss to which Michel Brunet referred. In Louis Hémon's Canadian novel, the central pivot is the death of François Paradis, the man of the forest, expert guide and trapper, the living spirit of the "pays d'en haut". It is his death that forces Maria to choose a new and less attractive destiny, from a range restricted to two items, farming, and the American melting pot. Upon this simple, recognizable pattern, Louis Hémon builds his own complicated nostalgia for a taste of the wild, and with that a sense of human destiny that goes far beyond the angel voices of Peribonka. In the delicate alternation of his style, between acid naturalism and conscious lyricism, he creates a dialogue in which most readers will recognize their own call of the wild in ironic juxtaposition with their own sobering realities. I am informed that the novel was very popular in Cairo, where "la lisière sombre de la forêt" could have little exact literal meaning. What makes the novel live is the richness of the figurative meanings with which the author has charged that forest: attraction, hope of a new life, terror, death, denial. To make this clear, the author has provided us with another key image, the

little square window through which Maria looks out on the world, and through which, at the end, the voices of spring come to tell her that she still has to face life.

It is common to avoid or even sneer at *Maria Chapdelaine* nowadays, because it is not an adequate portrait of Canadian life. But it never was an adequate portrait of Canadian life, despite its detailed observation of a particular and already marginal sector. The little square window is there to remind us that how you look at your surroundings is part of the reality. We need only compare different types of Canadian landscape painting to see how important the culturally accepted act of perception has been in relating Canadians to their untamed regions. *Maria Chapdelaine* lives on as part of a literary tradition, and the most important difference between Louis Hémon's time and ours is that that tradition has grown enormously.

François Paradis, in particular, is alive and well and trapping in the forests of the imagination, with variants of course. In some cases he is a very successful traveller who draws strength from his struggle with the land, as in David Walker's *Where High Winds Blow*, or Yves Thériault's *Agaguk*. Sometimes his connection with the forest is central to the work, as in Bertrand Vac's *Louise Genest*, sometimes it is incidental, as in Hugh MacLennan's *The Watch that ends the night*.

These last two examples will serve to illustrate a principle which is common to such heroes, despite the extreme differences in the way their authors situate them in a social context. Both of them come from the forest, and in effect have no other origin, both are a challenge to society, and both bring the dangerous gift of vitality and love.

Thomas Clarey, the hero of Bertrand Vac's novel, is a genuine "*coureur de bois*" who lives by trapping and identifies himself with the playful otter, his favourite prey. He lives in the forest, where social contacts and codes are minimal. He is naturally attractive to the women he sees on his rare visits to the village, but he is impatient of organized society, including such restrictive institutions as marriage. He offers life and happiness to Louise, whose existence in the village is asphyxiating, but she will die, as it were, of an overdose. Up until the events which precipitate the tragic dénouement, she is made happy, healthy and free. Her flight into the forest with Clarey is presented not as an escapade, but as a journey of self-discovery. Incidental details, such as the canoe which rocks her like a cradle, even suggest a rebirth and accession to the innocence of childhood. But the life she finds in the forest has its own violent and mysterious laws, which she cannot fully accept.

MacLennan's Jerome Martell is a Montreal physician, unaccountably expert at healing, but a nuisance to the hospital administration. At a critical point in the novel, *The Watch that ends the night*, he has to give some explanation of his therapeutic vitality, which will also threaten the life of the heroine by its excess. In a flashback he tells of his childhood. He is almost literally a son of the forest, being born in a lumber camp of no known father, and brought up without normal social contact. In an incident in which sex, violence and awareness of life are totally fused, he makes his escape down a swollen river. Here again, the journey suggests birth, and the forest is described as being magic at that moment.

From this rapid comparison, which could be extended to a considerable range of vitality heroes and healing journeys, we may see the most basic pairing of opposites, creation and destruction, or we may see those attitudes to Canadian nature mentioned by Grant and Brunet, fascination and terror, destiny and loss. I am obliged at this point to reveal my own explanation, which is that a universal archetype and a particular cultural situation activate and stimulate each other.

These feelings are very often caught in purely descriptive poetry, of which I offer two short extracts, one by Wilfred Campbell, the other by René Chopin :

Out of a world of death, far to the northward lying,
Under the sun and the moon, under the dusk and the day;
Under the glimmer of stars and the purple sunsets dying,
Wan and waste and white, stretch the great lakes away.

* * *

Lonely hidden bays, moonlit, ice-rimmed, winding.
Fringed by forests and crags, haunted by shadowy shores;
Hushed from the outward strife, where the mighty surf is grinding
Death and hate on the rocks, as sandward and landward it roars.

Géante elle apparaît, manoir ou cathédrale,
La banquise polaire avec grottes à jour,
Comme un magique écran de clarté sépulcrale
Où l'on voit s'ériger les créneaux d'une tour.

* * *

Les voiles luxueux d'aurores magnétiques,
 Déroulant sur le gouffre immense du Chaos
 Leurs franges de couleurs aux éclairs prismatiques,
 Ont enchanté la fin tragique des Héros.

In each case, the poet stands in awe of the power of nature, and observes its inhuman quality, violence in the one, impassivity in the other. In each case the poet is describing a scene felt to be in some way typical of Canada, although most of us never see icebergs except on Lawren Harris's paintings. Beneath the descriptions, ostensibly pure aestheticism without message, lurk all the conflicting reactions identified with this accreted cultural tradition.

Three recent novels, three very different novels, show how that tradition has grown to be a vehicle of literary expression going far beyond its immediate literal content. I refer to *L'Élan d'Amérique*, in which André Langevin returned angrily from the long silence which followed *Le Temps des hommes*; to *Surfacing*, in which Margaret Atwood manages to unify such heterogeneous themes as nationalism, abortion, conservation and aestheticism; and to *Scann*, in which Robert Harlow quite astonishingly revives the old theme of the conquest of the land.

To describe the byzantine structure of *Scann* would go beyond the limits of both time and topic. But I think I can fairly say that the clearest unifying strand in this hydra-headed narrative is a hairy-chested story about a trap-line. The story is told by Scann, a garrulous journalist who has just finished commemorating the fiftieth anniversary of his prosperous little western town, named Linden after the trapper who first built a cabin in that place. Scann is a man with a passion for place; "for him, Linden is the point at which man and nature join, that cruel moment outside of time... which yields the profound enduring strengths of both". Space, apparently, has displaced time, and it is not very hard to see how this comes about. The story Scann is telling is about the moment at which the place, Linden, was taken over from the man, Linden, by Thrain, a hardy businessman who represents the new kind of settler. This is the point of origin, and takes the place, in Scann's mind, of the creation of the world. So that the mythical "*in illo tempore*", to which Mircea Eliade sees us all looking back, and for which George Grant is searching, is here represented by the virgin forest in which an epic struggle takes place. Although the epic struggle turns out to be a tall story embroidered by Scann around the bare facts, it is also a highly idealized

version of the struggles of the first Europeans who tamed nature and founded a dynasty. Thrain, incidentally, is club-footed, like Oedipus who settled the Sphinx and became king. The story is told in such vivid detail that writer and reader feel that they too have undergone the trial of respecting and outwitting the wolverine and the porcupine who resist men's efforts to take possession of the world.

It is also true of *L'Élan d'Amérique* that the most central and unifying narrative thread is the pursuit of a moose through the forest. All the same connotations and expectations are there. Antoine, the hunter, feels a close identity with the animal, and his aim is to assert his right to make his life in the forest. However, all these expectations are thwarted. Antoine, too old for such exploits, has a weak heart. Meanwhile, the president of the paper company which owns the forest is hunting the same moose in a seaplane, with a machine gun. The political implications need no comment; Langevin is bitterly trampling down the whole wilderness myth. There are no more places to go to get back to the beginning of time, and the hero, far from bringing back vitality, has to be carried off, wounded and sick, by an old Indian.

The therapeutic journey to the forest and lake is successful in *Surfacing*. The heroine-narrator succeeds, with difficulty and pain, in stripping off all layers of pretence and plunging back to the sources of life, or of her life. In this novel, the asceticism is pushed to its logical limit, and the traveller, not content with being an expert canoeist and guide, has to become like an animal before she can emerge restored. Some of the pretences that have to be stripped off are those of her companions in all but the last stages of the journey, and this allows the novelist a range of satirical comment on social and political attitudes, not normally found in wilderness literature. Her irony even attacks the superficial nationalist attitudes which have become the fellow-travellers of the Canadian wild. This is, then, a work in which the primitivist myth is given a major and positive place, at the same time as the Canadian North is an ironic and often mocking presence. Here, as in *L'Élan d'Amérique*, the hero's search for self is haunted by the advance of a power company which threatens to destroy the forest, and by tourist hunters, who want the quick result of the forest experience without going through the ritual discipline. The ironic juxtaposition of these with the genuine search and the expert traveller who is aware of being spiritually lost, intensifies the accreted literary tradition and perhaps purges it of some of the compla-

gency which success has brought it. For we are now in the period when Canadian Literature is becoming Holy Writ, and the wilderness of the Group of Seven is the Establishment mascot.

It is in this respect, I think, that we can explain why many readers find *L'Élan d'Amérique* disappointing. Langevin has not repeated the tragic success of his earlier novel, *Le Temps des hommes*. There, the traveller had less of the trappings of local colour, did not waste his time hunting a symbolic moose, went straight to the point: he was tracking down God, the answer to major questions and the source of salvation. The wilderness is ultimately a search of that order, supported by locality, scenery, historical association and so on; but these must enrich the essential quest without stifling it.

In conclusion, I raise some theoretical questions I cannot easily answer, but still less avoid. This type of comparative study has made no mention of specific influences being exchanged through documented sources. I do not really know who read what. I can tell that Robert Harlow is familiar with the French-Canadian tradition: he often uses French names for things, and the chief character in his fable, the wolverine, is more often than not called *carcajou*, for no reason in particular. But every Canadian child has to learn about "*coureurs de bois*" and "*voyageurs*" in Canadian history. The most I can say is that specific direct literary influences are yet to be established, but that a general awareness of the North, or the "*pays d'en haut*", is very widespread, and in some cases like Harlow's, the memory of the pioneer town as a social reality is still immediate.

This is, then, one area where the two cultures do overlap. It would be very misleading to conclude from that that they are the same. But in both cultures this is a privileged area, and generates a language of symbols and associations which can be readily understood in both groups. Our statesmen have not been slow to recognize this common appeal, and when they are in political trouble they often give speeches about developing the vast potential of the Canadian North.

However, in this common language different things are said at different times. English works at present are relatively optimistic, despite Grant's gloomy analysis of the puritan spirit. Contact with nature is seen as health and possession; the source of time is surrounded by increasingly arduous trials, but still there. French works are more likely to turn to tragedy, or flight from historical time, or, as we have seen, a self-destructive version of the myth itself. Here, too, we must avoid dogmatic generalization; the balance is easily tipped if we take into

account such songs of Gilles Vigneault as "Le Nord du nord". And above all, the different moods seem to predominate at different times, rather than consistently in the two different languages.

There are, in Canada, groups of eager scholars and students who want to see all Canadian literature subjected to instant comparativism. This must be resisted: comparisons have to be established, not blandly assumed. Nevertheless, the call of the wild does prove to be one area in which there is similarity without necessarily direct interchange. If, in many other areas, it would be more fruitful to compare with writers outside Canada, this is one where internal comparison is profitable, and it invites more detailed research than has yet been achieved. Yet the similarities are not nearly explained by the historical theses of Grant and Brunet. These have little in common apart from their pessimism. History explains only some aspects of literature. The same limitation applies to fundamental myth theories. The literatures of Canada present a precise challenge to the scholar who seeks to relate historical and anhistorical methodologies, to produce a literary theory more satisfying than either of these can furnish independently.

BIBLIOGRAPHIE

George Grant, Technology and Empire, 1969.

*Michel Brunet, "Trois dominantes de la pensée canadienne-française",
Ecrits du Canada français, III, 1957.*

Antoine Gérin-Lajoie, Jean Rivard, 1862 - 1864.

C.W. Gordon, (pseud. Ralph Connor) The Man from Glengarry, 1901.

Antoine Sirois, "Deux littératures", Canadian Literature, 43 - 1970, pp.36 - 41.

Arthur Sullivan, The Rapids, 1922 (2nd ed 1973).

Armand Grenier (pseudo. Florin Laurent), Terres boréales, 1944.

Jacques Ferron, Contes, 1968 (see especially "La Vache morte dans le canyon").

Joseph-Charles Taché, Forestiers et Voyageurs, 1863.

Louis Hémon, Maria Chapdelaine, 1914.

David Walker, Where the High Winds Blow, 1960.

Yves Theriault, Agaguk, 1958.

Hugh MacLennan, The Watch that Ends the Night, 1959

Aimé Pelletier, (pseudo Bertrabd Vac) Louise Genest, 1950.

René Chopin, "Paysages polaires" quoted in Oxford Book of Canadian Verse.

Wilfred Campbell, "The Winter Lakes", quoted in Oxford Book of Canadian Verse.

André Langevin, L'Élan d'Amérique, 1972.

Le Temps des hommes, 1956.

Margaret Atwood, Surfacing, 1972.

Robert Harlow, Scann, 1972.

TROISIEME PARTIE

SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES

DILEMMES ET DEFIS DE LA DEMOCRATIE AU CANADA

par Louis SABOURIN

Dès que l'on prétend tenir à la démocratie, on doit exiger que la parole du pouvoir politique ne soit pas seulement celle de la décision mais aussi celle de la médiation entre les propos divers qui expriment les intentions, les intérêts, les conflits de la collectivité.

Fernand Dumont.

“La démocratie est aujourd’hui une philosophie, une manière de vivre, une religion, et presque accessoirement une forme de gouvernement. Une signification aussi riche lui vient tant de ce qu’elle est effectivement que de l’idée que s’en font les hommes lorsqu’ils placent en elle leurs espérances d’une vie meilleure. Dissocier ce qui, en elle, est réalité de ce qui est croyance, contribuerait à rendre incompréhensible non seulement le dynamisme qui l’anime mais même ses conditions positives car celles-ci n’ont de sens qu’en fonction de la mystique qui l’incarne”. Georges Burdeau a bien saisi le diptyque démocratique.

Son analyse du phénomène démocratique s’applique aussi bien au Canada qu’à d’autres pays du monde car la réalité démocratique canadienne est, sur plusieurs plans, fortement dichotomique. Essentiellement, elle m’apparaît comme la recherche d’une convergence entre des idéaux liés à l’épanouissement de l’être individuel et collectif et ceux marqués par le souci d’un mieux-être matériel et social. Politiquement et culturellement, le Canada n’est pas *un*, à plusieurs titres : Etat fédéral formé d’une mosaïque de sociétés, pays au langage polyphonique, la démocratie canadienne tient plus de la symphonie avec chœur que de la musique de chambre.. Concilier toutes ces voix, souvent discordantes, tel est le dilemme et le défi du devenir démocratique au Canada. Saura-t-on tirer profit des innovations en la matière en montant un appareil stéréophonique ou en misant sur

plusieurs appareils monophoniques ? Il y a sûrement là sujet à une composition originale qui relève plus de l'inspiration musicale que de la prospective ou de la théorie politique.

Quoique d'une seule voix, ma contribution comportera deux mouvements : le premier lié aux dilemmes fondamentaux de la démocratie du Canada, et le second axé sur les défis majeurs auxquels elle a à faire face.

I – DILEMMES DE LA DEMOCRATIE AU CANADA

1 - *Démocratie institutionnelle, démocratie personnelle.*

Si, d'une part, un ensemble d'institutions, de coutumes, de lois et de pratiques -consacrées dans la Déclaration des Droits de 1960- permettent de dégager et d'isoler les fondements et les processus de la démocratie au Canada, il faut reconnaître, d'autre part, que c'est à l'ensemble des citoyens canadiens qu'il faut se référer pour situer la démarche démocratique canadienne, car ce sont eux qui en sont non seulement l'objet mais le sujet. C'est alors que l'on se trouve en présence de conceptions personnelles de l'homme, de la vie et du monde, de comportements individuels vis-à-vis des institutions et des réalités contemporaines, et d'évocations singulières au sujet des réponses à apporter aux problèmes de l'heure. La suprématie de la loi, du Parlement et de la Constitution, le principe de la majorité, de la solidarité et de la responsabilité ministérielle, l'indépendance des tribunaux, le droit d'habeas corpus, sont quelques-unes des vertus de la démocratie canadienne ; mais celle-ci véhicule aussi tout un train de faits moins édifiants, depuis la situation qu'elle réserve à ses premiers citoyens autochtones jusqu'aux incursions nocturnes d'hommes politiques dans le circuit judiciaire, sans oublier les élucubrations olympiques de certains de nos penseurs -ou plutôt de nos "dépenseurs" de bien publics.

Certes la démocratie canadienne, elle aussi, est fondée sur les notions de bonheur et d'égalité, de liberté et de justice sociale. Il faudrait aussi l'envisager, selon Fernand Dumont, "non seulement en fonction de la décision, mais aussi de la médiation entre les propos divers qui expriment les intentions, les intérêts, les conflits de la collectivité". La démocratie doit par conséquent tenir compte d'une multitude de façons de concevoir et de réaliser ce bonheur, cette liberté, cette égalité et cette justice sociale sur les plans individuels et collectifs. Comment peut-elle réconcilier tous ces points de vue ? Comment, avec des ressources limitées et définies, peut-elle satisfaire des besoins illimités et des aspirations infinies ? Voilà un premier dilemme qui hante la démocratie institutionnelle au Canada.

2 - *Démocratie structurelle et démocratie mentale*

Le deuxième dilemme s'exprime dans le contexte métaphysique de la forme et de la matière démocratique ou plus précisément dans les diverses étiquet-

tes et démarches démocratiques. Il ne s'agit pas là d'un phénomène nouveau, essentiellement propre à la réalité canadienne, mais qui la transcende de plus en plus. En effet, les penseurs politiques, depuis Platon et Aristote, jusqu'à Marx et Mao, Fanon et Marcuse, en passant par Thomas d'Aquin et Thomas More, Mills et Rousseau, ont donné à l'idéal démocratique, c'est-à-dire au gouvernement de tous par tous et pour tous, des notions bien différentes. En réalité, si certains leaders politiques contemporains, partout à travers le monde, aiment bien se référer à l'un ou plusieurs de ces maîtres-à-penser ou à Lincoln, Jefferson, Montesquieu, Locke, Tocqueville et Weber, certaines de leurs pratiques n'en démontrent pas moins qu'ils ont très bien compris l'essence des messages de Machiavel et de St-Just, de Sorel et de Malaparte.

Si les révolutions soviétique et chinoise ont eu des conséquences pratiques bien différentes de celles des révolutions américaine et française, les idéaux démocratiques qui les animaient au départ se ressemblaient étrangement, c'est-à-dire, créer une société plus juste en renversant des structures et des systèmes injustes. Or, le Canada n'a jamais eu recours à la révolution pour se donner une vocation démocratique. Certes, les rébellions et une récente "Révolution tranquille" ont ébranlé certaines de ses institutions et convictions traditionnelles tout en faisant naître de nouveaux mouvements et de nouvelles aspirations. La démocratie s'est établie au Canada d'une façon évolutive et elle ne s'est pas développée de la même façon aux différents paliers de gouvernement ; le suffrage universel a été accordé à des moments très différents de l'histoire canadienne aux échelons fédéral, provincial et municipal. L'élément capital ici réside dans le fait que la démocratie canadienne n'est pas uniquement une affaire de *structures* mais une question de *mentalité*. Il ne suffit pas d'avoir une constitution et des lois qui confirment les droits et les libertés, il faut une atmosphère et des convictions qui en garantissent le respect et la promotion. D'une part, la liberté véritable s'exprime dans les paramètres prévus par des lois justes. D'autre part, aucune loi à portée démocratique ne saurait avoir d'effet dans un régime tyrannique. Le vrai test de la démocratie politique est enfin beaucoup plus mental que structurel. Si la crainte est le début de la sagesse, c'est aussi une manifestation des limites de la liberté.

3 - Démocratie politique, démocratie utilitaire.

Au cours du siècle dernier, la démocratie canadienne a été surtout un phénomène politique alimenté par des sociétés relativement repliées sur elles-mêmes. Or à l'époque de l'industrialisation et de l'urbanisation, de l'éducation universelle et des communications immédiates, la démocratie canadienne a pris des connotations économiques et sociales dans un univers où les disparités et les inégalités, hier tolérées, deviennent maintenant des sources de revendications,

de révoltes et même de violence. L'idéal démocratique autrefois défini par la famille, les églises et les leaders politiques est en train de prendre une essence plus matérielle influencée par les nouvelles élites du monde des media, de l'éducation, des sociétés industrielles et des syndicats. La démocratie politique au Canada devient une démocratie utilitaire. Certains y verront là l'influence de la pensée marxiste, socialiste ou de la social-démocratie ; d'autres, par contre, en concluront qu'il s'agit de l'adaptation pure et simple aux réalités nouvelles et d'une nécessaire répartition plus équitable des richesses ainsi que d'un partage mieux équilibré du bien-être et des loisirs à l'intérieur d'une implacable société de consommation.

4 - Démocratie traditionnelle, démocratie nouvelle.

Bien plus, alors qu'autrefois l'idéal démocratique visait surtout à conserver et à développer les droits de l'individu, celle-ci doit faire face aujourd'hui à des problèmes qui se situent surtout au niveau des groupes. A l'époque du déclin de l'autonomie individuelle et de la répartition de plus en plus claire des tâches et des responsabilités, le pouvoir démocratique de tous exprimé par les dirigeants élus au suffrage universel se trouve confronté à une multitude de groupements, d'associations, de sociétés qui réclament une participation directe au processus décisionnel autrement que par les voies de la démocratie traditionnelle. Ce dilemme n'est pas unique au Canada, mais il y prend une connotation particulière. On comprend aisément, dans de telles circonstances, pourquoi le langage démocratique prend une signification démocratique différente selon les milieux et les intérêts. En lançant l'idée d'une "nouvelle société", en établissant un contrôle temporaire des prix et des salaires, en voulant créer, à l'échelle du Canada, un nouvel ordre économique national -premier échelon d'un nouvel ordre économique international- le gouvernement fédéral a réussi à aliéner aussi bien le monde des affaires -notamment les grandes sociétés, les banques et les maisons de fiducie- que les "grands" du monde syndical ; et cela naturellement pour des raisons parfaitement contradictoires.

Certes, le polycentrisme démocratique canadien n'a rien à voir avec la dialectique marxiste ou maoïste, mais bien avec la multiplicité des formations sociales, économiques et politiques existant dans l'univers politique canadien et qui ont trop souvent tendance -chacune d'elles- à évoluer en fonction d'elles-mêmes et à globaliser à partir d'elles-mêmes.

L'approche "globale" adoptée par plusieurs milieux et entités est devenue monnaie courante dans la démocratie canadienne. On n'en est plus à une juxtaposition de parties qui formeraient un tout, mais à une mosaïque de totalités dans laquelle chaque entité n'accepte plus d'être simplement une partie. Dans cette optique, il

est naturel pour les 11 000 Inuits de réclamer la formation d'une nouvelle province dans le Nord du Canada ; pour les 300 000 Indiens de revendiquer une plus grande forme d'autonomie dans leurs territoires ; pour de nombreux groupes ethniques de proposer des programmes dits de multiculturalisme pour faire valoir leur identité propre ; pour bien des anglophones de considérer le bilinguisme ou la montée du fait français comme une atteinte à leur conception d'un Canada sans trait d'union. On ne se surprend plus, et à juste titre d'ailleurs, de voir bien des femmes envisager leur participation à la vie politique, économique et sociale en fonction d'idéaux qui leur soient spécifiques. Il n'est pas anormal pour des grandes sociétés, notamment les multi-nationales, de refuser l'intervention de l'Etat lorsqu'il s'agit de contrôler certaines de leurs activités -notamment leurs profits- mais de la réclamer ardemment au plan des privilèges fiscaux et des subventions de démarrage. Pourquoi s'étonnerait-on de voir les ouvriers et les travailleurs former des fronts communs pour obtenir non seulement des traitements plus élevés mais pour arracher une plus grande voix au chapitre de la prise des décisions dans les milieux où ils oeuvrent ? Enfin, qui se surprendra, dans de telles circonstances, de voir les Québécois francophones chercher à affirmer leur personnalité et leur spécificité au Canada et dans le monde pendant que d'autres provinces cherchent aussi à faire de même, mais dans un climat fort différent ? Dans cette entreprise de singularisation, chaque porte-parole a tendance à globaliser la partie ou le parti auquel il appartient, à affirmer ses positions, à simplifier souvent les problèmes en ne tenant pas toujours compte de la règle fondamentale de la majorité et même à parler au nom d'une majorité inexistante ou invérifiable. On n'en est plus à déterminer le jeu démocratique simplement au décompte du plus grand nombre de voix, mais à l'éclat et aux effets provoqués par ceux qui ont la plus haute voix, ou la voie la plus directe aux oreilles des pouvoirs publics. Dans ce dernier cas, les voix sont bien basses et peu perceptibles ; on dirait les voix du silence de la vraie démocratie.

Ce sont beaucoup moins les institutions démocratiques qui sont remises en cause -bien qu'elles le soient dans plusieurs cas- que la conscience démocratique qui devrait animer les différentes parties en présence. La conséquence d'un tel comportement est d'élever les convictions au niveau d'une véritable foi qui amène les porte-parole à entrevoir la société et le monde à travers un prisme : prisme fédéral, prisme provincial, prisme patronal, prisme syndical, prisme idéologique. Il s'agit là d'un phénomène inévitable, naturel même, mais qui n'en constitue pas moins un dilemme fondamental pour la démocratie canadienne.

5 - Démocratie parlementaire, démocratie extra-parlementaire.

Confronté à une telle situation, l'appareil parlementaire, qui est l'expression la moins imparfaite de l'ensemble du peuple, se trouve désarmé. Le Parlement est peut-être toujours l'expression de la souveraineté populaire, mais il n'est plus, à l'époque de la démocratie de négociation, l'instrument par excellence pour faire face à l'universelle politisation des problèmes. Que ce soit au niveau des relations fédérales-provinciales surtout au chapitre des partages fiscaux, des politiques énergétiques, de l'établissement de politiques économiques, industrielles, scientifiques et technologiques, le Parlement n'est plus l'organe de décision, mais seulement de légitimation et de légalisation des choix pris ou recommandés en d'autres milieux tels que les Conférences fédérales-provinciales, les Commission royales d'enquête et les Comités d'études, sans oublier naturellement les organes administratifs.

Or, au Canada comme ailleurs, les media et les groupes de pression jouent un rôle de plus en plus grand dans le forum démocratique. On se trouve alors devant des problèmes de trois ordres.

D'abord, les media et les groupes d'intérêts s'expriment et agissent de façon très circonstancielle ; ils réagissent surtout aux événements du moment ou s'expriment lorsque leurs intérêts spécifiques sont mis en cause. Ceci a pour effet, ce qui n'est pas mauvais d'ailleurs, d'actualiser constamment le débat démocratique, mais d'empêcher la remise en cause de certains phénomènes qui ne sont pas toujours dans le plus grand intérêt de la démocratie. D'ailleurs, de nombreux représentants de ces groupes de pression s'efforcent de monopoliser, directement ou indirectement, les leviers de l'appareil démocratique provoquant très souvent des réactions violentes de la part d'autres groupes qui voudraient, eux aussi, participer au processus de décision.

En second lieu, tant et aussi longtemps que la grande majorité des Canadiens acquiesçaient aux normes de la démocratie politique ou acceptaient de les subir, les heurts étaient moins perceptibles. Cependant, à l'époque où l'on recherche une plus grande démocratie sociale et économique, les chocs deviennent fréquents, surtout lorsque l'on se trouve en présence, d'une part, des représentants de l'Etat et, d'autre part, de groupes nombreux et bien organisés -grandes sociétés ou grands syndicats- qui ne véhiculent plus simplement des options mais des idéologies différentes ; or, peut-on construire une société plus juste, plus démocratique, sans transformer les rouages de la libre entreprise ? Inversement, comment peut-on préserver la liberté individuelle en remettant en cause le principe de la libre entreprise ? Il existe certes de nombreuses voies mitoyennes, mais la plupart des antagonistes ne veulent même pas les envisager. Les problèmes sont plus aigus lorsque les solutions de compromis sont difficiles à élaborer, comme c'est le cas pour des questions comme l'abolition de la peine de mort et la reconnaissance de l'avortement sur demande.

Troisièmement, presque toutes les réflexions politiques ont porté, au cours de la dernière décennie, sur des problèmes qui avaient trait aux grands défis -dont je traiterai plus loin- plutôt qu'à la recherche d'une nouvelle conscience démocratique, Comme vient de le démontrer d'une façon éclatante le Rapport de la Commission Symons sur les études canadiennes, les Canadiens s'interrogent peut-être beaucoup mais pas suffisamment en profondeur sur les valeurs fondamentales de leur passé, leur présent ou leur avenir dans beaucoup de domaines. Peut-être est-ce là le fait de la jeunesse, des grands espaces, des tâches immédiates à accomplir dans des frontières nouvelles, de l'incompréhension ou simplement le fait d'un constat de l'impossible découverte d'une âme collective ?

Ceci tient peut-être au fait que la majorité des Canadiens croient que ce n'est pas la démocratie qui est en jeu mais bien le Canada lui-même ou une certaine conception qu'ils se font de leur pays.

Mises à part les oeuvres de quelques hommes politiques, philosophes ou politicologues, cette pénurie de réflexions fondamentales sur l'essence même de la démocratie provient aussi du fait que trop de Canadiens n'ont jamais vécu dans un milieu où les grandes libertés sont bafouées. Ils apprécieraient peut-être mieux la liberté dont ils jouissent présentement le jour où ils pourraient la perdre. La démocratie ne saurait être envisagée en vase clos mais sur une base comparative.

La liberté qui prévaut au Canada ainsi que la prospérité d'après-guerre y entraînant la venue de plus de trois millions d'immigrants depuis 1945 ont malheureusement été trop envisagés comme des phénomènes permanents et imperméables. Rien ne réussit mieux que la réussite, dit-on. Mais rien n'est plus fragile que la liberté et la prospérité. Effectivement, les voies de la réussite facile et rapide se sont amenuisées au point où l'anxiété a remplacé l'assurance : le chômage, l'inflation, la crise énergétique, le déficit commercial, des grèves prolongées dans des secteurs jugés essentiels, la baisse de la productivité sont des phénomènes qui hantent presque toutes les démocraties occidentales. Ces problèmes constituent à la fois des freins mais aussi des aiguillons à la démocratie.

La démocratie canadienne n'est donc pas sans problèmes. Un peu à l'image d'un personnage de Montesquieu qui souligne dans ses *Lettres persanes*: "Je connais une femme qui marche assez bien mais qui boite dès qu'on la regarde".

II – LES DEFIS DE LA DEMOCRATIE CANADIENNE

C'est ce qui m'amène à la seconde partie de mon propos c'est-à-dire aux défis majeurs de la démocratie au Canada que je regrouperai sous cinq rubriques : les défis de

- l'individualité,
- l'unité,

- l'équité,
- l'amenuisement des disparités économiques,
- de la responsabilité internationale.

Tous ces phénomènes ont des assises paradoxales car ils comportent en eux-mêmes des présomptions positives et négatives en même temps, et soulèvent des contradictions qui en définissent la nature dichotomique. Ainsi, chacun de ces phénomènes, c'est-à-dire le voisinage avec les Etats-Unis, le fédéralisme, la dualité linguistique, le libéralisme économique, l'action internationale canadienne, ne sont pas source uniquement de réconforts ou seulement d'insatisfactions pour les Canadiens de toutes les régions du pays. Chacun de ces phénomènes soulève l'admiration des uns et l'exaspération des autres. Les jugements *a priori* précèdent souvent l'analyse des faits et dissimulent la complexité de ces divers phénomènes. A l'époque des "ismes", l'analyse empirique, l'étude scientifique et la discussion sereine deviennent des entreprises hasardeuses car, trop souvent, les avantages d'une popularité éphémère semblent plus intéressants que les bienfaits moins nombreux mais plus durables d'une responsabilité plus réfléchie. Toutes les démocraties n'échappent plus à ce phénomène où les héros du jour deviennent vite fatigués. Le goût et la force du changement sont devenus les prémisses de la société libérale, parfois sur une base beaucoup plus rapide que le souhaiteraient les protagonistes de la démocratie pluraliste, parfois sur le plan beaucoup trop lent surtout pour ceux qui veulent changer le système politico-économique plutôt que se satisfaire de remplacer le parti politique au pouvoir.

Ces comportements concrets sous-tendent toute la réalité démocratique et entraînent naturellement des conflits. C'est là que résident les problèmes fondamentaux de la démocratie canadienne : pourra-t-elle trouver un équilibre, une harmonie dans cet éventail de solutions qui s'offrent à elle au moment où le pays est confronté à ces cinq défis majeurs.

1 - Individualité

Le premier défi du Canada réside sans aucun doute dans la recherche et la préservation de son individualité. On comprendra qu'il s'agit d'un "défi américain". Si, d'une part, il ne faut pas exagérer outre mesure le niveau de dépendance du Canada vis-à-vis des Etats-Unis, en particulier sur le plan politique, il est incontestable que le devenir canadien est lourdement hypothéqué par sa position géographique, son interdépendance économique, industrielle, technologique, militaire et culturelle dans bien des domaines.

Les efforts entrepris pour établir une "troisième option" au plan des relations internationales -sur laquelle je reviendrai plus loin- les contrôles sur les investissements étrangers, les récentes décisions touchant les périodiques étrangers

imprimés au Canada, les prises de positions antérieures ayant trait au contrôle exclusif canadien des banques et sociétés d'assurance, des media, de l'industrie d'uranium, constituent des premiers jalons d'une réaction qui s'ajoute à toute une démarche typiquement canadienne -des institutions politiques, un système de sécurité sociale par exemple- fort différente de celle qui existe aux Etats-Unis.

L'existence d'un secteur nationalisé -il existe au Canada plus de 50 sociétés de la Couronne (entreprises publiques) qui n'a pas de contre-partie publique aux Etats-Unis et le souci du gouvernement canadien de créer de plus en plus de sociétés semi-gouvernementales dans le domaine de l'exploitation des ressources naturelles, représentent d'autres aspects très importants dans la poursuite d'un plus grand contrôle de l'économie canadienne par les Canadiens eux-mêmes.

Cependant, l'obstacle fondamental dans la recherche d'une nouvelle société canadienne réside dans le système économique lui-même, Tant et aussi longtemps que les Canadiens auront la conviction que le système qui prévaut sur leur sol doit être le fondement de la vie économique canadienne, il ne fait aucun doute que le problème du contrôle de leur économie restera toujours au centre de leurs préoccupations.

De plus, dans le système fédéral actuel, il ne saurait y avoir de réponse uniforme au problème des investissements étrangers.

La politique continentaliste, prônée par beaucoup d'Américains et par certains économistes canadiens, surtout dans le domaine énergétique, soulève moins de problème au niveau de ses manifestations extérieures. Les difficultés se situent au niveau du processus de décision notamment du contrôle des priorités, des programmes et des politiques. Or le pouvoir du Canada est relativement faible vis-à-vis des Etats-Unis compte tenu du fait que plus de 70 % de ses exportations et de ses importations sont dirigées vers les Etats-Unis ou en proviennent. Bien que certains Canadiens en soient venus à la conclusion que l'ancien Sous-secrétaire d'Etat, G. Ball, avait raison lorsqu'il affirmait en 1968, dans son livre *The Discipline of Power*, "Que le Canada mène un combat d'arrière-garde contre une situation inévitable", c'est-à-dire son intégration éventuelle aux Etats-Unis, on peut affirmer sans crainte de se tromper que les Canadiens dans leur ensemble sont maintenant mieux équipés culturellement, politiquement et institutionnellement pour réagir devant le continentalisme. Or de nombreux Canadiens sont déchirés entre l'affirmation de l'être politico-culturel canadien et leur mieux-être économique et matériel que leur procurent des relations suivies avec les Etats-Unis, en plus d'un certain mode de vie qu'ils ont tendance à croire universel. Une telle analyse comporte des pièges inhérents dont les répercussions sont difficiles à imaginer pour la démocratie de demain.

2 - Unité

Le deuxième grand défi de la démocratie canadienne réside dans la réponse qu'elle apportera aux questions soulevées par la coexistence d'unités différentes, particulièrement à trois niveaux :

- a) culturel et institutionnel,
- b) culturel et linguistique,
- c) strictement québécois.

0

Le fédéralisme canadien repose sur une division des pouvoirs établis en 1867 dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. De quatre provinces qui constituent le Canada à l'époque, on en compte maintenant dix, en plus de deux territoires (Yukon et les Territoires du Nord-Ouest) qui relèvent toujours du gouvernement fédéral bien qu'il y ait là des embryons de législature régionale.

Les débats sur le rapatriement de la constitution canadienne, c'est-à-dire de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, et les conférences de 1968 à 1971 pour rédiger une nouvelle constitution et en arriver à un nouveau partage des compétences entre le gouvernement fédéral et les provinces représentent des épisodes bien laborieux mais sans résultats concrets, du moins jusqu'à présent, du fédéralisme canadien. Pendant que la plupart des praticiens et théoriciens anglophones parlent de l'érosion continue des pouvoirs fédéraux au cours des vingt dernières années, beaucoup de Québécois, de leur côté, affirment que le gouvernement central n'a jamais cessé, au cours de quarante dernières années -au profit de la crise économique et de la Deuxième Guerre mondiale et grâce aux pouvoirs résiduels et pouvoir fédéral de dépenser- d'aller dans la voie de la centralisation. Or, une analyse complète de la situation démontre bien clairement qu'à la fois le pouvoir des provinces et celui du gouvernement fédéral n'ont cessé d'augmenter au cours des dernières années. Les gouvernements provinciaux d'aujourd'hui n'offrent aucun point de similitude avec ceux d'il y a trente ou quarante ans. D'autre part, le budget du gouvernement fédéral et son champ d'action actuel ne peuvent pas être comparés à ceux d'il y a une quarantaine d'années.

En d'autres mots, le fédéralisme pose le problème de la double loyauté envers différentes structures d'autorité.

Il est bien évident que la démocratie elle-même ne peut pas solutionner ces problèmes d'ordre fédéral-provincial mais elle contribue, dans une grande mesure, à créer des poids et des contre-poids qui permettent à tous les citoyens d'avoir un certain minimum vital d'un bout à l'autre du pays.

ⓑ

Le phénomène de la dualité linguistique et de l'existence de différents groupes ethniques au Canada constitue en second lieu l'un des sujets sur lesquels on s'est le plus penché au cours des dernières années.

Depuis la publication du Rapport Laurendeau-Dunton sur "le bilinguisme et le biculturalisme", le Rapport Gendron sur "la situation du français et les droits linguistiques au Québec", la promulgation de la Loi sur les langues officielles à Ottawa, et celle du français en tant que langue officielle, au Québec (la loi 22), les débats n'ont cessé de se multiplier. Si, dans certains secteurs, le bilinguisme a fait des progrès importants, il faut admettre que la percée du fait français à l'échelon fédéral commence à marquer le pas.

Le Rapport Symons confirme d'ailleurs ce phénomène en indiquant que les universités elles-mêmes ont réduit leurs exigences au plan de l'étude des langues officielles au Canada. La Commission Symons conclut que le grand problème ne réside pas dans l'américanisation de nos universités, mais bien dans celui de contraindre nos universitaires canadiens de la valeur du Canada.

Les rapports entre francophones et anglophones me semblent aller de pair avec le cheminement de la connaissance : après la perception, vient l'appréhension et enfin la compréhension. On en est toujours au niveau de la perception ; il s'agit d'un phénomène récent car le fait français, dans bien des domaines, est encore ignoré. Passera-t-on au niveau de l'appréhension, c'est-à-dire au désir de mieux se connaître pour enfin mieux se comprendre ?

ⓒ

Ce problème est nécessairement lié au troisième volet, c'est-à-dire à celui du Québec dans le Canada d'aujourd'hui et de demain.

On ne peut traiter du devenir de la démocratie canadienne sans accorder une place particulière au Québec, notamment aux transformations survenues depuis le début de la Révolution tranquille en 1960. Embarqué dans un processus de changements et de développement, le Québec s'est façonné au Canada, et dans bien des endroits dans le monde, une spécificité et une personnalité propre dont les ramifications sont incontestables. La culture, les institutions, bref tout est en train de passer d'une conception, du style ou du terme "canadien-français" à celui de "québécois" tout court. Un peu comme les Ecossais qui se sont toujours présentés et définis comme tels plutôt que comme Britanniques, les Québécois francophones ont pris le chemin de l'affirmation nationale. Jusqu'où ira cette évolution ? Chacun, selon ses convictions ou son prisme, a une réponse toute faite. Qu'il convienne simplement de dire que le processus de découverte du soi collectif, bien

qu'il ne soit pas nouveau dans l'histoire des francophones canadiens, prend une signification particulière au moment où le Parti Québécois forme l'Opposition officielle à l'Assemblée nationale du Québec. Toute personne qui aurait tendance à diminuer ou à minimiser ce phénomène risque de fausser le jeu de la démocratie au Québec et au Canada. Qu'il me soit simplement permis d'indiquer ici qu'à mes yeux, les Canadiens ont une responsabilité internationale de régler cette question de façon démocratique. Certes, il s'agit là d'un phénomène capital pour bien des peuples qui suivent de loin, physiquement, mais de près intellectuellement ce qui se passe présentement au Québec.

3 - La réduction des disparités économiques.

Si le fédéralisme présente de nombreux avantages surtout au plan de la reconnaissance des particularismes locaux, une participation plus grande des populations au processus politique, un meilleur partage des fonctions administratives et une plus grande efficacité des services, il faut reconnaître d'autre part qu'il existe des déséquilibres très importants dans le système actuel aussi bien sur le plan démocratique que sur le plan économique.

Personne ne peut véritablement croire que l'Île du Prince-Edouard, avec moins de 100.000 habitants, peut avoir le même poids que l'Ontario et le Québec qui en ont plus de 6 millions. Dans le but d'amoindrir ces déséquilibres démocratiques et économiques et d'accorder le minimum vital de même que des services sociaux à l'ensemble de la population, le gouvernement fédéral est intervenu non seulement au chapitre du bien-être social, mais aussi dans le développement économique et même dans des secteurs qui, selon l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, relèvent de la juridiction des provinces. C'est le cas de l'enseignement aux niveaux collégial et universitaire, et de la recherche -domaine où le gouvernement fédéral accorde des crédits considérables. Il en va de même des affaires urbaines. De telles politiques ont engendré de nombreux conflits entre le gouvernement fédéral et les provinces. Dans d'autres domaines comme l'environnement, les communications, les ressources naturelles, les provinces sont de plus en plus déterminées à affirmer leur compétence et leur juridiction. Certaines difficultés seront réglées avec les provinces dites riches, mais au niveau des provinces moins privilégiées qui ont besoin de l'appui du gouvernement fédéral pour continuer à jouir des services qu'elles possèdent présentement, la situation est plus ambiguë.

Ces déséquilibres régionaux sont sans aucun doute le résultat d'un manque de planification économique, limitée elle aussi par l'existence même du système fédéral. Au moment où la Communauté Economique européenne vient de mettre sur pied des programmes semblables en faveur des régions moins favo-

risées, on comprendra mieux l'importance de trouver des solutions qui permettront non seulement de donner à tous les Canadiens le minimum vital, mais de leur offrir une égalité des chances au niveau du travail et des services.

4 - *L'équité sociale*

Ce défi des disparités régionales est naturellement intimement lié à celui de l'équité sociale.

En réalité, la société d'abondance et d'affluence de même que la société ouverte ont créé un très grand nombre de frustrations dont les plus importantes sont sans aucun doute le chômage, la mauvaise distribution des richesses et l'incapacité de participer pleinement à certains avantages qu'offre une société jouissant d'un haut niveau de vie. Le défi de la démocratie canadienne, à mes yeux, est de permettre à ceux qui investissent leur vie dans leur pays d'en retirer autant d'avantages que ceux qui investissent uniquement leurs crédits. Il s'agit là d'un défi de taille dans une société nord-américaine où il ne faut nuire aux grands et aux riches tout en tentant d'accorder le minimum aux moins fortunés, dans tous les sens du mot.

La société juste est un phénomène que l'on peut monnayer surtout lorsque vient le moment de payer la note de tous les programmes qu'elle sous-tend. Il est bien évident que ce n'est pas seulement au Canada mais dans beaucoup de démocraties occidentales que l'on commence, dans différents milieux, à vouloir mettre des freins à tous ces programmes dits de sécurité sociale. Dans une telle entreprise, il est certain que ceux qui seront les plus affectés seront ceux qui ont des revenus fixes, et d'une façon toute particulière, ceux qui ont donné leur vie pour la construction du pays, et dont les allocations de retraite permettent à peine de faire face à une inflation galopante. La démocratie canadienne est soumise elle aussi à des exigences découlant à la fois du progrès économique et scientifique dans une société fortement influencée par le mode de vie et de faire américain. Ainsi, après avoir tant dépensé pour créer des biens matériels et établir un système généralisé de bien-être, on est obligé d'affecter des crédits pour en corriger les maux ou les abus. Dans cette course effrénée vers un niveau de vie toujours plus élevé, on a oublié trop souvent la qualité de la vie. Sur un autre plan, il est indéniable que la notion de vie privée a pris un sens de plus en plus ambigu à l'époque des ordinateurs et des postes d'écoute. Et que dire de l'exploitation des gagne-petit et de tous les consommateurs par de nombreuses sociétés et par une publicité exacerbée et souvent mensongère. Voilà autant de secteurs où la liberté des uns équivaut à la domination des autres. Un tel phénomène constitue un défi percutant pour la démocratie canadienne.

5 - La responsabilité internationale.

La responsabilité internationale constitue un autre défi pour la démocratie canadienne. Accédant, il y a quelques décennies à peine, à la pleine souveraineté externe, le Canada a forgé rapidement son profil international par sa participation aux guerres mondiales, par l'établissement d'un commerce extérieur diversifié, par l'élaboration d'un réseau de relations diplomatiques avec la plupart des pays indépendants et par une participation soutenue à l'Organisation des Nations Unies, aux institutions spécialisées, aux organismes de la Banque mondiale, aux Banques régionales et de développement de même qu'au Commonwealth et à l'Agence de Coopération culturelle et technique, sans oublier son rôle dans NORAD et l'OTAN. Le Canada a réussi, au cours des dernières années, à se tracer une voie et à se donner une voix singulière dans le concert des nations.

En reconnaissant la Chine de Mao, en refusant de rompre ses liens avec le régime de Castro, en ne suivant pas la politique américaine durant la guerre au Viet-Nam, et, plus récemment, en cherchant à développer un lien contractuel avec l'Europe et en multipliant ses liens avec le Japon et un très grand nombre de pays du Tiers-Monde, le Canada a réussi à diversifier ses relations internationales et à affirmer ainsi son caractère distinctif. La participation canadienne aux Conférences sur le désarmement et la sécurité européenne, le rôle du Canada sur le plan de l'assistance aux pays en voie de développement, et sa participation aux opérations pour le maintien de la paix, sont d'autres phénomènes qui affirment le caractère international du Canada. Dans tous ces domaines, le Canada n'apporte peut-être pas une expérience semblable à celle des Grandes Puissances, mais il apporte un certain idéalisme qui ne va pas nécessairement de pair avec ses intérêts nationaux. Il est évident qu'au cours des dernières années, les intérêts nationaux, comme c'est le cas dans les discussions sur le droit de la mer, commencent à être plus manifestes. La réponse que donnera le Canada aux efforts en vue de créer un nouvel ordre économique international sera à ce sujet extrêmement révélatrice de sa volonté de promouvoir la notion de démocratie économique à l'échelon de la planète. C'est là un défi majeur, qui, à côté d'une évolution mieux équilibrée de ses relations avec les Etats-Unis, constitue les deux pôles déterminants dans la responsabilité internationale du Canada de demain. Dans un cas comme dans l'autre, il faudra faire preuve de beaucoup d'idéalisme.

CONCLUSION.

Or, j'en reviens à l'essence même de mon sujet : la démocratie exige chez ceux qui veulent bien la pratiquer une bonne dose d'idéalisme. La dictature et le totalitarisme sont des régimes bien plus simples, peut-être bien plus réalistes, mais combien plus tyranniques.

L'idéal démocratique canadien qui aurait pour but d'accorder à la fois le bien-être matériel et d'assurer le respect des libertés individuelles tout en respectant les revendications légitimes de différents groupes peut sembler irréalisable à plusieurs qui cherchent les solutions faciles et toutes faites. Or, c'est la voie difficile de la démocratie qui m'apparaît non seulement souhaitable mais indispensable, du moins au niveau des buts à atteindre ; le choix des moyens me semble alors moins fondamental qu'un capital, car en fait, la démocratie n'a de valeur que si elle existe dans l'esprit des hommes et des femmes qui pratiquent la tolérance et le respect d'autrui. Néanmoins, la démocratie canadienne ne saurait plus tolérer rien des phénomènes intolérables. Alors on ne parlera plus uniquement d'une société juste, mais d'une société harmonieuse.

En concluant, Monsieur le Président, qu'il me soit permis d'exprimer certaines réflexions qui me sont venues à l'esprit lorsqu'on m'a invité à prononcer une communication sur le présent sujet. Je me suis alors demandé ce qui avait pu amener mon ancêtre Jean Sabourin, en compagnie de sa femme, Mathurine Renaud, et de son fils Pierre, à quitter le foyer familial de Montalembert dans le Poitou, pour se rendre à La Rochelle et, de là, à Charlesbourg au Québec pour s'y établir et y laisser de nombreux descendants. Qu'est-ce qui l'avait véritablement motivé ? Était-ce par souci d'idéal démocratique ? ou pour répondre à l'appel de Louis XIV intéressé à développer cette terre française en Amérique ? Était-ce par souci d'améliorer son mieux-être ?

Cette motivation, j'ai essayé de la comprendre trois siècles plus tard en retournant à Montalembert en juillet 1970 pour étudier les documents (de la Commune) qui existent toujours. Si bien de mes questions à ce sujet sont restées sans réponse, j'ai toutefois mieux compris ce qu'il était et ce qu'il représentait, lui qui, en 1670, ignorait probablement que pendant qu'il prenait la route du Canada on jouait *Le Bourgeois gentilhomme* de Molière à Paris, que Pascal rédigeait ses *Pensées*, que Racine remportait avec *Bérénice* un plus grand succès que le *Tite-Bérénice* de Corneille, et que Bossuet venait d'être nommé Précepteur du Grand Dauphin. Les symphonies de Lulli lui étaient certainement inconnues et peut-être même les hauts faits de Condé, de Turenne et même de Colbert. Ce qui importe c'est qu'il y avait suffisamment de détermination chez lui pour faire face à bien des difficultés et entreprendre une nouvelle existence dans un milieu inhospitalier et supporter un climat dont il ignorait sans doute les rigueurs. Quatorze générations plus tard, ses descendants sont toujours là, mais dans une situation combien différente. De l'absolutisme d'hier à la démocratie contemporaine, il y a un grand pas ; mais il faudra peut-être autant de détermination pour assurer maintenant et demain non la survie mais le développement du principe démocratique au Canada.

REFLEXIONS SUR LA DEMOCRATIE AU QUEBEC

par René DUROCHER

Depuis quelques années, les critiques de la démocratie n'ont pas manqué au Québec. Certains nationalistes québécois, exaspérés par la situation minoritaire du Québec dans l'ensemble canadien, ont dénoncé la démocratie comme étant un instrument permettant au Canada anglais de maintenir sa domination sur le Québec. D'autres, s'inspirant du marxisme - authentique ou non -, ont dénoncé la démocratie alléguant qu'elle était un instrument utilisé par la bourgeoisie pour exploiter les travailleurs. Finalement, d'autres qui constituent un groupe plus important que les nationalistes et les marxistes, expriment de sérieuses réserves sur le régime démocratique parce qu'il aboutit, selon eux, à l'anarchie. Ces conservateurs au tempérament autoritaire sont toujours prêts à sacrifier la démocratie au nom de leur conception de la loi et de l'ordre.

Ces groupes, du moins pour le moment, ne me paraissent pas menacer sérieusement la démocratie au Québec. Le groupe qui m'inquiète le plus pour l'avenir de la démocratie, ce sont nos gouvernants qui trop souvent, pour se maintenir au pouvoir, faussent les règles du jeu démocratique dont théoriquement ils sont les grands défenseurs puisque leur légitimité en dépend.

Les gouvernants peuvent utiliser l'armée, la police, l'appareil judiciaire, le pouvoir de légiférer, l'appareil administratif, le budget de l'Etat ainsi que d'énormes moyens pour conditionner l'opinion publique. La menace que font peser nos gouvernants sur la démocratie n'a rien de théorique comme on a pu le voir lors des événements d'octobre 1970 au Québec.

Cette célèbre crise d'octobre 1970 nous a rappelé qu'il suffisait de l'action d'une dizaine de terroristes pour que le gouvernement canadien proclame la loi des mesures de guerre et suspende les libertés civiles en invoquant le grotesque alibi d'une insurrection appréhendée. En temps de crise, réelle ou imaginaire, la démocratie canadienne s'est avérée particulièrement fragile. A la lumière de l'hystérie collective de 1970 et des manoeuvres scandaleuses de nos gouvernements, on peut se demander très légitimement comment ils réagiraient si le peuple québécois optait démocratiquement pour l'indépendance du Québec.

Un deuxième problème que je voudrais évoquer à propos de la démocratie au Québec a trait au système électoral. Dans une société où règne un large consensus, les injustices du jeu électoral sont habituellement tolérées. Mais dans une société comme celle du Québec, ces injustices graves risquent de justifier aussi bien l'apathie des uns que la violence des autres.

Pour qu'un système démocratique conserve sa légitimité, il importe que la manière de choisir les gouvernants soit acceptée par les gouvernés. Ceux-ci doivent

avoir un même droit de vote et pouvoir l'exercer librement. Le vote de chacun des citoyens doit avoir à peu près le même poids et il faut que le système électoral permette de distribuer équitablement les sièges au Parlement entre la majorité et la ou les minorités électorales.

Tous les citoyens du Québec âgés de 18 ans et plus, sauf exceptions prévues par la loi, ont droit de vote ; mais à chaque élection, des milliers d'entre eux ne peuvent exercer ce droit. L'énumération, l'inscription et la radiation des citoyens sur les listes électorales sont soumises à une procédure qui, par son caractère partisan, donne lieu à beaucoup d'erreurs voir même de fraudes. Le gouvernement pourrait assez facilement corriger cette situation peu démocratique maintes fois dénoncée par l'établissement d'une liste électorale permanente et surtout en interdisant toute pratique partisane dans les tâches qui touchent la préparation, la surveillance et la compilation des résultats du scrutin.

La législation doit non seulement permettre aux citoyens de former librement des partis politiques mais ceux-ci doivent disposer d'une même égalité de chances dans le combat politique. Même si depuis quelques années le gouvernement fait voter quelques lois pour tenter de limiter les dépenses des partis et des candidats en temps d'élection, les abus en ce domaine sont fréquents et la loi très imparfaite. Cette situation favorise, entre autres, la création de caisses électorales occultes, ce qui jette le discrédit ou du moins permet les pires soupçons sur l'indépendance des gouvernements face aux grands intérêts qui garnissent leur caisse.

Mais ces réformes en vue de permettre la liberté du vote et l'égalité de chances des partis sont insuffisantes pour garantir aux citoyens que le vote de chacun est à peu près égal à celui des autres. Ceci nous amène à parler de la carte électorale du Québec qui pendant longtemps a été grossièrement injuste. Depuis 1965, on y a apporté des corrections qui ont réduit à un niveau à peu près acceptable les écarts entre les différentes circonscriptions.

Finalement, même si toutes les réformes que je viens de mentionner étaient mises en oeuvre, cela ne corrigerait pas l'écart qui existe entre le pourcentage de voix obtenu par un parti et le nombre de sièges qu'il obtient au Parlement. Les trois dernières élections québécoises illustrent bien la gravité de ce problème.

	Parti libéral	Union nationale	Rassemblement pour l'indépendance nationale	Ralliement national
1966 suffrages :	47,2	40,9	5,8	3,2
sièges :	50	56	0	0
			Parti québécois	Ralliement créditiste
1970 suffrages :	45,4	19,6	23	11,1
sièges :	72	17	7	12
1973 suffrages :	54,6	4,9	30,2	9,9
sièges :	102	0	6	2

En 1966, non seulement le parti majoritaire, en termes de voix, perd le pouvoir mais les deux partis qui représentent le courant indépendantiste et qui ont obtenu ensemble 9 % des suffrages n'ont aucun représentant à l'Assemblée nationale. En 1970, les libéraux qui ont obtenu moins de voix qu'en 1966 reprennent le pouvoir avec une confortable majorité. L'Union Nationale et le Ralliement créditiste obtiennent une représentation à peu près équitable compte tenu du pourcentage des suffrages qu'ils ont obtenus. Cependant le Parti Québécois qui regroupait l'ensemble des forces indépendantistes est sérieusement sous-représenté. En 1973, malgré une carte électorale plus juste, le phénomène de sous-représentation est singulièrement aggravé. Le Parti Québécois, malgré un progrès très net auprès des électeurs (+7 %) a 6 députés élus au lieu de 7 ! L'Union nationale et le Ralliement créditiste qui en 1970 n'avaient manifesté aucune sympathie pour le Parti Québécois sont à leur tour victimes du même sort. Le Parti libéral, quant à lui, triomphe avec 54,6 % du vote et il dispose de 92,7 % des sièges.

Le grand responsable de ces flagrantes injustices qui vident le processus électoral de son contenu, c'est à n'en pas douter le mode de scrutin majoritaire à un tour. Et le seul moyen de faire coïncider au moins approximativement les résultats de l'élection et la réalité parlementaire serait d'accepter un système proportionnel sinon pur, au moins mixte.

Je n'ignore pas qu'en Amérique du Nord et en particulier au Canada, il est très difficile de contester avec succès le mode de scrutin majoritaire dont on a fait un dogme. Les tenants de ce système invoquent plusieurs arguments pour défendre ce système. Je me contenterai, faute de temps, d'en discuter deux : la tradition et la stabilité.

Un système électoral doit évoluer avec le pays qu'il doit servir. Dans une société profondément et durablement divisée sur une ou des questions fondamentales, s'accrocher au scrutin majoritaire risque de créer des perturbations sérieuses. En d'autres termes, le scrutin majoritaire ne peut fonctionner, de manière satisfaisante, que lorsqu'il y a un large consensus dans la société.

Derrière l'argument de la tradition se cache aussi l'idée que le peuple ne saurait s'habituer ou même comprendre un nouveau système électoral. L'exemple d'autres pays sans parler des multiples situations où la population a du s'initier à des processus complexes (i. e. formules administratives, changement du système de mesures anglais au système métrique, etc) suffisent à montrer que ce n'est qu'un prétexte.

Quant à la stabilité, elle n'est pas garantie par le système majoritaire pas plus qu'elle n'est impossible dans un système proportionnel. La stabilité n'est pas une fin en soi sans compter qu'elle peut tout aussi bien être facteur de progrès que de sclérose.

Le scrutin majoritaire a généralement pour résultat de priver les courants minoritaires du droit de s'exprimer au Parlement qui, dans notre système, devrait être le lieu suprême du combat et de la décision politiques. Non seulement une société s'appauvrit en privant les minorités d'une telle participation politique mais elle discrédite le Parlement, le processus électoral et les partis politiques. Certes, la démocratie peut et doit s'exprimer de diverses manières mais le Parlement est encore la meilleure institution pour donner des formes pacifiques au combat politique.

Pour que notre système soit stable et efficace (puisqu'on associe souvent ces deux termes), il importe que sa légitimité soit reconnue par les citoyens. En d'autres mots, le système démocratique se doit absolument de concilier le règne de la majorité avec le respect de la minorité. Ce système, pour fonctionner, doit compter non seulement sur une majorité (réelle ou artificielle) de la population mais aussi sur l'acquiescement d'une large fraction de la minorité. La minorité qui, techniquement, peut être une majorité, reconnaît la légitimité du gouvernement si le système est équitable ou perçu comme tel. Si la minorité ne peut entretenir l'espoir légitime de pouvoir changer le gouvernement en place ou du moins d'obtenir la place qui lui revient au Parlement en fonction de ses appuis électoraux, il y a des risques qu'elle ne sombre dans l'apathie ou la violence.

Même si la réforme électoral n'est pas une panacée, il faudrait s'en soucier sérieusement avant que trop de Québécois ne voient dans la mystique démocratique une simple mystification.

LES RELATIONS FRANCO-CANADIENNES ACTUELLES

(à travers le journal "Le Monde")

par Jacques PORTES

Nombreuses ont été ces dernières années les manifestations des relations franco-canadiennes (ce colloque et le Centre d'Etudes Canadiennes qui l'accueille en fournissant un exemple récent et vivace) et il s'agit moins d'en faire, ici, un bilan complet que de réfléchir sur leur contenu dans les trois dernières années (1973-1974-1975). Par souci de commodité la source choisie a été Le Monde (1) qui reflète avec certaines déformations la nature de ces liens entre nos deux pays.

Dans les relations entre deux pays on doit chercher à doser l'importance des différents aspects : l'historique et le culturel (l'amitié traditionnelle de la France...), le politique (alliance, projets communs), le commercial et l'économique, le social (migrations, voyages). En étudiant le cas du Canada on ne doit pas se laisser aveugler par la vogue actuelle de ce pays en France ; ni par le succès de ce colloque et les nouvelles orientations qu'il lance.

A notre époque dominée par les problèmes économiques, surtout dans ces dernières années de crise, les relations commerciales semblent prendre le pas sur les autres et chefs d'Etat et ministres sont bien souvent les démarcheurs des industriels et des marchands de leurs pays (2). Les relations franco-canadiennes ne font pas exception et de multiples déclarations en font foi, en particulier lors des voyages successifs en France du premier ministre Trudeau en octobre 1974 et de son homologue québécois deux mois plus tard. Pour M. Chirac, les Français "se préoccupent non pas d'un Canada des rêves, mais du Canada de la réalité" (3) et M. Trudeau de lui répondre : "Et par l'histoire et par les circonstances immédiates, nous sommes conviés à une coopération grandement élargie et diversifiée" (4). Un an plus tard le nouvel ambassadeur du Canada en France, M. Gérard Pelletier, affirme avec la même conviction en présentant ses lettres de créances, que les deux pays doivent intensifier leur coopération et "l'élargir résolument aux domaines de l'économie, de la science et de la technique" (5).

Or en 1974 le Canada a été le 14ème client et le 19ème fournisseur de la France, et celle-ci les 7ème et 10ème du précédent (6). Et cette situation n'est pas nouvelle—ces chiffres étaient à peu près identiques en 1870 ou en 1900—. Le montant du commerce entre les deux pays n'atteint pas et n'a jamais dépassé 1 % de leurs échanges respectifs ; la France étant même—parmi les pays importants du Marché Commun élargi—celui qui commerce le moins avec le Canada. D'ailleurs le Canada, comme le Québec (7), cherchent à intensifier leurs échanges avec toute la C.E.E. et pas seulement avec la France, dont le gouvernement redoute peut-être à tort les sympathies américaines. Ainsi malgré de réels efforts et de nombreu-

ses déclarations d'intention, les relations commerciales restent limitées (bien que les investissements réciproques fournissent un solide point d'appui : Michelin en Nouvelle-Ecosse, les Ciments Lafarge ou l'association Alcan-Péchiney-Ugine-Kuhlmann pour la construction d'une usine d'aluminium dans la région de Marseille) ; les marchés respectifs sont mal accordés—la France n'achète guère que des matières premières ou des produits semi-finis—et 65 % du commerce français avec le Canada se fait avec le seul Québec. A cela s'ajoute que les intérêts de la "Belle Province" sont parfois divergents de ceux du Canada (8).

Aussi le commerce devrait-il être stimulé par une volonté politique, qui est justement la pierre d'achoppement des rapports entre les deux pays.

La France et les Français sont habitués à considérer les pays étrangers comme des états centralisés, et le Canada était généralement perçu, il y a encore une dizaine d'années, comme un tout. Or le Québec après 1960 se tourne vers la France pour y trouver un soutien et en 1967 le Général de Gaulle marque, avec l'éclat que l'on sait, la reconnaissance de la personnalité nationale de cette province; ce qui jette un froid bien connu entre Paris et Ottawa, alors que se codifient et se multiplient les accords directs de coopération franco-québécoise. Depuis, la tension s'est relâchée entre les deux Etats, mais sur quelles bases s'établissent ces rapports politiques ? P.E.Trudeau surveille attentivement les relations intergouvernementales du Québec et en particulier celles avec la France (9), même si celle-ci ne soutient pas ou... plus le séparatisme. Or mis à part les thèmes généraux de liberté et d'indépendance, les politiques des deux pays ont quelque difficulté à s'harmoniser. La France s'inquiète parfois de l'activité que déploie le gouvernement fédéral dans la Francophonie (ses buts sont d'ailleurs ne pas laisser place libre au Québec, mais cela remet en cause parfois la prééminence française); la volonté qu'il met à se rapprocher de la C.E.E. ne dissimule-t-elle pas des intérêts américains? Même si des apaisements ont été vite apportés, le refus de la France d'inviter Ottawa à participer à la conférence Nord-Sud à Rambouillet en novembre dernier a provoqué quelques remous. Bien sûr, la visite de P.E. Trudeau à Paris en 1974 a rapproché les deux pays, mais décidément leurs intérêts sont souvent dissemblables et il ne suffit pas de célébrer l'amitié franco-canadienne "qui fait fondre les neiges et qui a l'allégresse du cri de l'alouette"(10). Certes Paris et Québec s'entendent mieux, mais pourtant des incertitudes demeurent. L'éditorial du *Monde*, le 7 décembre 1974, se félicite qu'aient été dépassés les liens fondés sur "le passé et la communauté de culture", car un projet politique a vu le jour entre la France et le Québec. Or quel est-il? le soutien vigoureux qu'apporte le gouvernement français à la loi 22 qui organise la priorité du français au Québec. Sans doute cette politique culturelle —très discutée au Québec même— a-t-elle besoin de la France, mais n'est-elle pas un prolongement de la "communauté de culture" et d'elle

seule? Au demeurant, en octobre 1975, le gouvernement québécois s'inquiète du peu de soutien financier que la France accorde à l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse; malgré son succès, "au Québec on attend autre chose que des sourires et des cris d'admiration pour l'accent québécois"(11) et on semble craindre la substitution d'un vaste office franco-canadien au valeureux O.F.Q.J. Aussi le projet politique franco-québécois est-il assez fragile même si la coopération reste vivace et fructueuse. Jusqu'où le Québec poussera-t-il sa personnalité culturelle? Jusqu'où la France le soutiendra-t-elle en regardant du côté d'Ottawa?

La façon dont ont été reçus en 1974 MM. Trudeau et Bourassa révèle le balancement de la politique française. Renouer avec Ottawa (depuis, de nombreuses visites ministérielles ont eu lieu) mais marquer le caractère privilégié du Québec en recevant son premier ministre au conseil des ministres. Entre les deux la marge reste étroite. Les positions du *Monde* sont conformes à ces données; A. Fontaine, parlant en 1972, du fédéralisme canadien ne cache pas sa sympathie envers le système et le portrait de P.E.Trudeau est toujours assez favorable; par contre, le Québec attire énormément (12) et dans ces conditions il n'est pas difficile d'éveiller les susceptibilités.

Alors dans ces trois dernières années il ne reste de ferme que le domaine des relations culturelles et universitaires. On peut en effet éliminer les problèmes d'émigration qui concernent bien peu de monde (13). Là les choses vont pour le mieux comme en témoignent, outre les accords gouvernementaux, la multiplicité des expositions, films, vedettes, livres canadiens (ou plutôt québécois) présentés en France, et réciproquement (14), ou même l'ouverture récente d'un restaurant "La Maison Québécoise" à Paris. Il est incontestable que certains milieux français sont extrêmement favorables envers tout ce qui est canadien... ou plutôt québécois. Ainsi J.Platier affirme que l'Académie Goncourt (en visite au Québec) "a plus encore à recevoir du Canada français qu'à lui donner"(15); ou J.Cellard qui vante, sans désespérer, les qualités de la langue du Québec et sa richesse (même s'il réproche les excès du "joual").

Pourtant il faut nuancer; les choses ne sont pas perçues de la même façon à Québec. On ne se satisfait pas de cette adoration, et les réactions sont vives contre l'impérialisme culturel de la France; les Goncourt (ce n'est pas le meilleur exemple) ont été les témoins, sinon les victimes de cette attitude. Elle provient d'une partie de l'intelligentsia du Québec dont certains membres sont parfois les premiers à chercher dans le public français un écho à leurs oeuvres et à leurs révoltes.

Ainsi ce tableau des relations récentes laisse perplexe; les données n'étaient guère différentes vers 1870; faiblesse de l'économie, difficultés de la politique, ambiguïté du culturel malgré son intensité; et pourtant elles tournent au

rythme des retrouvailles et des brouilles. Les deux pays sont-ils trop ou pas assez étrangers l'un à l'autre? On peut donc faire sienne cette conclusion "Décidément les relations franco-canadiennes constituent un cas d'espèce" (16).

NOTES

- (1) *Bon an mal an une soixantaine d'articles ou de dépêches paraissent au sujet du Canada; soit environ un par semaine (si on élimine les numéros spéciaux financés par le gouvernement du Québec). Plus de la moitié se situent dans les domaines politiques et culturels, ce qui correspond à la nature du journal mais aussi à une certaine réalité.*
- (2) *La chose était pourtant la même vers 1850, quand ont eu lieu les "premières retrouvailles franco-canadiennes". Cf. ma thèse de 3e cycle, Université de Paris I, 1974.*
- (3) *Le Monde, 23 octobre 1974.*
- (4) *Ibid.*
- (5) *Le Monde, 18 décembre 1975.*
- (6) *Ibid, 2 décembre 1975; à l'occasion de la visite en France de D. Jamieson, Ministre du commerce, Le Monde se pose cette question justifiée: "Le Canada et la France peuvent-ils développer leurs échanges"?*
- (7) *14-15 avril 1974, interview de R. Bourassa qui désire que la France influe au sein de la C.E.E. pour obtenir au Québec capitaux et investissements qui appuieront la technologie française.*
- (8) *Comme le prouve le rejet du projet de construction d'une usine d'enrichissement d'uranium franco-québécoise, dans la Baie James.*
- (9) *21 octobre 1974, interview de P.E. Trudeau par Michel Tatu.*
- (10) *Discours de V. Giscard d'Estaing le 21 octobre 1974.*
- (11) *21 octobre 1975.*

- (12) *Le choix récent comme correspondant d'une journaliste du Devoir, Lise Bissonnette, en est une preuve, jusque là les correspondants étaient français et "couvraient" tout le Canada.*
- (13) *Des Français du Maroc ont envisagé de s'installer au Canada et une partie, d'ailleurs plus restreinte que prévue, du personnel du "France" a trouvé place dans l'hôtellerie de la "Belle Province".*
- (14) *Le Monde a consacré plusieurs de ces articles de première page au Québec (deux fois en 3 ans pour Pauline Julien... Les articles sur le reste du Canada sont rares et très souvent seulement touristiques... toujours les grands espaces.*
- (15) *25 octobre 1974.*
- (16) *Bulletin de l'étranger, 22 octobre 1974.*

LES FRANCOPHONES DE LA PROVINCE DE TERRE-NEUVE.

par Pierre BIAYS

Les francophones de la province de Terre-Neuve se répartissent en trois groupes qui n'ont ni la même origine, ni les mêmes problèmes culturels. Ce sont les Franco-Terre-Neuviens du sud-ouest de l'île de Terre-Neuve, les francophones du Labrador terre-neuvien et les francophones de Saint-Jean-de-Terre-Neuve (St-John's).

Nous voudrions exposer brièvement ici la façon dont se présente le fait français dans ces groupes, à la lumière d'enquêtes personnelles et grâce aux travaux récents d'Eric Waddell auxquels nous faisons de larges emprunts.

I – LES FRANCO-TERRE-NEUVIENS.

– *Origine et Localisation*

Les Terre-Neuviens de langue française que l'on rencontre aujourd'hui sur les côtes de la baie Saint-Georges et de la péninsule de Port-au-Port constituent un groupe issu de plusieurs éléments francophones.

Les uns sont les descendants de pêcheurs français, déserteurs des navires morutiers qui venaient tous les étés sur les côtes ouest de l'île. Presque tous Bretons, originaires du Trégorrois et des rivages de la baie de Saint-Brieuc, ils se fixèrent à l'île Rouge (Red Island), à Grand'Terre (Mainland) et à Cap-Saint-Georges dans l'ouest de la péninsule de Port-au-Port. La mémoire locale a retenu l'histoire de ces désertions (entre 1837 et 1895); on se souvient également que la plupart des pêcheurs bretons se choisirent des épouses parmi les Acadiennes de Ché-ticamp (Nouvelle-Ecosse) ou du Goulet (aujourd'hui Stephenville Crossing).

A ces déserteurs se joignirent des Saint-Pierrais (ils fréquentaient de longue date eux aussi la "Côte française"); ils s'établirent dans la péninsule de Port-au-Port ainsi que sur la côte méridionale de la baie Saint-Georges.

Mais ce sont les Acadiens qui représentèrent et constituent encore l'élément le plus nombreux parmi les francophones de l'ouest de Terre-Neuve. Au XIXe siècle et au début du XXe siècle, on assista en effet à une véritable colonisation acadienne sur les rivages et dans les îles du golfe du Saint-Laurent. C'est ainsi qu'ils s'installèrent dans la basse vallée de la Codroy et sur les côtes sud et nord de la baie Saint-Georges.

Quelques Irlandais, Anglais et Ecossais se fixèrent également dans les mêmes régions vers la fin du XIXe siècle. Parfois des mariages se nouèrent entre eux et les francophones, en particulier dans la péninsule de Port-au-Port.

Le déclin récent de la francophonie

A la fin du XIXe siècle les francophones étaient majoritaires sur les côtes de la baie Saint-Georges et de la péninsule de Port-au-Port. Au cours du XXe siècle, surtout depuis la dernière guerre, leur nombre n'a cessé de décroître. Selon le recensement terre-neuvien de 1945, il y avait à cette date 6.000 francophones dans l'ouest (sur 9.000 au total, île et Labrador réunis); mais le recensement canadien de 1971 n'en comptait plus que 1.260 (sur 3.600 francophones dans la province). Nous avons pu mesurer nous-mêmes combien la situation de la francophonie s'était dégradée entre une enquête menée en 1951 et une visite effectuée en 1969.

L'anglicisation se manifeste par des modifications ou changements de noms de famille, par l'augmentation du nombre des personnes déclarant l'anglais comme langue maternelle dans des foyers franco-terre-neuviens. Il est vrai qu'un nombre indéterminé de bilingues ou d'anglophones officiels sont en quelque sorte des "crypto-francophones", ainsi que l'ont révélé diverses enquêtes.

Les causes de l'anglicisation récente sont connues. Il y eut d'abord, au cours de la dernière guerre, la création de la base d'Harmon Field (aujourd'hui aéroport civil de Stephenville) qui provoqua une forte immigration anglo-saxonne et attira la main d'oeuvre francophone de la région vers des emplois, écoles et services dans lesquels l'anglais était la langue exclusive du travail et des relations.

D'autre part, l'émigration à partir des centres francophones vers des régions de langue anglaise (à Terre-Neuve même, en Nouvelle-Ecosse, aux Etats-Unis) et une de ses conséquences éventuelle, le mariage avec un conjoint anglophone, désarticulèrent les familles et, en cas de retour temporaire ou définitif, détruisirent l'unité linguistique de la famille: les enfants mariés, notamment les couples mixtes, et les petits-enfants ne parlaient plus que mal ou pas du tout la langue de leurs parents et grand-parents.

A ces influences il faut ajouter celles de l'Eglise catholique, souvent aux mains de pasteurs irlandais, et de l'école unilingue anglaise. En outre, l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, puis l'exécution du programme provincial de relocalisation de la population (Resettlement Program) ont mis fin à l'isolement des "out-ports": l'assistance sociale, l'amélioration des moyens de transport et la diffusion des modes de communication les ont ouverts sur un monde à prédominance anglo-saxonne.

— Le réveil actuel.

Depuis la fin des années 60 on assiste à une réaction pour sauver la francophonie que d'aucuns considéraient comme un mort en sursis. En 1970 se fonda

l'association des "Terre-Neuviens Français" et en 1973 celle des "Jeunes Francophones", toutes deux implantées à Cap-Saint-Georges; la première bénéficie aujourd'hui de l'aide fédérale au titre du "Programme en faveur des groupes minoritaires de langue officielle". Quoique noyée dans la paroisse anglophone de Lourdes, Grand'Terre a pu mettre sur pied deux associations également.

Les efforts conjugués des individus et des associations aboutirent à des résultats concrets: en 1975 la paroisse de Cap-Saint-Georges obtint une école bilingue et, depuis cette même année, la télévision de langue française y parvient directement de Montréal par satellite. Il est question d'ouvrir une section française de Memorial University à Corner Brook ou, plus près des communautés francophones, à Stephenville.

Ainsi, la francophonie se réveille: les Franco-Terre-Neuviens découvrent ou redécouvrent leur identité culturelle et linguistique. Les rivalités entre associations ou entre communautés pourraient constituer un frein à cette renaissance, mais on compte sur les maîtres d'école francophones formés à Memorial pour entretenir la flamme. On compte aussi sur l'appui des Canadiens français du Québec et des Acadiens, c'est-à-dire de ceux qui sont les plus proches des Franco-Terre-Neuviens sur le plan socio-culturel et qui peuvent les aider à s'intégrer à la francophonie nord-américaine.

II – LES FRANCOPHONES DU LABRADOR DE TERRE-NEUVE.

L'origine et la situation socio-culturelle des francophones du Labrador de Terre-Neuve sont très différentes de celles des Franco-Terre-Neuviens.

– *Origine et localisation.*

Les francophones du Labrador ne sont Terre-Neuviens que parce qu'ils résident et travaillent dans cette province et, pour nombre d'entre eux, qu'à titre temporaire seulement. Parmi ces francophones on ne compte guère que des Canadiens français du Québec et du nord du Nouveau-Brunswick, immigrés dans les villes de Wabush et de Labrador City. Leur effectif, d'environ 3.000, représente 25 à 30 % de la population de ce district minier. Il est d'ailleurs appelé à se stabiliser ou même à diminuer légèrement depuis qu'un règlement provincial exige que 75% des emplois soient réservés à des Terre-Neuviens.

– *Le fait français au Labrador.*

La situation culturelle et linguistique de ces francophones n'est en rien comparable à celle des francophones de la péninsule de Port-au-Port et de la baie

de Saint-Georges. Au Labrador le fait français s'affirme par les inscriptions, panneaux et affiches, par les journaux et les films, dans les bureaux et administrations, dans le système scolaire. Certes, le français ne règne pas ici comme dans les villes minières voisines de Gagnon et Shefferville au Québec, mais sa place n'est nullement effacée dans une région appartenant à la province la plus anglophone du Canada.

Le fait français est consolidé par un certain complexe d'assurance de la part des Canadiens de langue française: ceux-ci estiment que leur niveau scolaire et surtout technologique est supérieur à celui de leurs collègues terre-neuviens. En effet, si les Canadiens français constituent entre le quart et le tiers des ouvriers de l'I.O. C.O., ils sont aussi représentés à tous les niveaux de cadres et d'employés; l'un d'eux fut un temps gérant de la compagnie.

Au Labrador le problème de la survivance française ne se pose pas par suite de la forte identité culturelle des Canadiens français, de leur nombre relativement important et de l'ouverture de leur éventail social, par suite aussi du fait que les sociétés et entreprises engagées dans les opérations minières et les chantiers de construction dépendent plus de Montréal, où elles recrutent ouvriers et cadres, que de Saint-Jean-de-Terre-Neuve.

Il existe néanmoins une Association francophone du Labrador qui, si elle n'a pas pour but d'assurer la survivance française, offre aux immigrés durant leur séjour au Labrador des distractions culturelles, telles que spectacles divers, expositions, projection de films en ciné-club.

III – LES FRANCOPHONES DE SAINT-JEAN.

Les francophones de la capitale provinciale constituent un groupe fort différent des précédents. Parmi eux on rencontre des Canadiens français du Québec, des Saint-Pierrais, des Acadiens, quelques Franco-Terre-Neuviens originaires de l'ouest de l'île et de régions comme la baie de Plaisance et la péninsule de Burin. Dispersés dans la majorité anglophone, ayant peu de liens entre eux, ces divers éléments ne représentent nullement les témoins d'une minorité historique.

Si certains membres de ces communautés se retrouvent dans l'Association francophone de Saint-Jean, celle-ci rassemble aussi des personnes attachées à la culture française, quoique fort souvent de langue anglaise. Il s'agit en effet d'intellectuels, de professeurs du département de français de Memorial University dont un bon nombre sont originaires des Îles Britanniques. Cela explique que, par le choix de ses activités (films, conférences, pièces de théâtre), l'Association soit nettement plus tournée vers la civilisation française d'Europe que vers les diverses facettes de

la francophonie nord-américaine. Cette option entraîne des dissensions en son sein et la prive de racines populaires. Selon le mot d'Eric Waddell, l'Association francophone de Saint-Jean fait un peu figure d'Alliance française.

Le département de français de l'université, sous l'égide duquel a été créée cette association, s'est efforcé d'élargir son action en établissant des relations avec les "Terre-Neuviens Français" et "l'Association francophone du Labrador" en vue de réunir les trois sociétés culturelles régionales en une Fédération provinciale. Quoique ce projet bénéficie du soutien du Secrétariat d'Etat (par l'intermédiaire du "Programme en faveur des groupes minoritaires de langue officielle") et de l'Association canadienne des éducateurs de langue française (ACELF), des difficultés d'ordre culturel, financier et administratif l'ont jusqu'à présent empêché d'aboutir de façon satisfaisante. La Fédération francophone de Terre-Neuve et du Labrador ne joue pas encore vraiment son rôle, qui serait de canaliser les aides fédérales, provinciales et privées, de favoriser les échanges entre les associations constituantes et d'organiser, aux moindres frais pour elles, quelques programmes communs (circuits triangulaires d'expositions, pièces, films).

Malgré des demi-succès ou des demi-échecs, dus avant tout à la diversité d'origine, de situation politique et de culture des groupes de souche française, on peut dire que la francophonie se porte bien dans la province de Terre-Neuve. Dans la région de Port-au-Port, la survivance française est maintenant sauvée de la mort qu'on lui promettait il y a quelques années, tandis que le fait français s'affirme au Labrador en s'appuyant sur la vigueur culturelle qui caractérise le Québec d'aujourd'hui. Quoique tournant un peu le dos au Canada français et à l'Acadie, l'Association francophone de Saint-Jean contribue pour sa part à donner au français une place non négligeable dans la capitale provinciale.

BIBLIOGRAPHIE

- 1948 Rev. Michael BROSNAN, *Pioneer History of St. George's Diocese, Newfoundland*. Catholic Teachers' Guild of St. George's Diocese. 172 p., 11 ph.
- 1952 Pierre BIAYS, "Un village terre-neuvien: Cap-Saint-Georges", *Cah. géogr. univ. Laval*, 30 p., 2 fig., 13 ph.
- 1971 Nicole LAMARRE, "Parenté et héritage du patrimoine dans un village français terre-neuvien", *Rech. sociogr.*, XII, 3, pp.346-359, 6 tabl.

- 1974 Claire DORAN, *Adaptation et économie familiale dans une petite communauté rurale francophone de Terre-Neuve*. Thèse Mc Gill, 156 p. ronéo, 8 tabl., 6 cartes, 7 pl. ph.
- 1975 Eric WADDELL, *The Francophones of Newfoundland and Labrador. A Report submitted to the Programme for Official Language Minority Groups*. Dept. of the Secretary of State. McGill Univ., Dept. of Geogr., 108 p. ronéo.

LA PAUVRETE DANS LES PROVINCES ATLANTIQUES.

par Jean CHAUSSADE

Le thème de la pauvreté est devenu à la mode en Amérique du Nord à partir des années 60, avec les discours de John Fitzgerald Kennedy et les projets de construction de "la grande société" du Président Johnson. Ces pauvres, dont le nombre représentait 20% de la population américaine, constituait un obstacle majeur à cette construction en même temps qu'un défi aux principes démocratiques de la société américaine. Le Canada s'est lancé à son tour dans cette guerre à la pauvreté; avec plus ou moins de succès, il s'est préoccupé de ces populations dispersées, isolées de la façade maritime, de ces pêcheurs, bûcherons, agriculteurs qui ne peuvent travailler que durant la belle saison et essayent de survivre durant le long hiver canadien.

Sans entrer dans le détail des mesures prises, ici et là, par les autorités gouvernementales fédérales et provinciales, nous essaierons de répondre à deux questions qui peuvent se poser à propos de ce sujet : 1. — De quelle pauvreté s'agit-il *seulement* d'une pauvreté relative par rapport aux normes de la société américaine? 2.— Quelles explications donne-t-on à cette pauvreté ? Accorde-t-on la priorité aux handicaps naturels qui pèsent sur ces régions marginales ou, au contraire, au fonctionnement du système économique qui ne permettrait pas une distribution équitable des richesses ?

1. — DE QUELLE PAUVRETE S'AGIT-IL ?

De nombreux documents traitent de ce sujet, notamment le Rapport du Comité d'étude du Nouveau-Brunswick sur le développement social publié en septembre 1971. La pauvreté s'exprime d'une façon très concrète par l'écart qui existe entre les revenus: pour la province du Nouveau-Brunswick (pourtant plus favorisée que Terre-Neuve), ils sont en moyenne de 40% inférieurs à ceux de la province de l'Ontario, et surtout très hiérarchisés avec un pourcentage appréciable de revenus non imposables (26% de la population active) et de petits salariés (31%) gagnant l'équivalent de notre SMIG.

Un autre caractère de cette pauvreté est le pourcentage élevé de personnes recevant l'aide sociale. Celle-ci est à mettre en relation avec le taux de chômage particulièrement élevé dans ces Provinces atlantiques: de 8 à 12% ces dernières années (contre 4 à 6% pour l'ensemble du Canada). Dans certains comtés, notamment ceux en bordure du golfe du Saint-Laurent, il dépasse souvent les 20% durant la période hivernale. Ce chômage chronique s'accompagne d'un exode régulier, principalement des jeunes, vers les autres provinces canadiennes et vers les Etats-Unis.

Le logement est un autre moyen d'évaluer le degré d'aisance d'une population. Dans les Provinces atlantiques, la moitié des habitations sont reconnues "comme inadéquates", c'est-à-dire qu'elles ne répondent pas aux critères de confort de la société nord-américaine. Des études ont montré que dans certains villages de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick (Allainville et La Villette du comté de Northumberland par exemple), 80% des maisons n'avaient pas l'eau courante, 90% ne possédaient pas d'installations sanitaires et les familles y étaient entassées à raison de 2,7 personnes par pièce. Pourrait-on se croire dans un pays à la pointe du développement industriel !

La pauvreté s'exprime encore par le faible niveau d'instruction de la population, et d'une façon générale par sa vulnérabilité. Ainsi, le pourcentage de diplômés universitaires y est en moyenne deux fois moins élevé qu'ailleurs, et le pourcentage d'illettrés (ayant moins de 4 années de scolarité) — bien qu'en forte diminution — s'élevait encore à plus de 20% des enfants et adultes âgés de 5 ans et plus dans certains comtés périphériques.

Que dire également de l'état de santé déficient de ces populations: la mortalité infantile et périnatale y est encore plus élevée qu'ailleurs, l'espérance de vie plus courte, les carences alimentaires nombreuses, etc...

En un mot, il s'agit de populations marginales comme il en existe dans d'autres régions pauvres de pays développés. Faiblement organisées sur le plan syndical, elles participent peu aux activités politiques; de toute manière elles se sentent impuissantes à changer l'ordre des choses, elles sont résignées. Quand elles s'opposent aux autorités, c'est sous forme de révoltes qui peuvent prendre parfois un caractère violent mais les mouvements de contestations, faute de pouvoir se structurer, font en général long feu. Dominées économiquement et politiquement, il n'est pas étonnant que ces populations, d'origine irlandaise écossaise, germanique ou française, le soient sur le plan culturel, l'assimilation n'étant que l'expression de cette domination. Certes, il ne faudrait pas noircir exagérément ce tableau. Depuis quelques années, une volonté se manifeste — chez les Acadiens notamment — d'affirmer leur identité et ainsi d'assurer leur survivance en tant que peuple; mais ces efforts, il faut bien le reconnaître, ne touchent que les milieux intellectuels. Pour la plupart des hommes et des femmes, trop occupés qu'ils sont à gagner leur pain, la soumission aux valeurs culturelles venues de l'extérieur va de soi et se réalise sans conflit apparent, silencieusement, un peu plus chaque jour.

II. — QUELLES EXPLICATIONS EN DONNE-T-ON ?

1. - Pour nombre de Canadiens, pour l'homme de la rue si l'on veut, la pauvreté reste un phénomène purement *individuel*. Le pauvre serait, selon lui, responsable de sa situation. Au fond de chaque citoyen américain il y a, profon-

dément ancrée, cette croyance que tout le monde au départ a les mêmes chances : celui qui veut réussir sa vie (essentiellement gagner de l'argent), se faire une place dans la société, celui-là le peut. Le pauvre ne mériterait que ce qu'il a. D'où une attitude méfiante, voire hostile, vis-à-vis des programmes d'assistance du gouvernement qui risquent de décourager les hommes actifs et d'entretenir les gens dans l'oisiveté. Puisqu'il y aura toujours des pauvres, la règle est de ne pas intervenir, de ne rien faire qui puisse modifier la hiérarchie *naturelle* qui s'instaure entre les hommes selon leur degré d'habileté, d'intelligence et de courage. La pauvreté, pour eux, se situe en dehors du schéma économique.

2. - Pour un nombre croissant d'individus, intellectuels et responsables politiques, cette explication est insuffisante. La pauvreté est, la plupart du temps, *involontaire*. Leur argumentation s'appuie sur deux séries de causes :

— D'une part, la pauvreté est liée à des conditions géographiques défavorables. Il s'agit pour eux de montrer que ces régions atlantiques, éloignées des grands centres industriels, faiblement peuplées, dépourvues de sols propices aux cultures, cloisonnées en petites unités géographiques, sont *fatalement* vouées à la pauvreté, en particulier certaines régions périphériques (tel le Nord-Est du Nouveau-Brunswick) pour lesquelles il importe de développer une politique visant à déménager progressivement ces populations dispersées et à les regrouper vers de plus grands centres (Moncton, Saint-Jean, Halifax, etc.).

— D'autre part, la pauvreté peut également s'expliquer par le mauvais fonctionnement du système économique. La croissance n'assure pas, dit-on, une répartition équitable des richesses: c'est la croissance qui secrète des pauvres. "L'expansion économique, aussi massive et étendue qu'elle puisse être, ne résulte pas automatiquement en bien-être pour tous" (1).

Ainsi, l'Etat doit-il intervenir constamment pour corriger les désajustements qui résultent de la propagation défectueuse des richesses entre les différentes régions d'un ensemble territorial. Plus précisément, l'Etat doit intervenir pour faire en sorte que chacun ait des chances égales au départ, pour que la concurrence puisse jouer convenablement. Toute la politique fédérale provinciale actuelle en faveur de l'éducation a ainsi pour objectif de donner à chacun la volonté de s'en sortir pour rétablir l'égalité de base qui a été faussée. C'est par un enseignement approprié que l'on pourra donner aux pauvres les moyens de trouver du travail et de sortir de la pauvreté, en leur faisant comprendre par exemple qu'ils ont tout intérêt à quitter leur campagne natale inexorablement vouée à la pauvreté pour se reconvertir ailleurs, en ville par exemple.

Autrement dit, la pauvreté demeure encore un problème purement individuel dans la mesure où l'Etat n'intervient que pour aider le pauvre à prendre

conscience que son sort dépend avant tout de sa bonne volonté. S'il reste pauvre, c'est qu'il l'aura bien voulu, et cette pauvreté se trouvera ainsi moralisée aux yeux de tous.

3. — Il existe enfin une troisième attitude face à la pauvreté: celle des courants minoritaires de la gauche socialiste représentée dans les Provinces atlantiques par le Nouveau Parti Démocrate et le Parti Acadien. Pour eux, la pauvreté n'est pas seulement involontaire, elle n'est surtout pas fatale. Ce n'est pas le mauvais fonctionnement du système qui engendre la pauvreté mais le système lui-même.

En effet, les Provinces atlantiques ne sont pas naturellement pauvres. Si ces régions présentent certains handicaps naturels, elles possèdent aussi des richesses inestimables (la forêt, les minerais, les ressources ichtyologiques de la mer) encore insuffisamment exploitées et surtout mal exploitées. Ils ont beau jeu de faire remarquer que ces richesses sont contrôlées par quelques grandes firmes internationales (notamment dans l'industrie des pâtes à papier et l'industrie du poisson). Cette minorité cherche à maximiser ses profits sans trop se soucier d'enrichir les régions, à capter le pouvoir politique et le corps social pour garantir ses privilèges et légitimer son existence: comment nier qu'un seul homme, Irving, contrôle toute la presse anglo-saxonne du Nouveau-Brunswick! Enfin elle impose son schéma culturel basé sur la poursuite des richesses (il faut toujours plus consommer et créer de nouveaux besoins), sur l'individualisme (valoriser l'image du self-made-man), sur l'ordre moral (afin d'éviter la remise en cause du système et de faire oublier le caractère conflictuel de l'organisation socio-économique).

Il faut bien reconnaître cependant que, mis à part quelques actions ponctuelles, ces courants de gauche sont encore loin d'avoir réussi, faute de moyens surtout, à populariser leurs idées généreuses auprès d'une population naturellement portée de par sa mentalité et sa culture à ne pas s'aventurer hors des sentiers battus et à suivre les partis traditionnels plus rassurants.

NOTES

- (1) **Rapport du Comité d'Etude du Nouveau-Brunswick sur le développement social.**
Tome I, sept. 1971, p.6.

L'ASSIMILATION DES FRANCOPHONES DU NOUVEAU-BRUNSWICK D'APRES LES DONNEES DU RECENSEMENT DE 1971.

par J.C. VERNEX

Le groupe ethnoculturel francophone du Nouveau-Brunswick (formé en grande partie par les descendants des Acadiens), fort en 1971 de 199.085 individus (soit 86% des francophones résidant dans les Maritimes et 3,6% de la population canadienne de langue française), se concentre pour l'essentiel dans la partie nord et est de la Province. Dans trois comtés (Madawaska, Gloucester, Kent) les francophones sont majoritaires à plus de 80%, tandis que dans les comtés bordant ces derniers leur "taux de densité ethnique" varie entre 25 et 60%. Bien que minoritaires dans l'ensemble de la province (ils représentent 31,4% de la population néobrunswickoise totale), les francophones forment ainsi plusieurs taches de forte concentration dispersées de la haute vallée du St-Jean au comté de Westmorland le long du détroit de Northumberland. Le "territoire" francophone est en fait constitué d'îlots séparés les uns des autres par des zones au peuplement mixte (zones urbaines de Campbellton-Dalhousie, de Bathurst) ou par des corridors purement anglophones (vallée de la Miramichi). Il n'y a pas *une* mais *des* régions francophones, en général plus pauvres et moins urbanisées que la moyenne néo-brunswickoise, et à l'intérieur desquelles les francophones sont dans une situation plus ou moins majoritaire, plus ou moins minoritaire. Ce fait est capital pour qui veut comprendre la "géographie" de l'assimilation des francophones au Nouveau-Brunswick.

Certes nous ne pouvons et nous ne voulons, dans un si court laps de temps, brosser un tableau complet et parfaitement nuancé du phénomène d'assimilation au Nouveau-Brunswick. Nous nous contenterons, après avoir défini ce que nous entendons par assimilation, de jeter quelques regards sur les variations spatiales de ce phénomène en 1971, sur son évolution au cours des dernières décennies et sur les principaux facteurs qui permettent d'expliquer son intensité et son dynamisme.

I. — Les recensements canadiens distinguent plusieurs critères pour définir l'appartenance d'un individu à un groupe ethnoculturel donné :

— *L'origine ethnique* ou "appartenance de l'ancêtre paternel, lors de son arrivée en Amérique à un groupe ethnoculturel donné",

— *La langue maternelle* ou "première langue apprise et encore comprise",

— et depuis 1971 (sur les recommandations de la Commission Royale d'Enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme), *la langue d'usage* ou "langue le plus souvent parlée à la maison".

Sans entrer dans des détails trop techniques, qui nous entraîneraient fort loin, nous utiliserons, pour mesurer la vigueur de l'assimilation des francophones dans chaque unité de recensement, c'est-à-dire la vigueur des transferts linguistiques du français vers l'anglais, un "taux d'assimilation" ou rapport, exprimé en pourcentage, entre le solde des effectifs de population se déclarant d'origine ethnique française moins les effectifs de population de langue d'usage française et la population totale d'origine ethnique française (1).

2. — Malgré le caractère approximatif de ce taux (du fait du pourcentage d'erreurs admis par le recensement, surtout lorsque l'analyse porte sur des unités de recensement faiblement peuplées, il est possible de tirer quelques conclusions, très prudentes de l'examen des variations spatiales de l'assimilation. Si en moyenne le taux d'assimilation des francophones du Nouveau-Brunswick s'élevait en 1971 à 15,3%, il pouvait varier, à l'intérieur des régions rurales francophones entre 0% (Madawaska) et 23,3% (Northumberland), et à l'intérieur des centres urbains situés dans les régions francophones, entre 0% (Edmunston, Caraquet, Shippagan) et 25% (Bathurst, Moncton). De façon générale nous pouvons tirer comme conclusions :

a. — Que le taux d'assimilation augmente dès que le pourcentage de francophones diminue,

b. — Que l'assimilation est nulle dans les secteurs ruraux où les francophones représentent plus de 80 à 85% de la population totale (comtés de Gloucester, Kent, Madawaska), les francophones pouvant même assimiler les quelques éléments anglophones qui s'y trouvent,

c. — Que cette assimilation augmente très rapidement lorsque le pourcentage de francophones, toujours en milieu rural, tombe en-dessous de 40% (Northumberland, Westmorland),

d. — Que les "seuils" d'assimilation sont plus élevés en milieux urbains puisque, dans ces zones, il faut une densité de francophones supérieure à 90% pour qu'il n'y ait pas assimilation et qu'en dessous d'une densité de francophones de 60% l'assimilation croît de façon très rapide.

Dans les régions au peuplement mixte (littoral de Campbellton à Bathurst), le long de la "frontière" entre le Nouveau-Brunswick francophone et le Nouveau-Brunswick anglophone (région de Grand Sault; embouchure de la Miramichi; comté

de Westmorland), dans les villes non exclusivement francophones et dans les auroles urbaines soumises à une forte attraction de la part de ces agglomérations, les transferts linguistiques se font au désavantage des francophones. La vie de relations a brisé l'isolement protecteur des petites cellules rurales. L'urbanisation et la diversification des métiers liée à la "civilisation industrielle", secteur, en Amérique du Nord, de valeurs anglo-saxonnes, font peser une menace sur le devenir de la culture francophone au Nouveau-Brunswick.

3. — Certes il n'est malheureusement pas possible, compte tenu des informations fournies par les recensements, de connaître de façon très précise et très sûre les tendances, mêmes récentes, de l'évolution de l'assimilation parmi les francophones du Nouveau-Brunswick. Contentons-nous de noter, en nous fondant sur la comparaison de taux d'assimilation calculés à partir du concept de "langue maternelle", que d'une part, après une forte progression de taux d'assimilation moyen des francophones dans la province entre 1941 et 1961, on semble assister entre 1961 et 1971 à un léger ralentissement du phénomène, mais que d'autre part, au sein des régions de contact (comtés de Northumberland, de Westmorland) et au sein des centres urbains à l'intérieur desquels les deux principaux groupes ethnoculturels se côtoient quotidiennement, la vigueur de l'assimilation ne faiblit guère. A Moncton par exemple, la valeur du taux d'assimilation des francophones tripla entre 1941 et 1971 (le taux atteignant 25% au dernier recensement), et ce malgré le programme d'aide aux minorités mis en oeuvre par le gouvernement fédéral, malgré la reconnaissance officielle de la langue française au Nouveau-Brunswick en 1969, malgré la politique du bilinguisme menée à divers échelons gouvernementaux.

4. — Bien entendu, il est encore trop tôt pour juger réellement de la portée de décisions législatives prises peu de temps avant le recensement. Nous serons mieux renseignés en 1981. Mais il nous semble, compte tenu de la multiplicité et de la complexité des paramètres qui agissent sur la vigueur de l'assimilation, compte tenu de "l'environnement" dans lequel baignent les francophones au Nouveau-Brunswick, compte tenu enfin de l'attraction de plus en plus grande des centres urbains du Sud de la province sur la population francophone, que la survivance française dans cette province est menacée si, aux mesures purement culturelles, ne viennent pas s'ajouter des mesures d'ordre économique et social destinées à rehausser le niveau de vie des francophones, à développer l'intérieur des régions francophones et à revaloriser la langue française dans toutes les sphères de la vie sociale.

En effet, et sans vouloir entrer ici, faute de temps, dans les détails des processus d'assimilation, force nous est de constater, que le bilinguisme est devenu, pour ces francophones minoritaires, au fur et à mesure de l'ouverture des petites cellules rurales à un environnement plus vaste que l'horizon paroissial, une impérieuse nécessité de l'existence. La langue française, même officialisée, est loin d'être reconnue dans la pratique de la vie courante au sein des régions francophones où les anglophones forment des minorités importantes. Le monde du travail est le plus souvent dominé par l'anglais. A pouvoir économique et technique correspond en Amérique du Nord pouvoir linguistique et culturel. L'anglais, c'est la langue de la réussite sociale, c'est, pour nombre de francophones l'image même de la considération sociale. Dans un tel contexte, pour une population minoritaire, sans pouvoir et habituée à l'idée que l'apprentissage de l'anglais est non seulement indispensable, mais encore qu'il représente la seule possibilité d'avancement social, le bilinguisme est bien souvent un premier pas vers l'assimilation définitive. Ceci d'autant plus que le bilinguisme est rare chez les anglophones et que ce constat n'émeut pas outre mesure les francophones vivant quotidiennement en contact avec l'élément anglophone. A Moncton par exemple, ville test pour bien saisir les "rapports ethniques" entre français et anglais aux Maritimes, et selon une enquête que nous avons réalisée en octobre 1974, 80% des francophones interrogés estiment l'utilisation de l'anglais indispensable, 72,9% pensent que "pour faire un bon salaire à Moncton", il faut nécessairement être bilingue. Pour 59,7% des personnes interviewées, l'avancement social, même s'il doit se faire en anglais, est préférable à la conservation d'une langue qui ne permettrait pas d'accéder à un niveau de vie jugé comme indispensable. Dans la pratique courante, le français est surtout utilisé à l'intérieur des limites de la sphère familiale. Hors de ces limites, et que ce soit au niveau des relations de voisinage, au niveau des relations sociales plus étendues, ou au niveau des relations de travail (même dans les relations avec des organismes officiellement bilingues d'ailleurs), l'utilisation de l'anglais est largement prédominante.

Il faut dire également, que dans cette ville et sa région environnante les francophones, "baignés" dans une ambiance anglophone depuis fort longtemps, ne maîtrisent pas toujours assez leur propre langue pour oser l'utiliser, dans les relations extérieures à leur groupe. Fautes de syntaxe, pénurie de vocabulaire et anglicismes sont courants. L'évolution de la technologie, la pénétration des media anglais de tous types au sein des foyers, les contacts quotidiens au travail et dans la rue avec l'environnement anglophone, ont permis l'introduction d'une quantité importante de termes et d'expressions anglaises qui peuvent aboutir, dans certaines régions, à un véritable "métissage" de la langue. Or cette évolution nous

semble fort dangereuse. D'une part parce que l'ouverture des francophones aux pôles dynamiques de la francophonie commande le contrôle d'un outil de communication assez clair et précis pour être utilisable à l'échelle mondiale, d'autre part parce qu'un laisser-aller inconsidéré du langage peut conduire à une "gêne de parler français", porte ouverte à l'assimilation.

Si, aux termes de cette brève communication, nous pouvons conclure que le devenir de la francophonie au Nouveau-Brunswick nous semble reposer sur une prise en charge par les francophones eux-mêmes d'un pouvoir économique et politique plus étendu, sur une francisation du langage technique, sur une utilisation plus répandue, plus "vécue", du français dans le monde du travail et dans les diverses sphères de la vie quotidienne, il nous semble reposer également sur un effort soutenu pour maintenir la qualité de la langue et pour arriver à ce que le francophone se perçoive lui-même, et sans ambiguïté, comme francophone. La maîtrise parfaite de sa langue et de sa culture, la possibilité de l'utiliser quotidiennement et sans honte, quelles que soient les sphères de la vie sociale, la conscience d'une égalité de fait avec le groupe adverse, dont l'accès au pouvoir économique et politique, voire au "pouvoir régional", sont, nous semble-t-il, indispensables au francophone du Nouveau-Brunswick pour éviter que le bilinguisme ne conduise "à l'unilinguisme de la langue du groupe conquérant et dominant" et par conséquent à l'assimilation pure et simple.

NOTES

- (1) *Le taux d'assimilation des francophones (TAF) sera calculé de la façon suivante :*

soit DEF la population d'origine ethnique française

LUF la population de langue d'usage française

$$TAF = \frac{OEF - LUF}{OEF} \times 100$$

QUATRIEME PARTIE

INFORMATION ET COMMUNICATION

LES MOYENS MODERNES DE COMMUNICATION AU CANADA.

par Jean CLOUTIER

J'ai eu rarement un sujet aussi vaste à traiter. Je me suis demandé s'il ne s'agissait pas d'une vengeance de M. Escarpit, en effet l'an dernier j'avais été à la fois promoteur et arbitre de ce que l'on a appelé le "combat du siècle", c'est-à-dire l'affrontement de Robert Escarpit et de Marshall McLuhan à la Foire internationale du livre de Montréal.

M. Escarpit sait mieux que quiconque que les moyens de communication sont sans doute les reflets les plus fidèles d'un pays, de ses structures, de son peuple, de son histoire, de sa vie. Or, s'il est un pays paradoxal, multiforme et ambigu, c'est bien le Canada, pays qui a douze chefs d'état, c'est-à-dire une reine et onze vice-reines, onze chefs de gouvernements, c'est-à-dire onze premiers ministres, plus de trois cents ministres, pays qui renferme deux nations sans compter les autres, qui a une constitution anglaise, toujours à Londres et qu'on est incapable de rapatrier et pour une fois, ce n'est pas à cause des Anglais; qui a un corps et des intérêts américains — par pudeur, on dit généralement nord-américains pour se distinguer des frères états-uniens qui ont accaparé le mot américain à leur usage exclusif — pays dont le coeur ambivalent est déchiré entre de nombreuses fidélités européennes, la plus ancienne est française, la conquérante est anglaise, les nouvelles sont allemande, grecque, italienne, lithuanienne, etc.

Je dois traiter de ce "miroir équivoque" que sont les moyens de communication canadiens et l'expression n'est pas de moi c'est le titre du rapport du comité spécial du Sénat sur les moyens de communication de masse, devant des collègues français et ce, en présence de l'Ambassadeur du Canada, du Consul général, des Conseillers culturels canadiens en Europe. Il est difficile de présenter aux uns ce que les autres connaissent, et les jugements que je porterai seront à leur tour jugés. Je ne ferai pas une sociographie des média canadiens, d'une part parce qu'elle n'existe

pas comme telle et que je n'ai pas la compétence pour l'établir et d'autre part parce qu'elle serait vite fastidieuse à présenter. Je vais plutôt tenter une grande synthèse, superficielle mais commentée, de l'ensemble des moyens modernes de communication au Canada.

CARACTERISTIQUES DES MEDIA CANADIENS.

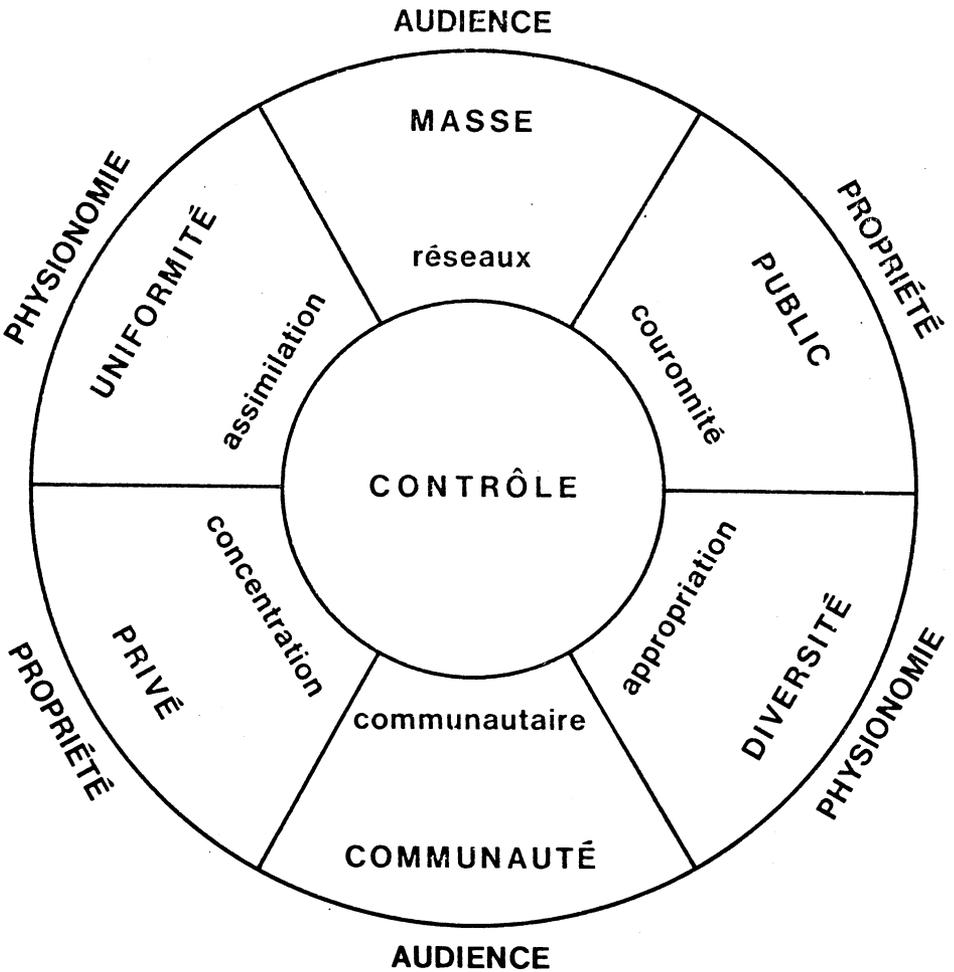
Avant de présenter les média eux-mêmes, je vous propose une grille d'analyse, je devrais plutôt dire un "disque d'analyse" (voir tableau I). Cette grille ou disque tient compte de l'ambivalence qui caractérise le système canadien de communication de masse. Elle fait état de la propriété des entreprises de communication, de leur audience et de leur physionomie. Chaque principe est double et comporte en quelque sorte sa thèse et son antithèse qui sont régies par divers mécanismes de contrôle. Etudions un peu plus en détail chacun de ces caractères que nous appliquerons éventuellement lors de notre analyse des média canadiens.

— *relativement à la propriété :*

Existent en cohabitation, un double système de propriété publique et de propriété privée et cela dans presque tous les média. Cependant il ne faut pas confondre propriété publique avec l'Etat lui-même. Il y a le fameux principe de la "couronnité" qui entre en jeu. En effet les compagnies de la couronne (c'est ainsi que selon la bonne tradition britannique se nomment les corporations publiques) ont un mode de fonctionnement assez semblable à celui de l'entreprise privée et une relative grande autonomie par rapport à l'Etat. Par tradition, une compagnie de la couronne est plus indépendante envers le gouvernement que n'importe quelle institution publique dans un pays européen pour ne pas dire en France.

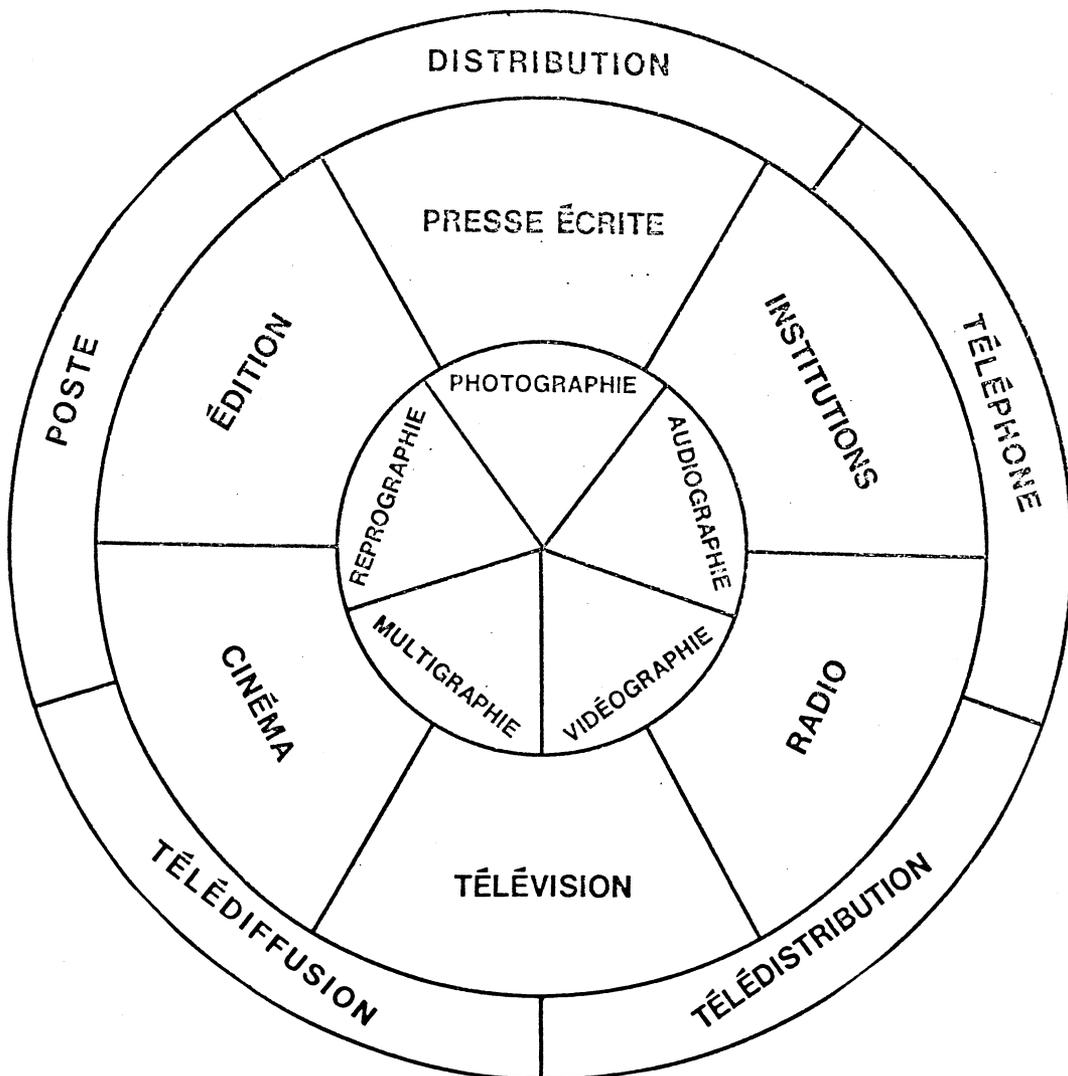
Par ailleurs, l'entreprise privée qui était autrefois multiple et garantissait la diversité, est aux prises avec le nouveau phénomène de la concentration. L'analyse de ce phénomène était d'ailleurs l'objectif principal de l'étude du comité de Sénat dont je vous ai parlé. Cette dualité public-privé n'est pas typique des média de communication mais elle est caractéristique du Canada. On a ainsi l'exemple fameux dans le domaine des transports, des chemins de fer et de l'aviation, que se partagent le Canadien Pacifique et le Canadien National, Air Canada et CP Air. Cependant, le ou plutôt les gouvernements exercent un certain contrôle aussi bien auprès des compagnies de la couronne que des compagnies privées. Et l'on verra lors de l'étude de chaque médium comment s'exercent ces contrôles.

TABLEAU I
CARACTERISTIQUES DES MEDIA CANADIENS DE COMMUNICATION



TABEAU II
CLASSIFICATION GENERALE DES MEDIA DE COMMUNICATION

Cercle extérieur: télé-média
Cercle median: mass media
Cercle extérieur: self-média



— *relativement à l'audience des média:*

Ici aussi s'exerce une double tendance, les média de masse s'opposent en quelque sorte aux média de communauté. C'est la centralisation versus la décentralisation. La situation est très différente de ce qui existe en France. Nous verrons plus en détail lors de l'étude de chaque médium, les forces en présence. Les média de masse s'adressent à des publics nombreux non ou mal identifiés tandis que les média de communauté ont une diffusion précise, identifiée soit en terme quantitatif (petit tirage), géographique (territoire précis) ou qualitatif (public déterminé).

Les média de masse tendent à se développer en réseaux (c'est vrai en radio et télévision surtout) tandis que les média de communauté ont une certaine tendance à devenir des média communautaires. La distinction entre média de communauté et média communautaires vient essentiellement des types différents de communicateurs ou d'émetteurs qui les utilisent. Dans un cas, ce sont des professionnels dans l'autre, ce sont les gens eux-mêmes qui tendent à s'approprier les média. Le Canada mais surtout le Québec constitue actuellement un terrain privilégié d'étude du phénomène des média communautaires.

— *relativement à la physionomie des média:*

Les média canadiens sont multiples et diversifiés. Cela provient d'une grande différence entre les média de langue française et ceux de langue anglaise. Cette diversification a amené les francophones à s'approprier des média nord-américains pour en faire quelque chose qui leur soit propre. Ainsi Radio-Canada fait partie de l'histoire récente du fait français et est indissociable des mouvements québécois. La petite presse locale hebdomadaire est unique en son genre au Canada et une télévision de type communautaire se répand. Il y a une créativité parfois très grande. Cependant à cette diversité s'oppose l'uniformité. C'est vrai tant au Canada anglais qu'au Québec. L'influence américaine est très grande, bien des publications sont ternes ou ne sont que des copies des média américains, souvent ce sont les organes eux-mêmes (Times, les postes américains de T.V.) qui desservent les besoins d'information d'une grande partie de la population. Cette uniformité débouche vite sur l'assimilation par cette espèce de culture américaine qui est nôtre. Le Canada anglais est encore plus menacé que le Canada français dans ce domaine et ce n'est pas peu dire. Là aussi s'exercent certains contrôles. La nouvelle loi qui vise les éditions canadiennes des magazines américains en est l'exemple le plus récent et certains diront le plus dur. Il est évident que ces contrôles iront en se durcissant afin de préserver l'identité canadienne.

MEDIA DE COMMUNICATION

Nous avons maintenant établi un certain nombre de principes qui régissent les média canadiens. Mais avant d'étudier ceux-ci en détail, il nous faut construire un système de classification des média technologiques de communication. Trop souvent on ramène la notion de média de communication uniquement à la presse écrite, à la radio, à la télévision et au cinéma. A mon sens c'est une erreur, l'ensemble des moyens de communication est beaucoup plus complexe, aussi je propose un tableau général des média de communication (voir tableau II). Ce tableau partage les média en trois grandes catégories: les télé-média (cercle extérieur du tableau), les mass média (cercle médian) et les self-média (cercle intérieur).

LES TELE-MEDIA sont les canaux de transmission, ce sont ceux qui assurent la diffusion de l'information, ce sont les grands systèmes de télé-communication qui influencent le développement de tous les autres moyens de communication. J'en distingue cinq catégories: *la poste*, l'un des premiers qui favorise non seulement les échanges interpersonnels mais aussi la diffusion des livres et des journaux; *la distribution*, c'est-à-dire les différents mécanismes de distribution comme les messageries et les réseaux d'exploitation des salles de cinéma; *le téléphone* dont le rôle est bien connu, *la télédistribution*, c'est-à-dire, les systèmes de télé-communication par câbles ou réseaux de micro-ondes qui permettent les télex, les télégrammes, les téléscripateurs, la télé-informatique etc... et qui s'incarnent dans le câblo-distribution et enfin la *télédiffusion* qui utilise les ondes pour émettre des messages multidimensionnels capables d'être captés par tous et qui assurent le rayonnement de la radio et de la télévision.

LES MASS MEDIA sont les grands moyens d'information, ceux qu'il n'y a pas si longtemps on appelait les moyens de diffusion collective. Outre les quatre grands, *presse écrite, radio, télévision et cinéma*, j'ajoute *l'édition*. Il est essentiel d'inclure non seulement l'édition traditionnelle de livres, mais également toutes les formes de production de documents tel l'édition sonore (les compagnies de disques) et de plus en plus les éditions audiovisuelles (notamment dans le domaine éducatif). Dans la catégorie des média de masse, j'inclus également les *institutions* dont le rôle est la diffusion de la connaissance, de l'information et de la culture; ce sont essentiellement les institutions d'enseignement et les institutions culturelles, bibliothèques, musées, maisons de la culture, etc.

Enfin il y a, ce que j'appelle, les *SELF-MEDIA*. Il s'agit d'une catégorie de média que j'ai personnellement identifiée et baptisée et qui, selon moi, doit figurer dans une typologie complète des média. Je sais pourtant que Robert Escarpit déteste cette expression, il a même dénoncé "ce barbarisme très dans le vent" dans un de ses billets du *Monde*. En fait ces self-média sont devenus possibles grâce à la technologie légère qui donne accès aux différents langages audio-scripto-visuels qui étaient jusqu'alors l'apanage des mass média. (L'audi-scripto-visuel est un autre de mes néologismes qui, lui, m'attire des réactions d'un autre Bordelais, René de la Borderie qui préfère sa jolie expression de verbo-iconique.... mais il s'agit là d'un sujet différent!).

J'ai identifié cinq self-média qui constituent des moyens d'expression et de communication de groupe et qui rendent possible les média communautaires tout en pouvant être récupérés par les mass média. Ce sont: la *photographie* avant tout moyen de communication interpersonnel, l'*audiographie* fruit du magnétophone qui donne accès au langage sonore, l'*audiovidéographie* qui grâce à la vidéo légère et au film 8mm permet de construire des documents audiovisuels, la *multigraphie* qui, par l'utilisation de multi-média, rend possible des communications audio-scripto-visuelles, pratiquement omni-sensorielles et la *reprographie*, l'équivalent de la "xérogaphie" qui, comme dit McLuhan, permet à chacun d'être son propre imprimeur. Voilà complétée, notre typologie des média, il faut maintenant utiliser nos deux tableaux (ou plus exactement) nos deux disques pour étudier les média canadiens.

MEDIA CANADIENS

LES TELE-MEDIA

Notre étude des caractères des média canadiens, j'aurais envie de dire, notre étude caractérielle de chacun, débute par les *télé-média*. La *poste* et le *téléphone* sont en France mariés pour le meilleur et le pire..., pour le pire sans doute en ce qui concerne le téléphone. Au Canada, le téléphone, entreprise rentable, appartient presque exclusivement à l'entreprise privée. Le phénomène de la concentration joue à plein, car une grande compagnie possède pratiquement tout l'ensemble du réseau, du moins dans l'est du pays. Le gouvernement n'assure qu'un contrôle de type économique sur les redevances exigées des utilisateurs, qui incidemment sont les plus fidèles au monde. Vous savez sans doute que le Canadien est le citoyen du monde qui passe le plus de temps au téléphone, peut être à cause de l'hiver, à

moins que ce ne soit par suite de l'efficacité du service qu'il reçoit. On ne pourrait pas en dire autant de la poste qui, elle, est administrée directement par le gouvernement. Les mauvaises langues font des comparaisons qui ne sont pas à l'honneur de la poste dont le service semble se détériorer progressivement et l'entreprise privée en profite pour authentifier certains stéréotypes... Le téléphone a un impact très grand sur la radio depuis l'avènement des lignes ouvertes qui permettent aux auditeurs d'exposer leurs points de vue sur les ondes. Par contre la poste a moins d'influence sur la presse écrite ou sur l'édition qu'en France les journaux ne sont pas massivement diffusés par abonnement et il y a relativement peu de livres vendus par correspondance.

Les circuits de distribution sont les mécanismes de diffusion des média de masse basés sur la production de documents, le journal, le livre, le disque, le film. Les messageries de presse sont donc des télé-média. Il n'y a aucun doute que l'édition québécoise a été longtemps entravée par le manque de réseaux de distribution et on se souvient de la campagne menée il y a une dizaine d'années contre la société Hachette qui monopolisait une grande partie du marché du livre. Depuis, les principaux éditeurs ont organisé leurs propres agences de distribution tout comme le faisaient autrefois les journaux. Il n'y a pas dans ce domaine d'intervention de l'Etat, directe ou indirecte, et même si la situation s'améliore, elle n'est pas encore parfaite. Le même problème des réseaux de distribution se pose pour le cinéma. Ainsi, la production de films canadiens a toujours été défavorisée par la difficulté de diffusion. Deux grands circuits de distribution se répartissent les salles de cinéma, l'un au service des films français et l'autre des films américains. Les cinéastes canadiens et particulièrement québécois réclament des mesures protectionnistes des gouvernements pour protéger leur industrie contre l'envahissement étranger.

Enfin, il y a les systèmes de télé-communication que je partage en *télédistribution* et *télédiffusion* pour marquer la différence entre les systèmes omnidirectionnels utilisant les ondes ouvertes de radiodiffusion par opposition à ceux qui utilisent des circuits directionnels par câbles ou par micro-ondes. La télédiffusion est contrôlée par le Ministère fédéral des communications en collaboration avec le Conseil de la radio-télévision tant pour le secteur public que privé. Dans ces cas, les émetteurs appartiennent généralement aux stations elles-mêmes, privées ou publiques. Le CRTC est donc un organisme de contrôle tout à fait original mais dont le rôle commence à être contesté par les provinces dès qu'il s'agit

de câblo-distribution. En effet, les provinces admettent la juridiction fédérale sur les ondes mais contestent cette juridiction sur les réseaux de câbles qu'elles assimilent au système routier de juridiction provinciale. Mais c'est là un débat complexe.

Dans le domaine de la télédistribution, la situation est multiforme. Une compagnie de la couronne, Téléglobe, exploite les réseaux internationaux de télécommunication. Le télégraphe et les divers circuits de télécommunication autres que le téléphone appartiennent presque tous à une entreprise mixte composée des grandes compagnies ferroviaires du pays, l'une de la couronne, (Canadien National) l'autre privée (Canadien Pacifique). De plus, le gouvernement fédéral a donné naissance à une autre compagnie mixte dans laquelle il investit tout autant que l'entreprise privée, Télésat, qui possède un important réseau de satellites de communications.

Ces systèmes de télécommunication servent de support à une agence de presse canadienne de type coopératif. En effet, la Presse Canadienne (Canadian Press) appartient en commun aux différents journaux qu'elle dessert. En outre, une entreprise de télésécripteurs (TELSEC) met au service de l'information gouvernementale et de l'information privée un mécanisme de diffusion instantanée de communiqués de presse. La grandeur du pays et la dispersion de la population ont donc fait du Canada un des plus grands spécialistes de la télécommunication dans le monde.

LES MASS-MEDIA

Nous avons maintenant six grands mass média à étudier. Je vais procéder, n'en déplaise à Robert Escarpit, et comme Marshall McLuhan, par une série de coups de sonde successifs afin d'essayer de dégager une mosaïque significative plutôt qu'un tableau exhaustif.

La presse écrite au Canada est une presse nord-américaine, même celle écrite en français. La presse quotidienne du Québec se compare sur bien des points à celle du reste du Canada: propriété privée, tendance à la concentration, présentation physique et format, séparation du commentaire et de l'information, page éditoriale, etc... Il n'y a pas de presse quotidienne nationale "across Canada" ni même de presse nationale pan-québécoise, le plus gros tirage en français dépasse à peine 200.000 exemplaires. Le Québec a moins de quotidiens par habitant que le reste du Canada, cependant le tirage moyen est presque deux fois plus élevé,

soit environ 84.000 copies. Il n'y a pas de très gros journaux, ni de très petits, ce qui n'est pas le cas en Ontario, le *Toronto Star* possède 25 % du tirage total alors que le tirage moyen est à peine 45.000 exemplaires. A titre d'exemple, il y a 7 quotidiens à Montréal, deux anglophones et 5 francophones; 5 sont du matin et 2 de l'après-midi. Deux journaux en langue française diffèrent des autres: *Le Devoir* a une influence qui dépasse son tirage et une diffusion hors Montréal, notamment à Québec et à Ottawa; *Le Jour* est un journal engagé politiquement qui défend publiquement la thèse de l'indépendance du Québec et qui a un certain rayonnement provincial.

La presse hebdomadaire se partage en deux catégories qui n'ont rien de commun entre elles si ce n'est la périodicité de parution. Etudions surtout celle de langue française. Il y a tout d'abord une presse d'information générale et spécialisée. Autrefois cette presse était très importante, des journaux comme *La Patrie* étaient destinés à toute la famille, ils contenaient de tout, leur diffusion était nationale et même rejoignait la population francophone de la Nouvelle Angleterre aux Etats-Unis. Cette presse d'information générale est progressivement remplacée par une presse spécialisée que j'aurais envie de qualifier de thématique... ses thèmes étant: le crime, le sexe, les potins, les vedettes, etc... Les tirages varient autour de 100.000 exemplaires à l'exception du Dimanche-matin qui tire le double et qui est plutôt un quotidien du dimanche qu'un véritable hebdomadaire.

Il y a ensuite une presse hebdomadaire d'information locale et régionale. C'est dans ce domaine que nous rejoignons pour la première fois les média de communauté. Au Québec même, le tirage de ces multiples journaux est double de la moyenne canadienne, leur nombre est difficile à évaluer, aux environs de 150 sans doute, certains sont de véritables journaux alors que d'autres se rapprochent plus de feuilles de publicité locale. Quelques-uns sont bilingues, d'autres constituent la presse ethnique.

L'existence de cette presse locale expliquera le phénomène de la télévision communautaire en ce sens qu'elle a établi la tradition d'une information véritablement locale. Elle est l'oeuvre de gens de la communauté et elle dessert des intérêts locaux, elle a une influence sur la politique municipale. Une association, les Hebdo A-I regroupe une trentaine de ces journaux et leur assure en même temps que de la publicité nationale un certain standard de qualité.

Selon moi, ce qui manque le plus au Québec et même au Canada, c'est un excellent hebdomadaire politique. En français, l'Express et le Nouvel Observateur sont relativement beaucoup lus, mais le marché est occupé surtout par les éditions canadiennes des grands organes d'information américains, *Times Canada*, 500.000 exemplaires, *Reader's Digest*, (en anglais) et *Sélection du Reader's Digest* (édition québécoise en langue française différente de l'édition publiée en France), plus d'1.200.000 exemplaires. Cependant cette situation est appelée à changer rapidement car une nouvelle loi du Parlement canadien traitant de la publicité et des avantages fiscaux condamne à toute fin pratique les éditions canadiennes de la presse américaine. Outre ces publications, les plus grands tirages canadiens sont constitués par des sortes de magazines diffusés en encart par plusieurs journaux dans leur édition du samedi (en français, *Perspectives*, 800.000 exemplaires; en anglais *Weekend*, 1.800.000 exemplaires). Par ailleurs, la presse spécialisée et technique est assez importante et les journaux d'entreprises démontrent la vitalité des services de relations publiques. Autrefois, les éditions françaises étaient de simples traductions des éditions de langue anglaise, mais la situation change progressivement depuis une quinzaine d'années.

En ce qui concerne les systèmes de contrôle, ceux-ci étaient jusqu'à tout récemment pratiquement inexistant dans le domaine de la presse écrite. Cependant de tout temps les associations professionnelles de journalistes sont intervenues de diverses façons pour assurer une certaine qualité aux journaux et le respect de la liberté de presse. En 1974, a été créé au Québec un Conseil de Presse, institution non gouvernementale groupant des personnes représentant les entreprises de presse, les journalistes et le public en général. La législation canadienne s'intéresse maintenant au problème de la concentration des entreprises et des monopoles, ainsi que de la propriété étrangère.

La radio et la télévision au Canada ont évidemment beaucoup de traits communs. Toutes deux sont régies par la même réglementation et sont caractérisées par la cohabitation de systèmes publics et privés. L'Etat a créé dès les années trente un réseau public de radio à l'image de la British Broadcasting Corporation. La Canadian Broadcasting Corporation ou, en français, la Société Radio-Canada a eu la mission d'établir des réseaux pancanadiens parallèles en langue anglaise et en langue française de radio puis (depuis 1952) de télévision. Le principe de la "couronnette" a joué à plein et l'histoire de Radio-Canada et de CBC est intimement liée à celle

du pays tout comme au dix-neuvième siècle le chemin de fer a déterminé un Canada "a mari usque ad mare". Au début, Radio-Canada était à la fois juge et partie car c'était son Conseil qui avait charge de contrôler l'activité des postes privés. C'est maintenant le Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC) qui joue ce rôle. Les postes privés, tant de radio et de télévision, sont fort nombreux et desservent des populations locales. Certains d'entre eux sont de véritables média de communauté au sens que nous avons décrit dans le cas des hebdomadaires locaux. Cependant comme le domaine de la presse écrite, la situation tend à se modifier, il s'établit des réseaux privés et la concentration des intérêts tend à créer des monopoles. Aussi en pratique, les petits postes locaux appartenant à un notable de la région et parfaitement intégrés à cette région risquent de devenir des maillons d'une chaîne de postes appartenant à un réseau anonyme et commercial.

Toutefois cette sorte de centralisation des postes de télévision et de radio tend à être contrebalancée par un nouveau phénomène, la radio et la télévision communautaires. La modulation de fréquence d'une part, et la câblodistribution d'autre part, couplées avec l'avènement d'une technologie légère (les self-média) donnent naissance à de nouveaux média de communication. La loi oblige les câblodistributeurs à mettre un canal à la disposition de la communauté avec des moyens légers de production. Aussi à plusieurs endroits au Canada et particulièrement au Québec, ces canaux permettent à des groupes communautaires d'utiliser la télévision pour s'exprimer et intervenir dans le milieu. Les expériences sont nombreuses, anarchiques, éphémères mais parfois significatives et stimulantes. Par ailleurs, la radio en modulation de fréquence, même si quelquefois elle n'est qu'une copie servile des stations en modulation d'amplitude, tend à offrir une programmation différente et spécialisée, musique seulement ou information uniquement, et est utilisée comme médium communautaire par des étudiants ou des groupes de citoyens.

En outre, la radio et la télévision sont depuis quelques années employées par les provinces à des fins éducatives, soit en liaison avec Radio-Canada, comme en Ontario soit de façon autonome comme Radio-Québec. Cependant, dans ce domaine, la voie est difficile à trouver et, à mon sens, Radio-Québec en s'affirmant comme une troisième chaîne, parallèle à Radio-Canada et à la télévision privée a fait fausse route. La radio et la télévision éducative devraient permettre d'incarner dans un milieu donné le concept de la Cité éducative plutôt que constituer

soit une télévision, soit une école parallèle, elles devraient être le système nerveux de cette Cité éducative, son réseau de communication. Le *Cinéma canadien* n'existe pas en tant que tel. D'une part il y a quelques productions en langue anglaise et d'autre part un cinéma québécois est en train de naître. Il s'agit véritablement d'une industrie naissante, depuis 10 ans une quantité importante de films a été produite au Québec dont certains ont eu une reconnaissance internationale. Mais les problèmes sont nombreux, un milieu restreint, six millions de francophones, un régionalisme qui rend l'exportation difficile et surtout des problèmes de distribution énormes, une main-mise des producteurs américains et un certain impérialisme culturel français. Les deux niveaux de gouvernement sont intervenus avec plus ou moins de bonheur, le gouvernement fédéral a créé une société de promotion cinématographique devant aider à financer les productions et le gouvernement du Québec un Institut national du Cinéma devant définir de nouvelles règles du jeu. Il y a encore beaucoup à faire, le Canada compte beaucoup d'excellents cinéastes, dont plusieurs ont été formés par l'Office National du Film.

On ne peut en effet parler du cinéma au Canada sans se référer au rôle joué par l'ONF. L'ONF, à l'instar de Radio-Canada, est une entreprise de la couronne, qui s'est créé au niveau international, une réputation d'excellence dans le film documentaire, et qui a fait école dans le domaine du film d'animation. Partout à l'étranger, les courts métrages de l'ONF sont vus et appréciés. On connaît cependant moins son rôle de pionnier dans le domaine du cinéma d'intervention sociale. Les expériences en anglais de *Challenge for change* et en français de *Sociétés-nouvelles* sont à l'origine de l'utilisation du cinéma direct à des fins d'animation d'une communauté. Le Vidéographe qui a donné accès à la vidéo légère à de nombreux groupes socio-culturels est né à l'ONF qui a ainsi ouvert la voie à l'audio-vidéographie rendant possible la télévision communautaire.

Le problème de *l'édition au Canada* ressemble fort à celui du cinéma. La situation diffère entre le Canada anglais et le Canada français. L'impérialisme culturel étranger, américain pour les uns, français pour les autres, a rendu difficile la naissance d'une édition originale. Et les premières percées canadiennes ont été dans le domaine de l'édition scolaire et religieuse. Cependant depuis 15 ans, la situation a évolué avec la naissance de maisons d'édition populaire dont certaines sont de véritables petites industries alimentées par les revenus des livres de recette et de bricolage. Il est évidemment difficile pour l'édition

québécoise de percer en France, cependant des brèches importantes ont été faites. Les éditeurs canadiens cherchent à servir de trait d'union entre l'Europe et les Etats-Unis, c'est le rôle que veut jouer par exemple la Foire internationale du Livre de Montréal, foire qui a commencé en 1975 et qui entend bien se poursuivre d'année en année.

Dans le domaine de l'édition, les législations sont rares et il y a chevauchement de l'aide et de l'absence d'aide des divers paliers de gouvernements, fédéral, provincial et même municipal. Au Canada anglais, la situation semble parfois plus difficile, les éditeurs étant à la fois avantagés et brimés par le marché américain. Les auteurs canadiens anglais sont par rapport aux Etats-Unis dans la situation de certains auteurs belges et suisses par rapport à la France... on découvre dans leur biographie qu'ils ne sont pas français... ou américains! Des remarques analogues pourraient s'appliquer à l'industrie du disque. Or, pourtant, aussi bien dans le domaine de la chanson, de la poésie et de la littérature le Canada et surtout le Québec a une pléiade d'auteurs et de créateurs. Parmi les grands média de masse, je classe les *institutions* qui ont un rôle de communication. Le réseau d'institutions scolaires est évidemment le plus important. Au Canada, l'éducation dépend des provinces, et les secteurs publics et privés se chevauchent. La décentralisation s'exerce là aussi et le rôle du Ministère de l'éducation varie d'un niveau d'éducation à l'autre. Cependant la prolifération de l'éducation des adultes et des projets tels multi-média créent dans le milieu des systèmes multiformes de communication. Les bibliothèques publiques, les musées, les centres culturels qui autrefois étaient les centres paroissiaux, constituent autant d'institutions axées sur la communication de communauté et parfois communautaire. Il n'y a pas de modèle unique, car l'intervention de l'Etat varie beaucoup, le rôle des municipalités est très grand tout autant que celui de l'initiative privée selon une bonne tradition nord-américaine. Celui de l'Eglise qui était, il n'y a pas si longtemps, prépondérant, diminue cependant rapidement.

LES SELF-MEDIA

J'ai identifié cinq self-media, je n'ai pas l'intention d'analyser la situation de chacun au Canada. Cependant on ne saurait tracer une image complète des média de communication sans noter que de plus en plus les jeunes Canadiens, grâce notamment à leur système scolaire, s'approprient la technologie légère de communication. Ils apprennent très tôt, tant chez eux qu'à l'école, à utiliser ces self-média notamment par

l'introduction de l'audio-visuel, non pas comme un moyen d'enseignement à l'usage de l'enseignant, mais comme un moyen donné à l'étudiant de collecter et traiter l'information dans l'un ou l'autre des langages audio-scripto-visuels. L'enfant nord-américain vit dans un monde technologique, il utilise l'appareil de photo, il joue avec le magnétophone à cassette, il abuse du Xérox, de plus en plus, il a accès à la vidéo légère, tout cela de la façon la plus naturelle possible. Cette appropriation des self-média devrait modifier peu à peu son attitude envers les mass-média, car ceux-ci ne sont plus les seuls à "parler" les langages audio-visuels. Mais les réformes de l'enseignement, cette introduction des self-média à l'école, est trop récente pour que l'on puisse encore en voir toutes les conséquences. Une chose certaine, c'est qu'elle est beaucoup plus réelle et systématique qu'en Europe.

LE MOT DE LA FIN

J'aimerais terminer la présentation de cette mosaïque par une réflexion sur la démarche canadienne fondée sur l'empirisme plutôt que la systématisation, sur la décentralisation plutôt que la centralisation, sur l'agir plutôt que sur la réflexion. On est parfois porté en France à vouloir tout systématiser, à construire des super-structures plutôt que des infra-structures. Le système canadien est une infra-structure, il s'agit non pas tant de faire de la communication, mais de créer des conditions qui rendent la communication possible. C'est ainsi qu'est notre système de communication, multiforme, ambivalent, mais opérationnel. Il est une histoire qui démontre bien notre approche, celle qui établit la différence entre un intellectuel et un artiste. L'intellectuel réfléchit et parfois agit après... l'artiste agit et parfois réfléchit après... Au Canada et particulièrement au Québec, nous ne sommes pas des intellectuels mais plutôt des modestes artisans qui fonctionnent comme des artistes....

Une introduction à la Communication Audio-Scripto-Visuelle:

les étapes d'un cours expérimental d'initiation, mené simultanément dans les universités de Montréal et de Poitiers.

par François MARCHESSOU.

L'Atelier du 17 mars consacré à la communication et à l'information, dans le prolongement immédiat de la conférence de Jean Cloutier, s'est ouvert sur la présentation d'extraits de documents vidéo enregistrés à Poitiers. Ces deux interviews de professeurs canadiens francophones et anglophones, illustrent avec franchise et humour les difficultés d'échange, même lorsque la culture abolit toute barrière linguistique, entre deux communautés en quête l'une et l'autre d'une identité culturelle qui ne serait ni un reflet affaibli de l'Europe lointaine ni la simple imitation des modes en vigueur aux Etats-Unis. L'incompréhension vient pour une large part d'un poids de préjugés ou de rancœurs qui tend à se renforcer chaque fois que l'individu anglophone ou francophone, entend le langage quotidien de l'autre, personne ou groupe même dans ses manifestations les plus banales. Telle était la substance des exposés de psycho-linguistique et de socio-linguistique autour desquels s'articulèrent les débats de ce premier atelier.

Les entraves peuvent être source de stimulation lorsque le verbe ne permet pas d'accéder à un dialogue satisfaisant. Ce constat et le besoin d'abolir l'immensité géographique, amenèrent les Canadiens à une assimilation en profondeur des moyens et des langages qu'offraient les découvertes de la photographie, de la cinématographie et de l'électronique.

Les travaux de recherche pédagogique entrepris par Jean Cloutier et Constantin Fotinas à l'Université de Montréal, ont eu pour but d'associer au sein de la même démarche l'initiation concrète aux réalités des langages audi-scripto-visuels et la réflexion critique sur les **média**. Une analyse des attitudes universitaires révélait en effet deux tendances divergentes et exclusives dont le résultat, à l'encontre de ce qui était souhaité et affiché, était d'aliéner effectivement audio-visuel et université. D'un côté en effet, on voulait imposer une technologie éducative véhiculée par des équipements lourds, aussi proches que possible des studios nationaux de radio et de télévision. La surabondance et la complexité devaient apparaître comme des gages de sérieux, comme une appartenance évidente à la sphère rigoureuse des sciences exactes.

L'autre tendance, **diamétralement** opposée, appliquait aux messages audio-visuels les modes d'investigation "a posteriori" que les gammes diverses et parfois disparates de la critique littéraire et des sciences sociales avaient **conçues** pour l'expression livresque et artistique: les messages étaient produits

ailleurs et les clercs en faisaient l'exégèse, essayant de percer les mystères de la création et le subconscient des créateurs. Ainsi les extrêmes de la technicité et de l'ésotérisme s'étaient en fait ligués, en dépit de l'indubitable bonne volonté de leurs promoteurs, pour dissuader la communauté universitaire de s'intéresser à des modes d'expression audio-visuels qui apparaissaient tour à tour sous les traits de Moloch ou sous les voiles d'une subtilité hermétique accessible aux seuls initiés.

Ces démarches procédaient en gros de deux écoles, celles des universités des Etats-Unis pour la technologie, celle des Européens pour l'analyse se voulant raffinée. Les Canadiens, placés au carrefour des deux cultures et sans nier les éléments positifs des deux modes d'approche, étaient mieux placés que quiconque pour entreprendre un effort d'appropriation des langages du son et de l'image.

Le cours expérimental d'introduction à la Communication Audio-Scripto-Visuelle, propédeutique possible des langages audio-visuels, divise le champ de la matière à étudier en quatre secteurs décrits dans quatre protocoles :

- langage verbal et non verbal (*Homme Medium*)
- image et son (*Audio Visuel*)
- graphisme et/ou photographie (*Scripto-Visuel*)
- l'intégration de ces trois langages (*L'Audio-Scripto-Visuel*).

A Montréal comme à Poitiers, les étudiants se répartissent en petites équipes et choisissent à leur gré l'un des trois premiers protocoles. Les responsables du cours ou "facilitateurs" ne dispensent pas l'enseignement mais répondent aux questions de l'équipe et veillent au déroulement matériel des séquences. Chaque protocole s'inspire de la "méthode des projets" de Carl Rogers et s'efforce de donner à la personne le plus d'autonomie possible à l'intérieur du processus d'apprentissage qui se décompose en trois phases: *jeu, projet, mini-recherche*.

Le "jeu" n'est pas un moment de divertissement visant à dissiper les inhibitions et à favoriser une expression libératoire et incontrôlée. Il s'agit plutôt d'une séance de perception pour laquelle le protocole suggère un certain nombre de démarches concrètes, de manipulations, de montages, et propose à chaque étape un questionnaire qui amène à prendre conscience des variables du mode de communication étudié. Ainsi pratique et réflexion, indissociablement unies, permettent à l'équipe d'éclairer concrètement le chemin qui mène du "jeu" à la réalisation appelée "projet"; cette phase exige l'élaboration d'un scénario et sa production. L'aboutissement n'est jamais un exercice où la technique serait une fin en soi. Le but est de soumettre à tous les participants

et aux "facilitateurs", au cours de séances générales une communication préparée et construite et de recueillir leurs avis sur la réception du message proposé exprimé par le verbe et le geste (*Homme Medium*) par un montage vidéographique (Protocole de l'*Audio-visuel*), une bande dessinée ou une affiche (le *Scripto-Visuel*) et enfin par un multi media (*l'Audio Scripto Visuel*).

Le terme de la démarche est l'étude individuelle d'un aspect des langages audio-scripto-visuels découvert au moment du "jeu", entrevu comme un obstacle ou une perspective possible au cours de la réalisation ou suggéré en séance collective. Cette phase est appelée "mini-recherche".

Si la matière étudiée, de par sa nouveauté, suscite l'intérêt voire l'enthousiasme, le cheminement pédagogique n'est point dépourvu d'embûches et l'équipe de Montréal et de Poitiers qui suit l'entreprise depuis ses premiers balbutiements, s'efforce d'éliminer tout ce qui peut masquer les objectifs fondamentaux d'un processus d'auto-apprentissage dont la maturation permettra sans doute l'extension à d'autres disciplines, les langues vivantes en particulier. Les habitudes de la rhétorique universitaire, la fuite dans la verbalisation qui se croit conceptuelle, reparassent dès que l'action n'est plus là pour motiver la réflexion. Ce défaut observé lors des premières séances de communication tend à s'atténuer lorsque le groupe devient plus hétérogène, lorsqu'enseignants en recyclage et étudiants de diverses provenances sont mélangés, ce qui fut le cas en 1975-76 dans les deux pays.

L'attrait du nouveau, l'ivresse de la découverte d'appareils perfectionnés, l'entrée dans un univers différent, pourraient amener à rejeter l'étude solitaire et nécessairement plus aride de tel ou tel point technique et, à cet égard, l'élaboration des ressources et fiches documentaires qui doivent soutenir le programme, n'a pas encore atteint son plein développement.

Le dernier obstacle est d'ordre institutionnel car l'expérience a dû se plier à ces exigences administratives qui ne font pas obstacle à l'invention mais qui, d'une année à l'autre, doivent codifier la place d'un enseignement dans un cursus déterminé. La volonté d'ouverture par rapport à la matière enseignée et aux personnes en situation d'apprentissage, amène, inéluctablement l'individu à évaluer sa démarche de lui-même et à l'intérieur de son équipe. L'enthousiasme, l'ardeur que suscitent généralement les exercices proposés, la quantité de travail spontanément fournie, poussent les participants à estimer que leurs efforts méritent des notes situées au sommet de l'échelle universitaire, ce qui risque d'attirer sur eux de la part des responsables de l'Institution, le soupçon de facilité ou de malhonnêteté. Des solutions appropriées au contexte canadien ou français ont été trouvées, dans la sépa-

ration de fait des concepts d'évaluation et de notation, ce qui évite de décevoir la ferveur réelle des étudiants sans compromettre la bonne marche des rouages universitaires.

L'expérience fragmentaire de 1973, s'est développée depuis 1974 sous forme de cours réguliers et de sessions intensives accessibles à des groupes divers: étudiants en formation initiale à Montréal et à Poitiers, enseignants et stagiaires de la Formation Continue dans ces mêmes villes, futurs journalistes des états de l'Afrique de l'Ouest à Dakar. Dans tous les cas, des réalisations intéressantes ont vu le jour, et, de l'aveu de la plupart, une clarification s'est produite, balayant certains des préjugés et des clichés qui masquaient la notion d'audio-visuel et la réalité de ses langages. Demain sans doute, d'autres protocoles rédigés à la lumière de ces expériences et de la réflexion critique qu'elles suscitent permettront d'aller plus avant et avec plus de souplesse mais les responsables canadiens et français sont d'ores et déjà assaillis de demandes d'assistance venant de participants qui, après avoir mené le programme à son terme, entrevoient dès maintenant dans leur cadre professionnel la mise en place et la réalisation de modes de communication audio-scripto-visuels.

NOTES

CLOUTIER Jean, La Communication Audio-Scripto-Visuelle à l'Heure des Self-Media, Presses de l'Université de Montréal, 1973.

FOTINAS Constantin, L'Ecole Ouverte, Vers une pédagogie sauvage fondée sur la théorie générale des systèmes ouverts: recherche de développement méthodologique réalisée à l'Université de Montréal.

LA SITUATION CULTURELLE ET LINGUISTIQUE du FRANCO-ONTARIEN.

par Raymond LEBLANC.

Le Franco-Ontarien s'assimile progressivement au groupe majoritaire. D'après le recensement fédéral de 1971, 77,5 % de la population totale de l'Ontario (5.471.000) parlent anglais, 6,3% parlent français (482.045) et 16,2% parlent une autre langue. De 1961 à 1971 le taux d'assimilation a été de 0,5 % ; mais ce qui est alarmant, comme le note le démographe Robert Maheux, c'est que le taux d'assimilation des francophones de la "Diaspora" est, dans certains cas, jusqu'à deux fois plus élevé que ne l'indiquent les statistiques officielles.

Le Franco-Ontarien est un bilingue. Je définis le bilingue comme quelqu'un qui a appris deux langues au contact de groupes linguistiques dont ces langues sont le moyen de communication usuel, et qui secondairement a étudié ces langues en milieu scolaire. Le privilège de parler, lire et écrire l'anglais avec une certaine aisance s'est fait au détriment de la langue française. Plus de deux siècles d'assimilation culturelle et linguistique ont eu un succès franc car pour une majorité de Franco-Ontariens la langue anglaise est devenue la langue usuelle et privilégiée.

Le Franco-Ontarien préfère les programmes de télévision et de radio anglais. Il lit de préférence la presse anglaise. Les adolescents préfèrent la **chanson anglaise**. Ils connaissent très peu nos grands chansonniers francophones. Le cinéma français est presque inexistant en Ontario. Les chaînes de cinéma nous inondent de films américains et anglais. Les rares initiatives prises pour promouvoir le cinéma français sont vouées à l'échec commercial. En conséquence, la culture et la langue anglaises sont plus populaires. L'anglais est solidement implanté. Voici un exemple parmi une foule d'autres: les cours d'anglais dans les écoles secondaires françaises exigent des connaissances presque équivalentes à celles que demandent les cours d' "English" dans les écoles secondaires anglaises. Nombreux sont les étudiants qui réussissent mieux que les anglophones eux-mêmes. Les cours d'anglais sont très souvent plus populaires que les cours de français. Les étudiants parlent autant l'anglais entre eux que le français. Il suffit de passer dans les couloirs d'une école secondaire française pour s'en convaincre. On se croit dans une école anglaise.

Mais il semble qu'il y ait un changement en perspective. D'après une enquête des Docteurs Desjarlais et Bordeleau (1975) de l'Université d'Ottawa auprès de 4517 étudiants francophones de 12ème et de 13ème années (70 % de la population de ces deux niveaux), ces jeunes sont acquis au bilinguisme:

50 % envisagent leur avenir dans les deux langues mais 40 % préféreraient travailler en français; même s'ils s'estiment quelque peu défavorisés, ces jeunes veulent préserver leur héritage français.

Une multitude de facteurs nous ont conduits à l'impasse où nous nous trouvons. La première raison est de caractère historique: il ne faut pas oublier que l'école secondaire française publique n'existe que depuis quelques années; avant 1970, l'enseignement français était assuré dans quelques écoles privées et confessionnelles. Dans ces écoles, les matières devaient être enseignées théoriquement en anglais, à l'exception du français et de la religion. En pratique les professeurs enseignaient en français, mais la plupart des manuels étaient anglais. Une deuxième raison est d'ordre sociologique. Il y a corruption progressive de la langue française, conséquence de la symbiose des deux langues et de la dévalorisation culturelle du français. Les deux solitudes n'existent plus. Les deux communautés se côtoient, se marient, vivent ensemble. Il n'y a aucun doute qu'être bilingue pour le Franco-Ontarien est une promotion sociale et économique, mais dans certains cas elle se paie par la perte de l'ancrage dans un groupe linguistique et de l'identité sociale (Lambert). Le Franco-Ontarien est étranger à lui-même ou assimilé. Etranger, il est inhibé. Il a peur de s'exprimer en français. Ses constructions de phrases et sa syntaxe sont incertaines ou contaminées par la syntaxe anglaise. S'il parle un français correct, ses concitoyens y voient parfois de l'affectation. Le Franco-Ontarien subit l'assaut de la langue anglaise et voit dénigrer sa propre langue, considérée comme hybride. Ce phénomène se produit au moment même où le français est reconnu officiellement.

Les relevés de population de 1951, 1961 et 1971 révèlent le déclin graduel de la langue française: il y a de moins en moins de Franco-Ontariens qui ne parlent que le français ou dont la langue maternelle est le français. Il existe des ceintures bilingues dans certaines régions (Sudbury, Prescott-Russell, Ottawa, communautés du Sud et du Nord). Les Franco-Ontariens qui parlent le français uniquement et dont la langue maternelle est le français sont plus solidement implantés dans des petites villes et des villages. Pour les bilingues qui vivent dans de grands centres urbains, l'hypothèse de William Mackey ne peut que nous laisser pessimiste: un groupe linguistique qui a un taux de bilinguisme plus élevé qu'un autre groupe dans un endroit particulier, est plus vulnérable à l'assimilation linguistique.

L'Ontario ne s'est pas senti obligé, à la suite du vote des lois fédérales sur les langues officielles, de promulguer la même législation linguistique. Il continue au contraire, à donner la priorité à la langue anglaise dans les actes de son administration publique. Deux exemples éclaireront l'attitude du

gouvernement provincial. Quant un assuré écrit à l'O.H.I.P. (Organisme d'assurance maladie de l'Ontario) en français, il reçoit une réponse en anglais. L'O.H.I.P. n'a pas de service de traduction. En Ontario les imprimés des permis de conduire sont en anglais. — Mais, certains changements nous laissent quelque espoir: il y a la prolifération d'écoles secondaires françaises et l'augmentation des enseignements post-secondaires en français; il y a l'effort de publicité et d'extension des réseaux de télévision et de radio en langue française; il y a la politique fédérale visant à encourager par des subventions l'application des lois sur les langues officielles.

Il me semble que du point de vue de l'enseignement, nous ne sommes pas prêts à tirer parti de la situation. La politique linguistique est un support mais nos modèles et notre méthodologie scolaires font preuve d'un certain laisser-aller. Nous pouvons prendre comme exemple l'enseignement de l'anglais dans nos écoles primaires et secondaires.

L'enseignement de l'anglais commence en troisième année de vie scolaire, vers l'âge de huit ans. L'enfant sait déjà lire et écrire sa langue maternelle. C'est un bon début. Mais le Ministère de l'Éducation fait peu d'efforts pour améliorer l'enseignement. Il n'y a pas de manuels et de méthodes appropriés à notre population. La préparation des enseignants est pauvre. Il y a autant de manuels que de Commissions scolaires et les Commissions scolaires ne sont pas armées pour préparer leurs enseignants à une méthodologie adaptée à leur population. Le professeur est laissé à sa propre initiative. A partir des livres disponibles, de films fixes, de bandes sonores etc..., il prépare un enseignement basé en partie sur la méthode directe, en partie sur les méthodes audio-orales et audio-visuelles. Le Ministère devrait amorcer des recherches et créer une méthodologie adaptée à notre situation linguistique et culturelle. Il ne peut pas prendre la solution de facilité consistant à adopter un modèle américain.

D'autre part à l'école secondaire deux options se présentent à l'étudiant: "English" ou "anglais langue seconde". Le cours d' "English" est offert aux étudiants les plus compétents car il est très littéraire. Malheureusement le "Department of English" de chaque école détermine le programme selon des directives très souples et le professeur est quasiment libre d'enseigner ce qu'il veut. Pour les étudiants les plus faibles, on offre un cours d'anglais langue seconde: les manuels sont souvent américains et les professeurs ont très peu de formation à cet enseignement spécialisé.

En 1972, j'ai participé à une étude provinciale sur l'enseignement du français à l'école primaire. En visitant un échantillon très vaste d'écoles de la province, j'ai constaté:

1.— Une mort presque certaine de la langue française dans le Sud (la culture est déjà agonisante): sur les 30% de francophones, 13% sont inscrits dans une école française;

2.— Dans la région d'Ottawa et de Prescott Russell, il semble y avoir un renouveau linguistique et culturel;

3.— Dans la région de Sudbury et du Nord, l'influence de l'anglais est prépondérante mais le français se maintient dans les milieux ruraux.

Perspectives d'avenir :

Le champ d'activités ne doit pas se réduire à l'enseignement. C'est tout l'environnement (la télévision, la radio, les centres culturels) qui doit être utilisé. On applaudit de constater que les média améliorent leur niveau culturel. Il faut proclamer notre identité, la retrouver et l'affirmer. Le retour au folklore ne suffit pas. Il faut des regroupements communautaires car la dispersion entraîne l'assimilation. Ces regroupements doivent se proposer de promouvoir notre culture et notre langue. Comme l'a écrit l'éditorialiste d'un journal francophone, il ne faut pas dépendre de la bienveillance des protecteurs officiels de la francophonie. Les groupes francophones doivent exiger inconditionnellement l'application de la politique constamment définie depuis 1968.

Monsieur Laurent Carrière, représentant des Franco-Ontariens auprès du Ministère de l'Éducation présente deux priorités à l'épanouissement du fait français :

1) Compléter notre réseau scolaire partout où il existe un potentiel suffisant;

2) Améliorer les cours de français par des cours aux enseignants. Ces recommandations témoignent de la volonté d'un grand nombre de Franco-Ontariens de ne pas se considérer comme battus mais de faire front.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) *"Le bilinguisme: Impasse ou Défi"*, *Revue de l'Université Laurentienne*, VI,2, (févr.74).
- (2) Lise BISSONNETTE, *"Les jeunes Franco-Ontariens sont déjà acquis au bilinguisme"*. *Le Devoir*, 2 mars 1976.

- (3) Vincent PRICE, "Ottawa, Québec et les minorités", **Revue de l'Association Canadienne d'Éducation de Langue Française**, II, 1 (janv.73).
 - (4) Jacques LACOURSIÈRE, "Help. Les minorités françaises du Canada", **MacLeans**, XV, 2, pp.22 - 40 - 45.
 - (5) Laurier CARRIERE, "Nos écoles franco-ontariennes", **Vie française**, XXX, 1, 2, 3, sept. oct. nov. 75, pp.7 - 79.
-

